

LE PACTE LORRAINE

Contrat particulier Etat - Lorraine

2014 - 2016

www.pacte-lorraine.fr



Faire de la Lorraine le cœur d'une
vallée européenne des matériaux
et de l'énergie



Dynamiser les filières d'excellence
et d'avenir



Promouvoir les démarches
innovantes d'attractivité et
d'aménagement des territoires



Cadre d'intervention du Pacte

*LE CADRE STRATEGIQUE
DU PACTE LORRAINE
2014-2016*

Le Gouvernement propose à la région Lorraine un Pacte pour la période 2014-2016 afin de valoriser ses potentiels, qu'ils soient académiques, entrepreneuriaux ou territoriaux.

Le Pacte Lorraine, engage l'accélération du développement économique des territoires. Afin de maximiser l'effet d'entraînement de ces actions, il s'appuie sur les outils et dispositifs créés dans le cadre national et offre une palette complète d'outils financiers nouveaux permettant d'accompagner et de soutenir les projets.

C'est dans le droit fil des politiques volontaristes du Gouvernement que le Premier ministre, en réponse à la démarche des assemblées régionales, a missionné le Préfet de la Région Lorraine, afin de proposer un ensemble cohérent de mesures ayant pour objectifs :

- d'accroître la capacité d'innovation des entreprises régionales et les positionner sur des secteurs d'avenir ;
- de renforcer la compétitivité des filières existantes et l'attractivité économique des territoires.

16 actions opérationnelles issues des propositions avancées par les acteurs lorrains (institutions, entreprises, territoires et pouvoirs publics) composent le Pacte Lorraine.

Le Pacte est un protocole passé avec le Conseil Régional de Lorraine, qui concerne tous les lorrains.

Il associe les grands établissements publics de la recherche, en particulier l'Université de Lorraine, le CNRS, l'INSERM, l'INRIA, le CEA et l'INRA, et les agences nationales, telles l'ADEME, l'ANAH et l'ANRU. Il vise à une meilleure synergie de l'ensemble des financements publics.

Le Pacte n'est pas un nouveau contrat de projet. Il ne remplace, ni ne se substitue aux démarches de contractualisation nationale ou européenne.

Le Pacte repose sur une approche ouverte et sur un projet économique régional mobilisateur. Il capitalise sur les réflexions menées depuis plusieurs années. Il s'appuie sur les propositions et initiatives présentées par tous les acteurs lorrains.

Le Pacte complète et renforce toutes les politiques et les dispositifs de droit commun menés de l'Etat et des collectivités.

Il s'agit d'une démarche nouvelle, qui répond à l'exigence d'une reconquête industrielle, autour d'un modèle de développement durable. Elle ancre la Lorraine dans un cycle positif de croissance et d'emploi. Elle constitue une démarche pilote qui doit faire école.

Le Pacte Lorraine ouvre des opportunités fortes pour l'emploi avec la création d'activités nouvelles et la mutation d'autres. La transformation des métiers, les besoins en compétences et qualifications induits doivent être anticipés. Pour cela, l'Etat et la Région mobiliseront leurs outils (politiques de l'emploi, GPEC territoriale, Contrat de Plan Régional De développement et de Formation Professionnelle,...) pour accompagner au mieux les lorrains dans ces transitions professionnelles, en y associant les partenaires sociaux.

Le Pacte est la feuille de route partagée pour les trois années à venir. Dans une approche transversale, il intègre des initiatives fortes dans les champs de la connaissance et de la recherche, de l'innovation et de la création de valeur, de l'environnement et de la transition énergétique, de la performance industrielle et de la valorisation des ressources agricoles et naturelles de la région.

Le Pacte a pour ambition de faire de la Lorraine une région modèle.

LES POTENTIALITES LORRAINES

Le Pacte invite les lorrains, par la formation et l'esprit d'entreprise, à construire dans l'unité, l'engagement et en responsabilité, son avenir économique autour des potentiels de la région.

Ces potentiels sont fondés sur des réalités géographiques, entrepreneuriales et académiques :

- des réalités géographiques :

La Lorraine doit davantage tirer parti de sa position exceptionnelle, au carrefour de grandes voies multimodales de communication et aux frontières de la Belgique, du Grand-duché du Luxembourg et de l'Allemagne. Dans une Europe sans frontières intérieures, la Lorraine ne peut qu'être solidaire de ses voisins européens. Les relations bilatérales et multilatérales font de la Grande Région ¹ un espace de coopération original et porteur d'avenir en Europe. L'impact des coopérations transfrontalières est considérable dans tous les domaines: universitaire, entrepreneurial, de la formation, la qualification, les transports, la santé ou encore la vie quotidienne.

La Grande Région se mobilise aussi pour la jeunesse en promouvant le bilinguisme français-allemand, mais aussi en valorisant le biculturalisme, dans le contexte européen de mobilité des travailleurs, des chercheurs et des étudiants.

Ces réalités géographiques servent les entreprises de la région, mais aussi renforcent l'attractivité des territoires et favorisent la mobilité des étudiants et des travailleurs.

- des réalités entrepreneuriales :

Sur l'ensemble du territoire lorrain, un potentiel industriel remarquable s'est concentré en bassins très cohérents, regroupant plates-formes industrielles, laboratoires et centres de formation de haut niveau.

De grands constructeurs automobiles sont installés en Lorraine comme PSA, Daimler (SMART et Evobus) et Renault. L'industrie métallurgique, énergétique et chimique, avec ArcelorMittal, ThyssenKrupp, Saint-Gobain, EDF, TOTAL et ARKEMA, y est fortement présente. De plus, la Lorraine dispose de la diversité des sources d'énergie. Elle accueille des chantiers majeurs d'aménagement du territoire national qu'il convient d'optimiser (Cigéo à Bure-Saudron, l'Opération d'Intérêt National d'Alzette-Belval...).

Des partenariats publics-privés permettent l'accueil de grands investissements : Pierre et Vacances (center parcs), Pavatex, Ecomouv' et Safran ont fait le choix de la Lorraine.

La Lorraine est la 4^{ème} région exportatrice de France, particulièrement tournée vers l'Allemagne, avec laquelle elle dégage un excédent commercial. 41 000 lorrains travaillent ainsi pour des

¹ La Grande région est un espace de coopération constitué entre le Grand-Duché du Luxembourg, la Sarre et la Rhénanie-Palatinat, la Wallonie, la Fédération Wallonie-Bruxelles, la Communauté germanophone de Belgique et la Région Lorraine.

CADRE STRATEGIQUE

entreprises allemandes, dont 19 000 frontaliers travaillant en Allemagne et 22 000 salariés répartis dans plus de 500 établissements allemands en Lorraine.

Toutes ces entreprises véhiculent une image de marque pour la Lorraine dans la compétition mondiale.

La Lorraine est aussi une terre agricole et forestière de haute productivité disposant de filières performantes. Les filières agricoles, de la forêt et du bois occupent 60 000 salariés.

La région valorise ses ressources naturelles et ses compétences technologiques au sein de trois pôles de compétitivité et de clusters pour développer des produits innovants.

- des réalités académiques :

L'Université de Lorraine, c'est plus de 50 000 étudiants, 82 laboratoires de recherche, dont 30 Unités Mixtes de Recherche en co-tutelle avec le CNRS, l'INRA, l'INSERM, l'INRIA et les trois instituts Carnot.

La Lorraine, ce sont aussi des grandes écoles dans le domaine du génie des matériaux, de la forêt, de l'agronomie, du génie de l'environnement, des agro-ressources, de la nutrition, l'électricité, la mécanique, la géologie, la géochimie, le bois, le textile, le papier, la géomécanique, la métallurgie, les télécom, la structure des matériaux, les arts et métiers.

Ces potentiels issus de réalités géographiques, académiques et entrepreneuriales sont à valoriser pour mieux répondre aux besoins et aux marchés de l'économie moderne, particulièrement dans les trois domaines que sont les matériaux, l'énergie et les procédés. Ils sont déterminants pour répondre aux exigences d'une économie décarbonée, gérant avec intelligence et responsabilité les ressources naturelles et les enjeux de la transition énergétique.

3 OBJECTIFS OPERATIONNELS

Le Pacte Lorraine 2014-2016 est un cadre d'appui pour la croissance et l'emploi dans la région et retient comme priorité de ses actions les trois objectifs opérationnels :

- faire de la Lorraine le cœur d'une vallée européenne des matériaux et de l'énergie ;
- dynamiser les filières d'excellence et d'avenir ;
- promouvoir des démarches innovantes d'attractivité et d'aménagement des territoires.

L'Etat, la Région Lorraine et leurs partenaires mettront en œuvre 16 actions concrètes :

- **Opérationnelles** à court et moyen termes appuyés sur les fonds structurels européens, la Banque Européenne d'Investissement et les outils nationaux et régionaux de financement de l'économie ;
- **Ciblées** sur les secteurs clefs et les filières d'excellence ;
- **Valorisant les ressources** de la Lorraine, dans une approche de transformation sur place, en vue du développement d'entreprises enracinées en Lorraine et de la relocalisation d'autres entreprises ;

- **Associant l'investissement public et l'initiative privée** dans un même engagement pour la compétitivité, selon une approche en « mode projet » d'accélération des procédures réglementaires, faisant de la région un laboratoire du « choc de simplification » au service des entreprises ;
- **Mobilisant les territoires** dans une stratégie de solidarité régionale, mais aussi de sélectivité des actions publiques pour une meilleure efficacité de la dépense publique ;
- **Capitalisant sur le volontarisme politique et l'innovation en matière de gouvernance** alliant un esprit d'entreprise à un dialogue social exigeant, associant étroitement les partenaires sociaux.

Ces actions inédites, financées et mises en œuvre sur la période 2014-2016 auront un impact optimal sur l'économie lorraine, par sa capacité d'innovation et son attractivité.

Premier objectif : faire de la Lorraine la Vallée Européenne des Matériaux et l'Énergie

Faire de la Lorraine la Vallée Européenne des Matériaux et de l'Énergie appelle la mise en œuvre d'une véritable "technopole lorraine" rassemblant les industriels, les plateformes technologiques, les opérateurs d'interface, le champ universitaire, les partenaires institutionnels, dans les domaines des matériaux et de l'énergie.

L'écosystème de la Vallée Européenne des Matériaux et de l'Énergie sera mis en synergie dans un partenariat public-privé afin d'assurer la mise en réseau des compétences, l'accompagnement et l'ingénierie collaborative de projets, l'ingénierie financière, le marketing territorial, les actions d'attractivité du territoire.

Dans cette perspective, s'inscrivent les implantations à Metz de l'Institut de Recherche Technologique M2P (Matériaux Métallurgie Procédés) et de la plateforme régionale de transfert de technologie du CEA sur un même site, ainsi que le renforcement du pôle de compétitivité Matériaux.

Cet axe est complété par le renforcement des équipements de l'Université de Lorraine, dans le domaine des matériaux métalliques, du verre et du cristal, principalement en Meurthe-et-Moselle, et par une plateforme technologique ciblant la filière bois, notamment dans les Vosges.

L'ensemble constitue un plan cohérent pour donner un avantage compétitif durable à la Lorraine dans le domaine des matériaux et de l'énergie. Des projets structurants, en lien avec des entreprises - comme le projet LIS ou CIGEO - y sont aussi inscrits.

La Vallée Européenne des Matériaux et de l'Énergie sera identitaire pour la Région Lorraine. Elle lui permettra de prendre des positions économiques créatrices de valeurs et d'emplois, dans le droit fil des priorités de l'Union Européenne.

L'impact financier global de cet objectif s'élève à 237 M€ pour le Pacte Lorraine 2014-2016.

Deuxième objectif : dynamiser les filières d'excellence et d'avenir

La Lorraine est à la fois terre de savoir-faire d'exception et espace de créations, d'inventions et de technologies du futur, notamment dans la santé et l'économie numérique.

Aujourd'hui, matériaux et procédés innovants irriguent des filières d'excellence : aéronautique et surtout automobile avec des constructeurs européens de premier plan ayant investi sur des plates-formes d'assemblage et créé de solides liens avec un tissu dense de sous-traitants.

C'est de cet assemblage de métiers traditionnels et de connaissances *high-tech*, qui se nourrissent de fertilisations croisées entre la recherche publique et l'innovation privée, que doit émerger une nouvelle économie lorraine, permettant un passage à l'économie de l'innovation et de la connaissance.

Le deuxième axe vise donc à dynamiser les filières d'excellence et d'avenir de la Lorraine.

L'action concernant le secteur de la santé est forte et spécifique, puisqu'elle vise à faire de la Lorraine un territoire pilote en termes de télésanté et de télémedecine, dans l'esprit des « territoires de e-santé » promus par les investissements d'avenir et du lancement de la filière *silver economy* au plan national.

On y retrouve un soutien aux filières de la forêt et du bois, de l'agriculture et de l'agroalimentaire, de l'automobile et de l'aéronautique.

Concernant les filières du bois et de l'agroalimentaire, des actions en termes d'innovation et de recherche partenariale viennent en appui à des actions de fond ciblant la formation et le soutien aux entreprises et structures intermédiaires de ces secteurs.

Enfin, l'action dans le domaine de l'aéronautique vise à accroître la compétence des sous-traitants basés en Lorraine et à tirer le meilleur parti de l'implantation de l'usine Safran à Commercy.

Ce deuxième objectif représente un impact global du Pacte Lorraine 2014-2016 de 203 M€.

Troisième objectif : promouvoir les démarches innovantes d'attractivité et d'aménagement des territoires

La Lorraine rassemble des territoires aux chances inégales et doit valoriser ses atouts transfrontaliers.

La promotion de démarches innovantes d'attractivité et d'aménagement des territoires s'appuie sur une approche en réseaux, afin de promouvoir une couverture égale du territoire par le très haut débit, des services de santé modernes (maisons de santé), ou encore promouvoir l'entrepreneuriat dans les territoires.

Elle comporte une action forte en faveur de la maîtrise de l'énergie, de l'amélioration du logement et de l'habitat, de la mobilité respectueuse de l'environnement. L'accès à un logement de qualité, la réduction de la précarité énergétique sont à garantir et à développer en région Lorraine. L'offre foncière disponible donne des possibilités de répondre à de nouveaux besoins en termes de cadre de vie urbaine, notamment par le développement d'éco cités. Les transports collectifs améliorés doivent réduire la dépendance à l'automobile et faciliter l'accès à l'emploi.

Cette action s'appuie notamment, dans une logique transfrontalière, sur l'Opération d'Intérêt National (OIN) d'Alzette Belval, qui constituera un concentré des meilleures pratiques en termes d'écoconstruction et de ville durable.

Des actions innovantes en faveur du traitement des sols et des eaux sont prévues, ainsi qu'une mise en lumière d'une réussite industrielle remarquable, celle du Syndicat Mixte de Transport et de Traitement des Déchets Ménagers de Moselle-Est (SYDEME).

Les lorrains doivent bénéficier d'une amélioration de leurs conditions de vie, trouver des emplois dans leur région et disposer d'une meilleure qualité des services publics et des équipements publics.

Une partie de la jeunesse de Lorraine est confrontée aux difficultés d'insertion et les étudiants formés en Lorraine s'expatrient souvent une fois leurs études achevées. Plusieurs grands projets lorrains peuvent concourir à mieux retenir économiquement et intégrer socialement la jeunesse lorraine en renforçant l'attractivité de la région et la fierté des lorrains.

Le Pacte entend renforcer les outils de ces territoires d'accueil pour garantir durablement un cadre de vie de qualité, réduire les inégalités territoriales, lutter contre la déprise du monde rural et désenclaver les espaces périphériques.

Enfin, la culture et le tourisme sont des vecteurs de développement importants pour la Lorraine, qui sont soutenus grâce à des actions sur le patrimoine, porteur de symbole, et pour l'attractivité territoriale, avec notamment la mise en valeur du thermalisme.

Ce troisième objectif conduit à un impact financier global pour 2014-2016 de 1175 M€.

UNE GOUVERNANCE INNOVANTE ET PARTICIPATIVE, GARANTE DE L'EFFICACITE DE L'ACTION PUBLIQUE

Le projet de Pacte a vocation à être un pacte de confiance et de responsabilité avec les entreprises, et leurs représentants patronaux, consulaires et syndicaux, à même de mobiliser toutes les énergies, au premier chef l'esprit d'entreprise et de dialogue social, pour aller de l'avant et consolider sur des bases nouvelles le modèle entrepreneurial qui fit de la Lorraine une des locomotives de l'industrialisation, de la reconstruction puis de la prospérité de l'économie nationale au XXème siècle.

La gouvernance, simple et proactive, vise à garantir un pilotage performant par les services de l'Etat et de la Région des actions du Pacte Lorraine, à assurer de façon exemplaire la concertation avec les forces économiques et sociales de la Lorraine.

Il s'agira de suivre et de mesurer en continu les effets du Pacte Lorraine sur la situation de l'emploi et des entreprises au sein de la Conférence Régionale de Mobilisation Economique et de Promotion de l'Innovation (CRMEPI) et du Comité Régional d'Orientation (CRO) de *bpifrance* aux compétences élargies.

De même, dans une démarche renouvelée de dialogue social, les partenaires sociaux et les acteurs publics et privés impliqués dans les politiques d'emploi et de formation seront régulièrement informés de l'impact du Pacte en termes de créations d'emplois.

Des chaînes de décision courtes et responsabilisantes, au service des porteurs de projet, seront mises en place, sous la forme d'un Comité d'engagement restreint Etat-Région, dont les *réunions bimensuelles* auront pour objet l'examen de l'état d'avancement des projets et le respect des orientations du Pacte.

CADRE STRATEGIQUE

Le Pacte Lorraine 2014-2016 peut faire l'objet de conventions particulières pluriannuelles pour associer d'autres collectivités territoriales, les établissements publics impliqués et les opérateurs financiers. Ces partenaires bénéficieront de façon similaire d'information sur l'état d'avancement du Pacte.

Les assemblées régionales et les instances consultatives seront saisies deux fois par an de la mise en oeuvre du Pacte dans un esprit de dialogue social et territorial.

Le Préfet de la région Lorraine rend compte au Gouvernement de sa mise en oeuvre une fois par semestre lors de réunions interministérielles présidées par le Premier Ministre, associant les ministres concernés et en présence des opérateurs de l'Etat concernés.

Le Pacte Lorraine est animé par la volonté de voir les Lorrains s'approprier pleinement leur devenir commun en se mobilisant ensemble pour soutenir le développement de leurs entreprises. Les lorrains seront informés via un portail internet dédié.

Le Pacte Lorraine se démarque donc de l'approche publique et macro-économique des trente dernières années, pour appréhender, dans une logique micro-économique et des partenariats publics privés, les clés du développement.

Le Pacte Lorraine appelle tout particulièrement l'engagement des citoyens lorrains. Il est animé par la volonté que toutes et tous s'approprient pleinement leur avenir commun, se mobilisent dans une unité d'action, pour soutenir le renouveau du tissu industriel lorrain, porteur de valeurs et d'emplois.

UNE INGENIERIE FINANCIERE ADAPTEE ET MAITRISEE

Le Pacte Lorraine 2014-2016 vise une accélération et une amplification du développement économique de la Lorraine. Sa vocation est de constituer un écosystème exemplaire permettant un accroissement sensible et durable de l'innovation, de l'activité économique, et donc de l'emploi.

Il requiert la mise en place d'une ingénierie financière qui soit à la fois adaptée aux besoins et qui garantisse une totale maîtrise des engagements financiers. Il offre ainsi une palette complète d'outils permettant d'accompagner les projets.

Cette ingénierie financière permet de mobiliser dans des conditions optimales des financements de toutes origines, dans un partenariat public-privé, local, national et européen. Elle exerce un effet de levier conséquent sur les fonds publics nationaux employés. Elle s'appuie sur l'expérience d'institutions financières établies que sont *bpifrance*, la Caisse des Dépôts et Consignations et la Banque Européenne d'Investissement.

L'addition et la coordination des moyens de ces trois institutions permettent de garantir une enveloppe significative de financements à taux préférentiels pour la Lorraine.

Les actions retenues dans le Pacte nécessitent au global environ 300 M€ de financements nouveaux sur la période. C'est donc dans cette optique qu'est créé un *dispositif particulier de soutien financier*, d'un montant global de 300 M€ abondé à parité par l'Etat et la Région sur la période de trois ans, soit 50 M€ par an en moyenne pour chacune des deux parties.

Ce dispositif, calibré sur la base des actions retenues au titre du Pacte consolide les moyens financiers dégagés par l'Etat et la Région Lorraine et bénéficie d'une gestion déconcentrée, avec une restitution précise et régulière, avec le souci constant de responsabilisation des acteurs lorrains.

16 INITIATIVES POUR RENFORCER L'ECONOMIE DE LA LORRAINE ET AGIR POUR L'EMPLOI

Le Pacte Lorraine 2014-2016 se concentre sur 16 actions dont l'intérêt structurant ou innovant contribuera au développement économique de la Lorraine.

L'Etat et le Conseil Régional de Lorraine s'engagent à hauteur de 300 millions d'euros, sous forme de concours financiers mobilisables en 3 ans en Lorraine.

Il promeut **un modèle de gouvernance et de développement durable et social**, à même d'inspirer l'ensemble des régions françaises, grâce à :

- un partenariat exemplaire avec les grands groupes industriels,
- un dialogue social et territorial de qualité,
- l'appropriation par tous les lorrains des atouts de leur région et l'acceptation des défis de l'avenir,
- la mobilisation des territoires de projets,
- la convergence des initiatives des collectivités territoriales et de l'Etat,
- et une palette complète d'outils financiers permettant d'accompagner et d'amplifier les projets qu'elles permettront de faire émerger.

Aux côtés des lorrains et du Conseil Régional de Lorraine, l'Etat s'engage pour la mise en œuvre du Pacte Lorraine 2014-2016, qui est ainsi l'expression d'une volonté politique de porter, dans une région pilote, un nouveau modèle de croissance.



Faire de la Lorraine le cœur d'une Vallée Européenne des Matériaux et de l'Énergie

p.15

Action 1 : Organiser et mettre en réseau les acteurs pour favoriser la lisibilité et l'émergence des projets **p.21**

Action 2 : Installer en Lorraine une plateforme régionale de transfert de technologie du Commissariat à l'Énergie Atomique et aux Énergies Alternatives **p.22**

Action 3 : Finaliser l'installation en Lorraine d'une antenne de la Société d'Accélération du Transfert de Technologie (SATT) Grand Est **p.25**

Action 4 : Implanter en Lorraine un Institut de Recherche Technologique, spécialisé dans les Matériaux, la Métallurgie et les Procédés, incluant l'élargissement aux composites et aux assemblages multi-matériaux **p.26**

Action 5 : Poursuivre la dynamique d'équipements et de laboratoires d'excellence pour mieux comprendre et maîtriser l'énergie et la matière, produire des matériaux ou des composants dotés de fonctionnalités nouvelles **p.27**

- Méso-centre de calcul EXPLOR **p.28**

- Plateforme métallurgie **p.29**

- Institut Jean Lamour et équipement DAUM **p.30**

- Projet « Verre » **p.31**

- Institut Lafayette et Campus Technopôle **p.32**

Action 6 : Déployer un pôle d'excellence pour produire, économiser, stocker et gérer l'énergie, fondé sur la chimie et l'hydrogène **p.33**

Action 7 : Conforter un pôle de recherche et de transfert de technologie dans les domaines des matériaux renouvelables de la forêt du bois et de l'écoconstruction. **p.35**

Action 8 : Renforcer l'ancrage lorrain des entreprises dans le domaine des matériaux et de l'énergie, y compris démantèlement et recyclage, dans une logique de partenariat public-privé **p.37**



Dynamiser les filières d'excellence et d'avenir

p.39

Action 9 : Développer l'industrie de santé en Lorraine et en faire un territoire de référence dans l'e-santé et la « silver economy » **p.45**

- Déployer la télésanté et la télémédecine **p.47**

- Structurer la filière « silver economy » **p.48**

- Soutenir des projets de recherche en sciences et technologies du numérique pour la biologie, la santé et l'autonomie **p.49**

- Conforter un pôle de pointe pour l'industrie de la santé en Lorraine **p.50**

Action 10 : Préparer et accompagner les entreprises de la filière automobile pour anticiper les mutations et renforcer l'excellence **p.51**

- Définir une approche stratégique pour la diversification commerciale et l'animation de la filière **p. 54**

- Implanter une Ecole du Lean et diffuser les bonnes pratiques industrielles **p. 55**

- Transférer aux sous-traitants les procédés et outils de demain **p. 56**

- Positionner la Lorraine dans les nouvelles mobilités **p.56**

| | |
|--|-------------|
| Action 11 : Consolider et développer une filière aéronautique compétitive | p.57 |
| • Poursuivre la structuration des sous-traitants lorrains | p.58 |
| • Faire de l'implantation de SAFRAN une opportunité pour la filière | p.59 |
| Action 12 : Accroître la compétitivité de la filière forêt-bois | p.60 |
| • Structurer la filière bois lorraine par des actions transverses d'animation et de formation | p.62 |
| • Suivre et optimiser la ressource forestière | p.64 |
| • Développer les bonnes pratiques et de nouvelles technologies dans la rénovation et la construction et l'écoconstruction bois | p.66 |
| • Construire en Lorraine un projet haut de gamme dans l'ameublement et l'équipement des lieux de vie | p.68 |
| • Innover et rationaliser dans le secteur du bois-énergie | p.69 |
| Action 13 : Rendre la Lorraine agricole et agro-alimentaire plus compétitive, innovante et diversifiée | p.70 |
| • Développer des filières de diversification à haute valeur ajoutée et créatrices d'emplois | p.72 |
| • Impulser par des projets innovants un plan global de développement de la filière agro-alimentaire | p.74 |
| • Elaborer de nouveaux produits alimentaires et de nouvelles biomolécules d'origine végétales | p.75 |
| • Renforcer les outils de formation et le développement des compétences dans les zones rurales | p.77 |



Promouvoir des démarches innovantes d'attractivité et d'aménagement des territoires **p.79**

| | |
|--|--------------|
| Action 14 : Construire des territoires pilotes de valorisation des ressources | p.84 |
| • Aménager un éco-territoire transfrontalier avec l'OIN Alzette-Belval | p.86 |
| • Positionner la Lorraine en territoire pilote pour la transition énergétique | p.88 |
| • Développer un savoir-faire innovant en matière de traitement des sols et des eaux | p.92 |
| • Soutenir des actions innovantes dans l'économie sociale et solidaire | p.94 |
| Action 15 : Affirmer la vocation culturelle et touristique de la Lorraine | p.96 |
| • Promouvoir les lieux de culture et de mémoire | p.100 |
| • Valoriser le livre et les arts visuels comme vecteurs de développement | p.103 |
| • Encourager une économie de loisirs de pleine nature et de bien-être | p.106 |
| • Créer un pôle de ressources et d'excellence sportive | p.108 |
| Action 16 : Tisser des réseaux pour promouvoir l'égalité des territoires | p.109 |
| • Déployer le numérique comme soutien à l'implantation économique | p.111 |
| • Etendre les réseaux de santé de proximité | p.113 |
| • Améliorer le réseau navigable pour le développement économique et touristique | p.114 |



Cadre d'intervention du Pacte **p.115**

| | |
|--|--------------|
| <i>Un mode de gouvernance innovant et participatif</i> | p.117 |
| <i>Une ingénierie financière adaptée et maîtrisée</i> | p.125 |

| | |
|----------------|--------------|
| ANNEXES | p.135 |
|----------------|--------------|



**Faire de la Lorraine le cœur
d'une Vallée Européenne des
Matériaux et de l'Énergie**

L'économie du XXI^{ème} siècle se dessine dans un contexte de transition énergétique autour de spécialisations, d'activités décarbonées, de besoins en matériaux et procédés nouveaux toujours plus complexes.

Dans tous ces domaines, la Lorraine, avec ses 135 000 emplois industriels et 16,8 % de la valeur ajoutée brute produite dans l'industrie (nettement au-dessus de la moyenne nationale) a capitalisé au fil de son histoire des compétences et des outils diversifiés issus de l'exploitation du charbon et du bois, de la sidérurgie, de la chimie et de la métallurgie, du textile. Ce tissu dense, complété par des initiatives récentes, comporte un potentiel remarquable en matière d'enseignement supérieur et de recherche (52 000 étudiants), de centres de R&D et de sites de production privés (ArcelorMittal, Saint-Gobain PAM, Arkema, Total, PSA, Renault ...), de grands organismes de recherche (CNRS, INRIA, INRA, ...), et d'écoles d'ingénieurs.

Ces atouts constituent un potentiel considérable de connaissance, de recherche, d'innovation, de formation dans le champ des matériaux, de l'énergie et des procédés. Il convient de les valoriser pour permettre à la Lorraine d'entrer dans l'économie du XXI^{ème} siècle, de relever les défis de la mondialisation et en faire naître des emplois pérennes.

Le Pacte Lorraine prévoit leur mise en synergie nécessaire pour donner une visibilité accrue à la Lorraine :

- à l'international, par une reconnaissance mondiale de son excellence permettant de développer des partenariats et de nouveaux marchés ;
- en Lorraine, pour faciliter l'accès de ses entreprises aux ressources nécessaires pour développer leurs capacités d'innovation et gagner des marchés.

La démarche retenue consiste à mobiliser les compétences et les efforts des acteurs publics et privés par une mise en réseau, autour de projets collaboratifs portés vers l'avenir assortis d'étapes concrètes à court ou moyen terme. Il s'agit aussi de concrétiser par des partenariats, notamment transfrontaliers, l'atout que constitue la position privilégiée de la Lorraine dans l'environnement riche en utilisateurs et en ressources technologiques de la Grande Région

La Lorraine fait aujourd'hui face à un défi central, celui de réussir le passage d'une économie industrielle en pleine mutation vers une économie nouvelle, source de valeurs et d'emplois. Or, comparée à un panel de régions de taille semblable, la Lorraine tient son rang en termes de recherche et développement par des institutions publiques, mais ses entreprises investissent insuffisamment ce champ¹. Cette carence engendre un double risque : le faible ancrage des entreprises au territoire par la R&D et le manque d'innovation dans les produits et dans le tissu industriel.

¹ Sur un panel contenant les régions Lorraine, Centre, Languedoc Roussillon, Picardie, Alsace, Haute-Normandie et Midi-Pyrénées, de populations comparables (+/- 15 %), on constate que la Lorraine est dans la moyenne supérieure en ce qui concerne la valeur ajoutée industrielle (16,8 % contre 16 %), et l'emploi industriel, ainsi que dans la moyenne inférieure pour la Dépense Intérieure de Recherche et Développement (DIRD) publique (0,65 % du PIB contre 0,83 % du PIB), elle est nettement en dessous de la moyenne pour la DIRD entreprises (0,52 % du PIB contre 1,46 % du PIB).

Le Pacte Lorraine déploie ainsi de façon opérationnelle et structurée l'ensemble des acteurs susceptibles de contribuer à l'émergence de projets ambitieux. Il s'agit de l'enjeu principal **de la Vallée Européenne des Matériaux et de l'Energie**, qui sera mise au service de toutes les filières d'excellence et d'avenir.

Cet écosystème assurera un développement harmonieux des territoires, chaque lorrain étant acteur de la transition engagée vers une économie plus innovante. Il contribue à faire de la Lorraine une région pionnière en matière d'innovation sociale et de formation professionnelle, participative des mutations économiques, sociales et démocratiques.

C'est dans ce contexte que les actions envisagées dans le premier objectif du Pacte visent à promouvoir en Lorraine l'innovation, le transfert de technologie et l'entrepreneuriat et mettre cette industrie et cette recherche fortes au service d'un nouvel élan de croissance économique.

L'**Action 1** jette les bases de l'indispensable coordination des acteurs de la Vallée Européenne des Matériaux et de l'Energie en Lorraine : entreprises, laboratoires, clusters et réseaux, et acteurs de l'accompagnement et du financement des entreprises. En la matière, l'Etat et la Région encourageront et impulseront synergies et mutualisations de moyens.

L'**Action 2** implante en Lorraine une plateforme CEA Tech, qui permettra d'accroître la compétence technologique des entreprises lorraines par des contrats de recherche partenariale et d'aider la maturation de certains résultats issus des laboratoires de l'Université de Lorraine sous forme de démonstrateurs technologiques. D'autre part, les équipes du CEA mettront en place en Lorraine un accompagnement à destination des *start-up* basé sur les meilleures pratiques françaises, et participeront à la définition et au déploiement de quelques filières d'avenir qui seront définies d'ici à la fin de l'année 2013.

L'**Action 3** base en Lorraine une antenne de la Société d'Accélération du Transfert de Technologie (SATT) « Grand Est », dotée de moyens financiers importants par l'Etat, pour permettre aux institutions académiques de mieux gérer et regrouper leur patrimoine de propriété intellectuelle. Cette antenne participera ainsi, au côté du CEA Tech et des autres acteurs de la Vallée, à l'émergence et au financement des filières d'avenir à développer.

L'**Action 4** consiste à mettre en œuvre l'Institut de Recherche Technologique (IRT) M2P, qui permettra aux PME et grands groupes implantés en Lorraine de développer leurs projets de recherche technologique dans le domaine des procédés et matériaux avancés dans les meilleures conditions et ainsi d'y conforter leur ancrage.

Les Actions 5 à 7 structurent la R&D Lorraine pour en amplifier l'impact économique :

- L'**Action 5** dote les principaux laboratoires lorrains opérant dans le domaine des matériaux d'équipements de recherche essentiels à leur maintien au meilleur niveau français, voire mondial pour certains, avec une primauté donnée aux projets de recherche proches de l'application et donc de l'activité économique ;
- L'**Action 6** accompagne le renouvellement de la chimie lorraine, en jetant les bases d'une spécialisation régionale dans la filière hydrogène, pré-positionnant la région en vue des appels à projet de la Commission Européenne dans le cadre du programme Horizon 2020 ;
- L'**Action 7** mutualise et conforte les forces de recherche et de transfert dans les domaines des matériaux renouvelables, de la forêt, du bois et de l'écoconstruction.

L'**Action 8** soutient les entreprises en lien avec les secteurs de l'énergie et des matériaux en renforçant par divers moyens leur ancrage lorrain.

Ce plan d'actions présente un effet de levier particulièrement important, un financement dans le cadre du Pacte de 146 M€ générant plus de 237 M€ d'investissements sur la période 2014-2016. De plus, certaines mesures phares (CEA Tech, IRT, SATT), nécessitent de s'inscrire à long terme pour maximiser leur impact et seront financées jusqu'en 2019 en portant l'effort total nouveau à plus de 178 M€, générant ainsi des investissements directs en Lorraine supérieurs à 320 M€ sur la période 2014-2019. Les autres filières fortes de la Région bénéficieront de tous les instruments présentés ici, ainsi que d'un accompagnement spécifique (cf. objectif 2).

Toutes les conditions seront mises en place pour donner à la Lorraine un nouvel élan de croissance économique durable, par l'innovation et l'entrepreneuriat, dont l'impact sera encore renforcé par une palette complète d'instruments financiers permettant la concrétisation rapide de tout projet innovant émergeant (cf. cadre d'intervention du Pacte).

Récapitulatif des impacts financiers sur la période 2014-2016

Le tableau ci-dessous ne concerne que les dépenses effectives en Lorraine sur la période 2014-2016. Certains projets s'étalent sur un temps plus long : IRT (102 M€ minimum d'ici 2019 dont 51 M€ de l'Etat), CEA Tech (50 M€ d'ici 2019 partagés entre l'Etat et la Région), SATT (60 M€ sur 10 ans, dont 15 M€ pour la Lorraine environ, entièrement financé par l'Etat).

| Projet | Coût total (M€) |
|---|------------------------|
| Action 1 : organisation des acteurs | - |
| Action 2 : implantation du CEA Tech | 30 |
| Action 3 : SATT | 7 |
| Action 4 : IRT M2P | 47 |
| Action 5 : équipements de recherche | 69 |
| Action 6 : chimie et hydrogène | 32 |
| Action 7 : plateforme technologique bois (comptabilisé dans l'objectif 2) | (12,3) |
| Action 8 : projets d'entreprise | 52 |
| Total | 249 |



- ACTION 1** : Organiser et mettre en réseau les acteurs pour favoriser la lisibilité et l'émergence des projets. **21**
- ACTION 2** : Installer en Lorraine une plateforme régionale de transfert de technologie du Commissariat à l'Énergie Atomique et aux Énergies Alternatives. **22**
- ACTION 3** : Finaliser l'installation en Lorraine d'une antenne de la Société d'Accélération du Transfert de Technologie (SATT) Grand Est. **25**
- ACTION 4** : Implanter en Lorraine un Institut de Recherche Technologique, spécialisé dans les Matériaux, la Métallurgie et les Procédés incluant l'élargissement aux composites et aux assemblages multimatériaux. **26**
- ACTION 5** : Poursuivre la dynamique d'équipements et de laboratoires d'excellence pour mieux comprendre et maîtriser l'énergie et la matière, produire des matériaux ou des composants dotés de fonctionnalités nouvelles. **27**
- Méso-centre de calcul EXPLOR **28**
 - Plateforme métallurgie **29**
 - Institut Jean Lamour et équipement « DAUM » **30**
 - Projet « Verre » **31**
 - Institut Lafayette et Campus international d'ingénierie en l'optoélectronique et énergie **32**
- ACTION 6** : Déployer un pôle d'excellence pour produire, économiser, stocker et gérer l'énergie, fondé sur la chimie et l'hydrogène. **33**
- ACTION 7** : Conforter un pôle de recherche et de transfert de technologie dans les domaines des matériaux renouvelables, de la forêt, du bois et de l'écoconstruction. **35**
- ACTION 8** : Renforcer l'ancrage lorrain des entreprises dans le domaine des matériaux et de l'énergie, y compris démantèlement et recyclage, dans une logique de partenariat public-privé. **37**



ACTION 1 : Organiser et mettre en réseau les acteurs pour favoriser la visibilité et l'émergence des projets.

La Vallée Européenne des Matériaux et de l'Énergie est composée en Lorraine de très nombreux acteurs, entreprises, laboratoires, clusters et réseaux, et acteurs de l'accompagnement et du financement des entreprises.

A eux tous, ils constituent un remarquable écosystème, dont il convient de poursuivre la structuration. L'objectif est d'apporter une valeur ajoutée à l'ensemble des actions portées par les acteurs du territoire dans les domaines :

- de l'animation régionale et de la mise en réseau des compétences,
- de l'ingénierie collaborative d'accompagnement des projets de création et de développement économique,
- de l'ingénierie financière, avec l'objectif de faciliter l'accès à toute la chaîne de financement,
- du marketing territorial et de la promotion internationale.

Dans un esprit d'opérationnalité immédiate, le Pacte Lorraine engage cette structuration. Il encourage le couplage industrie recherche. Il favorise l'essaiage industriel² et aide les entreprises lorraines à davantage se développer par l'innovation.

De fait, la Lorraine est désormais bien dotée en matière d'outils d'appui au transfert de technologie au profit des entreprises : l'IRT M2P, la plateforme CEA Tech, l'Institut Lafayette, les trois pôles de compétitivité, des centres de recherche, d'innovation et de transfert de technologie (CRITT), un réseau de développement de l'innovation (RDI), ainsi que des initiatives fortes de l'Université de Lorraine et des écoles d'ingénieurs... Il existe un enjeu majeur à fédérer ces structures, à en mutualiser les actions et à leur donner une visibilité internationale.

Une première initiative sera de rapprocher les trois pôles de compétitivité lorrains (Materalia, Hydreos et Fibres) et pour certains aspects l'IRT M2P, qui seront incités à une mise en cohérence de leurs actions et à des mutualisations de moyens.

² La création de start-up et de nouvelles productions innovantes issues de laboratoires et grandes entreprises sera notamment soutenue par la plateforme CEA Tech et les outils financiers nouveaux créés dans le cadre du Pacte (fonds d'amorçage...).

ACTION 2 : Installer en Lorraine une plateforme régionale de transfert de technologie du Commissariat à l'Énergie Atomique et aux Énergies Alternatives.

Si le domaine des matériaux avancés sera bien couvert en Lorraine en ce qui concerne les instruments d'appui au transfert de technologie, ce n'est pas le cas d'un certain nombre de domaines forts de la recherche et de l'industrie régionale. Le CEA dispose en France de près de la moitié du potentiel national en matière de technologies clefs, qu'il peut mettre au service de l'industrie lorraine, qu'il s'agisse de renforcer ses filières d'excellences ou de développer ses filières d'avenir (cf. objectif 2).

En complémentarité avec les autres acteurs et dispositifs présentés dans le premier objectif du Pacte Lorraine, il est donc proposé d'implémenter en Lorraine, sur le campus du Technopôle à Metz, une plateforme régionale de transfert de technologie (PRTT) « CEA Tech ». Associé aux autres acteurs déjà présents ou à venir sur ce site, le CEA contribuera à faire émerger une véritable masse critique en matière de transfert de technologies clefs à l'industrie. La contribution de CEA Tech s'articulera selon 4 sous-actions liées à l'amélioration du couplage industrie-recherche en Lorraine et à l'accompagnement de filières d'avenir.

Couplage Recherche – Industrie

- **Sous-action 1** : Diffusion des technologies génériques auprès du tissu industriel.
 - Le CEA déploiera en Lorraine ses équipes de chargés d'affaires, afin de développer, avec les industriels locaux, des programmes de R&D ambitieux. A cet effet un showroom technologique comparable à celui existant à Grenoble sera mis en place en Région Lorraine.
 - Un dispositif d'accompagnement financier, complémentaire du Crédit Impôt Recherche, sera créé afin d'accompagner les projets de R&D des PME et ETI lorraines. Un financement partiel et transitoire des activités de prospection du CEA sera envisagé pour permettre un déploiement rapide. Des contrats de R&D sont déjà en cours de discussion et seront signés d'ici fin 2013.
 - Dans ce cadre, CEA Tech transférera aussi les dispositifs spécifiques qu'il a mis au point pour travailler avec les PME.
- **Sous-action 2** : Ressourcement avec les acteurs locaux de la recherche publique.
 - Pour répondre aux besoins industriels à venir, un dispositif de ressourcement avec les acteurs locaux de la recherche sera mis en place. Il consistera en des « thèses technologiques » et en des post-doctorats à forte composante technologique, comprenant la réalisation d'un démonstrateur illustrant l'usage industriel des travaux.
 - Ce dispositif sera doté d'un financement nouveau et ne viendra en aucun cas en réduction des aides à la recherche existantes. Dès l'année 2013, plusieurs sujets seront lancés avec des laboratoires locaux afin d'initier le dispositif.

Filières d'avenir

- **Sous-action 3** : Contribution à la définition et à l'émergence de filières industrielles d'avenir. CEA Tech possède une bonne connaissance du paysage industriel national et international, des technologies compétitives, des opportunités de marchés. Il dédiera des équipes spécialisées sur place chargées d'apporter cette contribution. Elles s'appuieront sur des plateformes technologiques installées en Lorraine ainsi que sur des ressources en

base arrière (bureau d'études marketing, équipes techniques, plateformes de conception...).

- Le CEA évaluera donc d'ici fin 2013 le potentiel d'un certain nombre d'axes de spécialisations d'avenir pour la région dans les domaines ciblés par le Pacte, dont potentiellement : l'hydrogène, le recyclage des métaux critiques, technologies pour la santé, l'informatique, l'électronique, l'usine du futur (*advanced manufacturing*).
- Suite à cette évaluation, 2 à 3 filières clefs seront retenues par l'Etat et la Région et bénéficieront, dans le cadre du Pacte Lorraine d'un plan d'action, d'accompagnement et d'investissement spécifique pour placer la région à la pointe européenne dans ces domaines. Cela passera par :
 - le développement des technologies de base, à partir de plateformes de R&D au bénéfice de la communauté industrielle concernée (élaboration et test de prototypes), s'appuyant sur les laboratoires pour le ressourcement amont (idées nouvelles), puis de lignes pilotes installées chez les industriels (mise au point finale des procédés en environnement industriel) ;
 - la mise en place progressive de la chaîne de valeur industrielle, avec les incitations nécessaires, appuyée une base R&D locale solide et en forte interaction ;
 - la construction des alliances avec les voisins européens, étayant la filière et donnant accès aux financements de l'Union européenne ;
 - la consolidation progressive d'un écosystème complet installant la filière dans la durée.
- Pour chacune des filières retenues, l'équipe dédiée CEA Tech assurera le volet technologique de l'opération, au sein d'un groupe d'action comprenant des acteurs de l'industrie, de la recherche et des collectivités sélectionnés à raison de leurs compétences sur les sujets.
- **Sous-action 4** : Dispositif d'accompagnement à la création de *start-up*. L'apport des *start-up* est très complémentaire d'une stratégie régionale sur les filières d'avenir. Il donne au territoire des opportunités supplémentaires nées de la créativité des entrepreneurs issus souvent de la recherche. CEA Tech a une longue pratique en la matière, des méthodes éprouvées pour encourager et accompagner l'éclosion, la maturation et le développement de *start-up* technologiques. Il lui revient de transférer ces bonnes pratiques et de mettre en place un dispositif comparable à celui qui a fait ses preuves à Grenoble, en lien avec l'écosystème de la Vallée européenne des matériaux et de l'énergie. A cette fin une petite équipe spécialisée sera transférée sur place dès cette année pendant une durée de l'ordre de 2 ans.

La PRTT Lorraine est une opération ambitieuse qui doit être inscrite dans la durée pour obtenir des résultats satisfaisants. Mais les principes définis pour les autres PRTT dans la convention nationale ne lui sont pas applicables car les missions attendues et les équilibres économiques sont plus ambitieux.

C'est pourquoi une convention spécifique tripartite Etat Région CEA formalisera les engagements des parties. Elle sera négociée d'ici à la fin de l'année 2013. Elle portera sur une durée totale de 6 ans avec une phase initiale de trois ans correspondant à la durée du Pacte et une deuxième phase de trois années supplémentaires. Un protocole d'accord, sur la base des éléments exposés ci-dessus sera signé courant juin 2013.

Le besoin total de financement spécifique est évalué à environ 50 M€ sur 6 ans, dont 30 M€ sur la période allant jusqu'à fin 2016. Le financement pourra être partagé entre l'Etat, la Région Lorraine et le CEA selon des modalités à définir dans la convention tripartite.



Le principe du cofinancement de la période 2016-2019 par l'Etat sera acté dans le protocole d'accord, et interviendra dans le cadre des contractualisations futures, après évaluation des résultats et perspectives des trois premières années de fonctionnement du CEA Tech.

IMPACT FINANCIER

| Projet | Coût total (M€) |
|---------------|------------------------|
| CEA Tech | 30 |



ACTION 3 : Finaliser l'installation en Lorraine d'une antenne de la Société d'Accélération du Transfert de Technologie (SATT) Grand Est.

Le projet de SATT Grand Est, officialisé dans le cadre du programme d'investissements d'avenir à la fin 2012, a vocation à accompagner les innovations identifiées dans des laboratoires de recherche, à les structurer et à les compléter, puis à les accompagner vers des débouchés sur les marchés clients.

La SATT permettra ainsi à l'Université de mieux gérer et valoriser son patrimoine de propriété intellectuelle. Elle contribuera à la création d'une masse critique de propriété intellectuelle émanant des différents partenaires académiques issus des quatre régions (Lorraine, Bourgogne, Champagne Ardenne et Franche-Comté).

La SATT disposera d'une antenne en Lorraine qui s'intégrera à la Vallée Européenne des Matériaux et de l'Énergie. Par sa force de frappe financière, elle accompagnera le développement de démonstrateurs technologiques grâce à la constitution de grappes cohérentes de brevets. Elle sera à ce titre complémentaire du travail du CEA en matière de structuration de filières d'avenir, pouvant participer financièrement et technologiquement à la mise en place de plateformes technologiques démonstratrices de technologies clefs en main pouvant être mise en œuvre par les industriels lorrains..

Après une période d'échanges et de négociations, les porteurs de projets (universités et écoles des quatre régions) se sont entendus sur un projet et un schéma de mise en œuvre commun, permettant la création effective de la SATT Grand Est d'ici septembre 2013.

L'Université de Lorraine détiendra ainsi 18,8 % du capital de la SATT, qui disposera d'une antenne en son sein. L'État, quant à lui, détiendra plus de 30 % du capital.

Un pré-conseil d'administration se tiendra en juin 2013 et validera le mode opératoire retenu pour la création de la SATT Grand Est, qui interviendra en septembre 2013.

L'État a prévu 60 M€ sur 10 ans au titre des Investissements d'Avenir pour 4 régions (Bourgogne, Champagne-Ardenne Franche-Comté et Lorraine) dont au minimum 15 M€ pour la Lorraine soit environ 7 M€ pour la période 2014-2016.

IMPACT FINANCIER

| Projet | Coût total (M€) |
|----------------|------------------------|
| SATT Grand Est | 7 |

ACTION 4 : Planter en Lorraine un Institut de Recherche Technologique, spécialisé dans les Matériaux, la Métallurgie et les Procédés incluant l'élargissement aux composites et aux assemblages multimatériaux.

Il existe en France un manque reconnu en matière de couplage technologique, à savoir le passage des technologies du laboratoire à l'usine. Reconnaisant les forces de la Lorraine dans le domaine de la métallurgie, des matériaux avancés et des procédés industriels innovants, il a été décidé d'y planter un Institut de Recherche Technologique (IRT).

Cet Institut, dont les travaux de recherche partenariale débutent dès juin 2013 avec la signature effective de la convention de financement, s'implante sur le site du Technopôle, à Metz, au côté de ses partenaires : écoles d'ingénieurs (ENIM, ENSAM...) et Pôle de Compétitivité Materialia. Il irrigue des secteurs d'excellence traditionnels de la Lorraine (Chimie, Métallurgie, Automobile), en y développant :

- **une chaîne pilote d'industrialisation à grande cadence de composites pour l'automobile** : issus de l'aéronautique, les composites, légers et résistants, sont une des principales voies pour alléger les véhicules. Le passage de la relativement petite série – liée aux usages aéronautiques – aux très grandes séries et cadences nécessaires pour l'automobile nécessite d'utiliser des procédés et composites particulièrement innovants, dont l'industrialisation sera testée sur cette chaîne pilote ;
- **une fonderie pilote à échelle 1:1** : cet outil de fonderie dédié à la recherche technologique, permettra de tester en conditions réelles de nouveaux procédés ;
- **des procédés innovants d'assemblage multimatériaux** : assembler des matériaux métalliques et composites, par exemple, ne peut se faire par simple soudure. De plus l'industrie automobile ou aéronautique, grande utilisatrice, impose des cadences de plus en plus importantes. Il est donc nécessaire d'inventer et de fiabiliser des procédés innovants permettant de réaliser les assemblages des nouveaux matériaux dans des conditions industrielles.

Au-delà de ces trois exemples, 18 projets concrets sont engagés sur la période 2014-2016 associant partenaires industriels privés et laboratoires publics.

Sur la période 2013-2019, l'IRT disposera d'un budget de plus de 102 M€, dont 51 M€ issus du Programme d'Investissements d'Avenir (Agence Nationale pour la Recherche).

IMPACT FINANCIER

| Projet | Coût total (M€) |
|---------------------|-----------------|
| IRT M2P (2014-2016) | 47 |

ACTION 5 : Poursuivre la dynamique d'équipements et de laboratoires d'excellence pour mieux comprendre et maîtriser l'énergie et la matière, produire des matériaux ou des composants dotés de fonctionnalités nouvelles.

La Lorraine dispose de forces de recherche exceptionnelles dans le domaine des matériaux. Elles seront confortées par quelques initiatives structurantes permettant de dynamiser encore la recherche partenariale et le transfert de technologie à destination de l'entreprise :

- **le projet EXPLOR** visant à renforcer l'offre de simulation et de calcul en Lorraine par une mise en réseau des centres de calcul existant, leur renforcement, et l'accompagnement des chercheurs et entreprises à leur utilisation ;
- **l'équipement « DAUM »** de tube à ultra-vide, unique au monde, qui permettra de finaliser l'équipement de l'Institut Jean Lamour (IJL) et ouvrira un large champ de recherche partenariale dans le domaine des traitements de surface, de la métallurgie avancée et des nanotechnologies ;
- **le projet de plateforme « métallurgie »**, visant à renforcer encore l'expertise lorraine dans le domaine ;
- **un projet autour du verre et du cristal**, visant à aider les entreprises lorraines à passer le cap des réglementations REACH et à développer une imprimante 3D pour des objets en verre ;
- un projet visant à participer à la **finalisation des équipements de l'Institut Lafayette à Metz, ainsi qu'à la construction de bâtiments** pour accueillir les extensions d'écoles d'ingénieurs partenaires.

D'autres initiatives pourront être soutenues, tel le projet Estell pour le confinement magnétique des plasmas, ouvrant une voie alternative à la production d'énergie par fusion thermonucléaire, ou encore le projet trans-nano destiné à apporter des ressources technologiques dans le domaine des nanomatériaux.

Récapitulatif des impacts financiers sur la période 2014-2016

| Projet | Coût total (M€) |
|--|------------------------|
| Mésocentre de calcul EXPLOR | 9,2 |
| Plateforme métallurgie | 17 |
| IJL : tube DAUM | 27,5 |
| Projet « Verre » | 5,5 |
| Campus technopôle et Institut Lafayette – phase II | 9,9 |
| Total | 69,1 |

ACTION 5 : Poursuivre la dynamique d'équipements et laboratoires d'excellence pour mieux comprendre et maîtriser l'énergie et la matière, produire des matériaux ou des composants doués de fonctionnalités nouvelles.

Fiche-action 5-1 : Méso-centre de calcul EXPLOR.

EXPLOR est un Ensemble de Calcul Scientifique pour la Lorraine comprenant un méso-centre de calcul et une Maison de la Simulation. C'est un outil de recherche, d'innovation et de transfert technologique. Le projet est prêt à démarrer en 2013.

La modélisation et la simulation numérique occupent une place de plus en plus importante en R&D. La Lorraine possède une richesse non visible (+7000 cœurs de calculs disséminés, soit 2 fois plus que les autres régions) qui doit être structurée afin de proposer une offre de moyens et de services à destination de la R&D publique et privée (dont initiative HPC-PME de OSEO-INRIA-GENCI).

EXPLOR est un centre de calcul de haute performance (HPC) dédié aux instituts de recherche lorrains publics et privés pour qui la modélisation, la simulation et l'exploitation de données empiriques ont une importance majeure. Il est conçu selon les principes Eco-TIC, et est adossé à une Maison de la simulation accueillant des équipes multidisciplinaires pour dynamiser les interactions et les transferts de technologie entre les acteurs de la recherche.

Ce projet est nécessaire pour de nombreux pôles de recherche lorrains : ressources naturelles, matériaux, biologie et santé, chimie et physique moléculaires. Le CCOSL³ place ce projet en tête des investissements nécessaires à la recherche lorraine.

IMPACT FINANCIER

| Projet | coût total (M€) |
|------------------------------|-----------------|
| Méso-centre de calcul EXPLOR | 9,2 |

³ CCOSL Comité de Coordination et d'Orientation Scientifique de Lorraine – réunion de l'université de Lorraine, des EPST CNRS, INRA, INRIA, INSERM et CHU de Nancy.

ACTION 5 : Poursuivre la dynamique d'équipements et laboratoires d'excellence pour mieux comprendre et maîtriser l'énergie et la matière, produire des matériaux ou des composants doués de fonctionnalités nouvelles.

Fiche-action 5-2 : Plateforme métallurgie.

Ce projet doit aider à réaliser des recherches à fort impact économique dans le domaine de la métallurgie qui se trouve au cœur du projet de la Vallée Européenne des Matériaux et de l'Énergie. Les industries métallurgiques et de transformation mécanique ont toujours un poids important en Lorraine où elles représentent 34 % des entreprises, 47,5 % des salariés de l'industrie avec 66 000 emplois et 57 % des exportations en valeur.

Dans un contexte de forte concurrence internationale, leur maintien et leur réorientation vers des marchés nouveaux passe par un soutien au fort potentiel de recherche, de formation et d'innovation disponible dans la région. Ces dernières années, les laboratoires publics ont effectué un travail de coordination et de structuration, au sein de l'Université de Lorraine et en concertation avec le CNRS, de manière à augmenter leur complémentarité et leur visibilité.

Ceci s'est traduit par deux succès dans le cadre des demandes associées au Programme d'Investissements d'Avenir : pour la recherche amont, l'obtention du label de Laboratoire d'Excellence DAMAS (Design des Alliages Métalliques pour l'Allègement des Structures) ; en ce qui concerne le transfert et l'innovation, la création de l'IRT M2P (Matériaux, Métallurgie et Procédés) au sein duquel collaborent laboratoires publics et centres R&D de grands groupes industriels.

Ce dispositif s'insère dans trois des axes de développement prioritaires de la région (automobile, aéronautique, matériaux et mécanique) et dans le pôle de compétitivité Materialia. Du fait des compétences des acteurs de la recherche et de leurs très fortes relations avec le tissu industriel local, ce projet permet aussi de participer au montage de nouveaux projets collaboratifs créateurs d'emploi et à la formation de futurs cadres potentiels créateurs d'entreprises en Lorraine (c'est également une partie importante de ce projet).

L'action du Pacte Lorraine concerne le renforcement d'une plateforme d'équipements mutualisés (plateforme Métallurgie) et le complément d'une plateforme de métrologie haute température (plateforme ICARE) qui serviront aussi à certaines recherches nécessaires à l'IRT M2P. Le fonctionnement est assuré par les contrats industriels qui représentent un chiffre d'affaire annuel de 1 M€ et par le LabEx DAMAS qui apporte un soutien annuel de 1 M€.

IMPACT FINANCIER

| Projet | coût total (M€) |
|------------------------|------------------------|
| Plateforme métallurgie | 17 |

ACTION 5 : Poursuivre la dynamique d'équipements et laboratoires d'excellence pour mieux comprendre et maîtriser l'énergie et la matière, produire des matériaux ou des composants doués de fonctionnalités nouvelles.

Fiche-action 5-3 : Institut Jean Lamour et équipement DAUM.

Ce projet a pour objet de finaliser la construction de l'Institut Jean Lamour à Nancy sur le campus d'ARTEM, et d'y installer un équipement de recherche unique au monde : le tube à ultra-vide « DAUM ». Cet équipement ouvrira un large champ de recherche partenariale et permettra des progrès significatifs dans le domaine des (nano) matériaux.

Il permettra de développer de nouveaux partenariats industrie-recherche. Le TUBE est en effet un équipement ouvert, sur lequel des équipes de R&D d'entreprises nationales et européennes pourront développer leurs prototypes. Un volant de 50 emplois directs créés et l'implantation de structures en relation avec ces recherches constituent un objectif réaliste.

De plus, l'une des finalités scientifiques du TUBE est l'élaboration de nouveaux matériaux qui permettront la création de structures innovantes (*start-up* et *spin-off*) en Lorraine. La création d'une *start-up* /an est visée.

Enfin le TUBE générera un besoin en ingénierie d'équipements sous ultra-vide, et de fabrication mécanique qui attirera des entreprises en Lorraine. VINCI Technologie a déjà confirmé son engagement à créer un établissement en Lorraine et de grands groupes internationaux ont montré un vif intérêt : Hitachi, Siemens, Philips, SNR ou IBM, ainsi que des PMI telle Nippson. La création de plus de 50 emplois est visée.

Le calendrier imposé par la construction du bâtiment IJL prévoit une date de livraison en décembre 2014. L'aide demandée a pour objet de finaliser la réalisation du bâtiment (2013-2014) et en 2015, d'assurer l'acquisition et l'installation des nouveaux équipements TUBE et le déménagement, des équipements déjà acquis ces dernières années.

IMPACT FINANCIER

| Projet | coût total (M€) |
|---|-----------------|
| Institut Jean Lamour et équipement « DAUM » | 27,5 |

ACTION 5 : Poursuivre la dynamique d'équipements et laboratoires d'excellence pour mieux comprendre et maîtriser l'énergie et la matière, produire des matériaux ou des composants doués de fonctionnalités nouvelles.

Fiche-action 5-4 : Projet « Verre ».

Ce projet présente deux volets complémentaires visant à développer :

- des procédés permettant de limiter la migration dans le verre et le cristal de composés dangereux affectés par les réglementations REACH, tels le plomb, l'arsenic et l'antimoine, qui sont présents dans le cristal et pourraient mettre en cause la capacité des industriels du verre et du cristal à proposer des produits contenant alimentaires (avec des conséquences catastrophiques pour certains bijoux du luxe lorrain tels Baccarat, Daum, Saint-Louis) ;
- des procédés d'impression 3D pour le verre.

L'activité liée au cristal représente 6 entreprises et environ 1600 salariés. Les contraintes réglementaires pesant sur le cristal (alimentarité et REACH) menacent directement l'activité commerciale de ces entreprises pour les arts de la table.

Parallèlement, les nouveaux procédés numériques d'impression 3D en bonne matière intéressent pour les nouvelles applications et débouchés qu'ils offrent (recours à des compositions de mélanges vitrifiables dépourvues d'affinants et donc d'antimoine ou de baryum).

C'est une préoccupation des acteurs, dont l'Université de Lorraine, des centres techniques tel le CERFAV⁴, des industries et manufactures...). L'exploitation directe de l'imprimante 3D et d'un démonstrateur basé au CERFAV est l'opportunité de développer de nouvelles gammes ou des pièces fines et précises et de se positionner sur de nouveaux marchés (santé, design, édition d'art, art de la table et industrie du luxe). Une telle imprimante permettra la valorisation des billes de verre mises en œuvre par Sovitec, leader sur le marché et basé en Lorraine (15 M€ de CA et 44 salariés).

IMPACT FINANCIER

| Projet | coût total (M€) |
|---|-----------------|
| Répondre aux normes (alimentarité et REACH) | 2,5 |
| Prototype d'impression 3D | 3 |
| Total | 5,5 |

⁴ Centre Européen de Recherche et de Formation aux Arts Verriers : centre technique basé à Vannes-le-Châtel, en Meurthe-et-Moselle, près de la cristallerie Daum.

ACTION 5 : Poursuivre la dynamique d'équipements et laboratoires d'excellence pour mieux comprendre et maîtriser l'énergie et la matière, produire des matériaux ou des composants doués de fonctionnalités nouvelles.

Fiche-action 5-5 : Institut Lafayette et Campus international d'ingénierie en optoélectronique et énergie.

L'**Institut Lafayette**, aboutissement d'un partenariat territorial historique, élabore un schéma expérimental spécifique de transfert pour l'innovation opéré sur le modèle et avec l'appui du Georgia Institute of Technology (GIT) à Atlanta. Il est destiné au développement d'un centre de référence international dans le domaine de l'optoélectronique avec l'objectif de faire naître une filière nouvelle en Lorraine. Il apporte simultanément des compétences scientifiques et technologiques, un accès à des infrastructures techniques de pointe, et des services de commercialisation et d'aide à la création de nouvelles entreprises.

Outil d'accompagnement de la recherche pour la création d'innovations de rupture, et de soutien de l'innovation industrielle par la maturation de technologies, l'Institut Lafayette contribue fortement au développement économique régional. Il a donné lieu à contractualisation avec l'Open Lab Peugeot-PSA (identifiant Metz dans son réseau européen d'excellence matériaux), et à des partenariats avec le groupe SOLVAY, Veolia et sa filiale énergie Eolfi.

Le projet de **Campus International en Ingénierie sur l'optoélectronique et l'énergie** vise à identifier sur site un pôle d'excellence spécifique (3 axes Formation-Recherche-Innovation) avec les structures nationales et internationales partenaires.

Axé sur des technologies clefs, ce projet a une visibilité internationale basée sur les technologies de rupture qui y sont développées. Ces évolutions sont la source d'évolutions industrielles d'ampleur sur le champ des énergies renouvelables et correspondent à des attentes technologiques des industriels. Les compétences disponibles sur le campus, en offrant des réponses ciblées à cette demande, contribueront à l'installation d'entreprises nouvelles sur le territoire.

IMPACT FINANCIER

| Projet | coût total (M€) |
|----------------------|-----------------|
| Institut Lafayette | 2,4 |
| Campus International | 7,5 |
| Total | 9,9 |

ACTION 6 : Déployer un pôle d'excellence pour produire, économiser, stocker et gérer l'énergie, fondé sur la chimie et l'hydrogène.

La Lorraine dispose d'une expertise dans le domaine de l'hydrogène notamment grâce au cabinet de veille technologique ALPHEA, issu de la carbochimie et des reconversions de Charbonnage de France. L'université de Lorraine, via ses laboratoires, dispose elle-aussi d'une expertise reconnue. Ce projet vise à capitaliser ces atouts et l'implantation du CEA en Lorraine pour y développer une filière complète de l'hydrogène – thème dont aucun territoire ne s'est emparé au niveau national.

De plus, ce projet s'intègre dans les travaux actuellement en cours pour donner des perspectives nouvelles de développement au cluster industriel de Carling, que les parties prenantes souhaitent mieux structurer. L'hydrogène pourra ainsi constituer l'un des axes de développement, aux côtés d'actions de mutualisation actuellement en cours d'étude ou de déploiement.

Plus généralement, les compétences disponibles dans ces domaines et les projets décrits ci-dessous contribuent à faire de la Lorraine un cadre favorable à d'autres projets associés à la gestion de l'énergie qui pourront être lancés en fonction des partenaires industriels qui auront été rassemblés, notamment dans le cadre de l'Alliance Nationale pour la Coordination de la Recherche en Énergie (ANCRE).

L'objectif est de susciter la création d'une véritable filière énergie-hydrogène :

- en soutenant la création, courant 2013 et 2014, d'une plateforme unique de recherche sur l'hydrogène (regroupement de 30 ETP) pour concentrer et renforcer les compétences en R&D en Lorraine, en partenariat avec le CEA Tech ;
- en accompagnant entre 2013 et 2016 les projets industriels :
 - Le succès attendu du test par EON (plateforme de Carling), du procédé de stockage d'hydrogène développé par McPhy Energy dans des conditions industrielles (projet HYDOR) devrait amener l'énergéticien à étendre le démonstrateur pour expérimenter une chaîne de production et de distribution d'hydrogène « décarboné » jusqu'aux clients finaux et tester des modèles économiques (projet HYDOR 2),
 - La jeune entreprise innovante ERGOSUP développe un procédé innovant de stockage électrique stationnaire massif par l'intermédiaire d'un vecteur métallique à fort contenu énergétique avec restitution d'énergie sous forme d'hydrogène ; ERGOSUP recherche des partenaires et un site d'implantation pour construire un démonstrateur,
 - La Communauté d'agglomération de Sarreguemines Confluences souhaite accueillir une démonstration pilote d'un véhicule électrique équipé par un prolongateur d'autonomie à pile à combustible (0,3 M€) ; ce projet pourrait s'intégrer dans un programme plus ambitieux de production et de stockage d'hydrogène « vert » (cellules photovoltaïques) alimentant une flotte de 5 véhicules (1,9 M€),
 - Le lancement des projets de démonstration de la plateforme unique de R&D sur l'hydrogène (résidentiel, flottes captives, autoroute de l'H2).

Les projets d'applications industrielles pourront s'appuyer sur :

- les travaux de l'association d'industriels ALPHEA Hydrogène qui est un pôle de compétences sur l'hydrogène implanté près de la plateforme de Carling ;
- un réseau de canalisations de transport d'hydrogène d'une trentaine de kilomètres - unique en Europe - exploité par L'AIR LIQUIDE et alimentant depuis la plateforme de Carling des industriels consommateurs d'hydrogène (le verrier Interpanne à Henriville, le chimiste INEOS à Sarralbe) ;
- le cluster industriel de Carling (plateformes de Carling et de Sarralbe) dont l'accueil d'activités industrielles liées à l'hydrogène pourrait constituer l'un des axes de développement.

A cet égard, l'implantation de nouvelles entreprises industrielles dans le périmètre du cluster industriel de Carling, mais aussi le maintien et le développement des activités existantes, seront possibles :

- en poursuivant, en 2013, la mobilisation et l'organisation des acteurs économiques par la mise en place d'une association des industriels de la plateforme de Carling et d'un groupe de concertation tel que demandé dans le cadre du comité stratégique de la filière chimie-matériaux ;
- en développant l'attractivité et la compétitivité du cluster :
 - par la participation à l'étude de benchmark des plateformes industrielles lancée en 2013 par la DGCIS et l'UIC ;
 - en définissant sur la plateforme de Carling, pour le début 2014, une offre de service adaptée (cohérente, complète, pilotée, compétitive) sur la base d'une expertise partagée avec les industriels ;
 - en engageant au premier semestre 2014 une démarche internationale, prospective et offensive, d'identification des besoins des industriels de la filière chimie-matériaux et de recherche de partenariats.

A noter que des financements européens importants, en particulier sur la thématique de l'hydrogène, sont attendus dans le cadre du programme européen Horizon 2020. Les appels à projets correspondants constituent une opportunité unique, à saisir, et ce projet permet à la Lorraine de s'y préparer.

Le projet de soutenir le déploiement d'un pôle d'excellence Chimie et Hydrogène est largement crédibilisé par l'implantation de la plateforme CEA Tech en Lorraine, dans le cadre de laquelle quelques filières d'avenir seront ciblées pour en encourager le développement local. La filière hydrogène devra être du nombre si ce projet est retenu.

IMPACT FINANCIER

| Projet | coût total (M€) |
|--|-----------------|
| Plateforme de recherche Hydrogène | 15 |
| Soutien à des projets pilotes dans le domaine de l'hydrogène, portés par des entreprises et/ou des collectivités | 15 |
| Accompagnement du cluster de Carling | 2 |
| Total | 32 |

ACTION 7 : Conforter un pôle de recherche et de transfert de technologie dans les domaines des matériaux renouvelables, de la forêt, du bois et de l'écoconstruction.

La présente action renvoie à des fiches présentées dans le second objectif du Pacte, relatives à la mise à disposition de ressources scientifiques, techniques et d'ingénierie de projet dans les domaines de la construction bois, de l'énergie, et d'une dynamique de la filière en vue de la disponibilité de la ressource. Elle en montre l'inspiration commune et la cohérence.

La recherche forestière et sur le matériau bois en Lorraine est l'une des plus fortes d'Europe (contrat de site Université de Lorraine – INRA – Agro Paris Tech, Labex ARBRE⁵, CRITT Bois⁶, Pôle de Compétitivité Fibres, ENSTIB⁷). Elle a démontré sa capacité à alimenter un transfert technologique vers les entreprises.

Alors que la région Lorraine est la deuxième région de France dans le domaine du bois, la valorisation de cette ressource profite moins aux entreprises régionales qu'à celles d'autres régions et pays. La Lorraine doit progresser en matière de création de valeur ajoutée et d'emplois, et ainsi contribuer à la réduction du déficit commercial de la filière au niveau national. Cette action vise à rassembler et à mettre en cohérence les initiatives sectorielles déjà développées, avec une gouvernance en mode projet. Elle permettra de franchir un seuil qualitatif et quantitatif en matière d'innovation partenariale.

Cette plateforme technologique dédiée à la forêt et au bois se décline en 3 axes :

- Eco-construction, autour du CRITT Bois et du Pôle Fibres, et en lien avec les actions innovantes concernant les éco-matériaux et leur emploi (éco-accélérateur sur le site de l'OIN d'Alzette-Belval ; cf. objectif 3 du Pacte) ;
- Bois énergie, autour des laboratoires de l'ENSTIB et de la collaboration de longue date avec EDF pour la construction d'un pilote industriel de pyro-gazéification du bois ;
- Optimisation de la ressource, avec l'ONF, le LABEX Arbre, l'INRA, et en lien avec les exploitants forestiers, dans le cadre du développement du label « Hêtre Lorrain ».

Chacune de ces plateformes est conçue pour être un outil partagé entre le monde académique, le monde du transfert technologique, l'interprofession GIPEBLOR⁸ et une dizaine d'industriels qui contractualisent déjà avec ces acteurs.

Des projets industriels, de démonstration ou de recherche développement en lien avec les thématiques ci-dessus, avec la chimie du bois ou, plus généralement avec la valorisation des ressources renouvelables pourront être soutenus dans le cadre financier de l'action 8. Des projets ont été identifiés concernant les biocarburants, la redynamisation du secteur textile par l'usage innovant de fibres naturelles, la méthanisation.

⁵ LabEx ARBRE : Recherches Avancées sur la Biologie de l'Arbre et les Ecosystèmes Forestiers, à Nancy.

⁶ CRITT Bois: Centre Régional d'Innovation et de Transfert de Technologie des industries du bois, à Epinal.

⁷ ENSTIB : École nationale supérieure des technologies et industries du bois, à Epinal.

⁸ GIPEBLOR : Groupe Interprofessionnel de Promotion de l'Économie du Bois en Lorraine.



IMPACT FINANCIER

| Projet | coût total (M€) |
|-----------------------|------------------------|
| Eco construction bois | 4,6 |
| Bois énergie | 4,7 |
| Optimisation forêt | 3 |
| Total | 12,3 |

ACTION n°8 : Renforcer l'ancrage lorrain des entreprises dans le domaine des matériaux et de l'énergie, y compris démantèlement et recyclage, dans une logique de partenariat public-privé.

Plusieurs entreprises dans le domaine des matériaux et de l'énergie ont annoncé leur intention de fonder ou renforcer leur ancrage lorrain.

ArcelorMittal a choisi la Lorraine pour développer son projet de haut fourneau économe en Energie (projet LIS : *Low Impact Steelmaking*). Ce projet d'un montant de 32 M€ pour la période 2014-2016 est soutenu à hauteur de 15 M€ par l'Etat (ADEME). 13 M€ sont financés par ArcelorMittal et complétés par Air Liquide et ICAR. Ce programme sera mené à plus de 60 % en Lorraine (18 M€), dont 8 M€ au centre ArcelorMittal Research de Maizières-les-Metz. Il touchera à 4 grands thèmes : matériaux résistants à la corrosion, valorisation du CO₂ à grande échelle et faible coût et nouveaux procédés de production de CO et de H₂. Les résultats seront testés sur un banc d'essai installé sur un haut fourneau français, avant de passer à une seconde phase (2017-2019) susceptible de donner naissance à une nouvelle génération de hauts-fourneaux économes en énergie et faiblement producteurs de CO₂.

La société EGL souhaite déployer en 2013-2014 un programme d'investissements de 46M€ sur 18 mois environ. Ces investissements, dont le soutien par l'Etat et la Région Lorraine est à l'étude, devront valider la possibilité d'extraire économiquement du gaz de houille du sous-sol lorrain. La réussite de ce programme constituerait un événement significatif en faveur de l'indépendance énergétique française.

Le groupe EdF va dans les 10 prochaines années entamer une révision majeure de ses centrales nucléaires (« grand carénage »). Cela conduira à une forte augmentation des opérations de maintenance. Les besoins en compétences des sous-traitants lorrains seront donc considérablement accrus. C'est pourquoi le Conseil Régional a souhaité répondre, avec le rectorat, à l'appel à Projet Campus des métiers et des qualifications, sur les métiers de l'énergie et de la maintenance. EdF sera partenaire de ce campus regroupant les lycées du bassin de Thionville. Ce campus permettra notamment des mises à disposition de formateurs par EdF, des investissements dans des équipements de formations modernisés au sein de ces lycées professionnels et des stages dans les entreprises partenaires.

D'autres entreprises pourront être amenées durant la période du Pacte à renforcer également leur présence en Lorraine, qu'il conviendra alors de soutenir.

IMPACT FINANCIER

| Projet | coût total (M€) |
|--|-----------------|
| Projet LIS | 32 |
| Soutien aux projets industriels du Pacte | 20 |
| Total | 52 |



**Dynamiser les filières
d'excellence et d'avenir**

Au-delà de l'action transverse autour des matériaux et de l'énergie, une grande part de l'action économique en région s'exerce dans le cadre de filières ou secteurs d'activités structurants.

En effet, la Lorraine se caractérise par un poids industriel plus important en valeur ajoutée brute que la moyenne nationale et représente un effectif de 135 500 personnes (soit 4 % des emplois industriels français), emplois industriels localisés pour près de la moitié en Moselle¹.

Le tissu économique est notamment structuré autour des filières traditionnelles telles que la chimie, la sidérurgie et l'automobile, avec une forte densité de PME, rendant la région vulnérable aux mutations économiques de grande ampleur que le pacte de compétitivité vise à transcender.

La politique de filières annoncée fin janvier 2013 en conseil des ministres repose sur trois piliers :

- le soutien aux filières industrielles établies, en lien avec Conseil National de l'Industrie (CNI) et ses déclinaisons régionales ;
- l'émergence et la structuration de filières dites de « demain » ;
- le soutien à la recherche et au développement pour permettre la maîtrise des briques technologiques nécessaires à l'industrie française à l'horizon 2020-2030.

Les mesures intégrées au pacte de compétitivité national concourent à ces objectifs.

Le Pacte Lorraine 2014-2016, en cohérence avec ces orientations et dans le prolongement des démarches partenariales engagées en région, dynamise certaines filières stratégiques et d'excellence de la région (forêt-bois, agriculture-agro-alimentaire, automobile), en favorisant la montée en gamme des entreprises, le développement des compétences des salariés, l'innovation, le transfert de technologie ou encore en permettant l'identification de voies de diversification vers de nouveaux marchés.

Parallèlement les efforts déployés visent à soutenir la structuration d'autres secteurs, porteurs d'avenir pour la Lorraine que sont la santé et l'aéronautique, qui représentent les emplois de demain.

Ce soutien aux filières de demain favorise une diversification indispensable face aux risques de mutations futures. Il sera complété dans tous les secteurs d'excellence de la Lorraine, partout où des projets répondant à des marchés émergeront. Pourront ainsi être valorisées les compétences régionales en mathématiques, sciences et techniques de l'information et ingénierie de la connaissance. De tels projets, combinant des évolutions technologiques et de nouveaux usages pour répondre à des besoins sociétaux, pourront cibler les domaines du langage ou de l'image, ou encore déployer des capteurs et des techniques de traitement des données pour inventer des outils productifs industriels du futur.

Une priorité particulière est donnée au secteur de la santé (**action 9**) identifiée comme porteur d'avenir et support au développement d'activités économiques. Il s'agit de satisfaire une demande sociétale croissante, en particulier pour conforter l'autonomie face au vieillissement et au handicap, en valorisant les compétences reconnues et existantes dans les entreprises et au niveau académique. L'ambition développée est de faire de la Lorraine un territoire de référence en matière d'**e-santé** et de « **silver economy** » via des projets de recherche appliquée (autour de la télémédecine, de plate-forme de surveillance, ...) ou des

¹ Dernières données disponibles, 2009.

programmes en sciences et technologie du numérique permettant de renforcer la dynamique collaborative laboratoires-entreprises et de conforter un pôle de pointe académique pour cette thématique pluridisciplinaire autour de 4 projets (dont IRM et dispositifs médicaux, centre de formation à la robotique, ...).

Pour ce qui est de l'**industrie automobile (action 10)**, elle est également bien représentée en Lorraine et bénéficie de la présence ou de la proximité de constructeurs majeurs (RENAULT SOVAB, deux sites PSA, SMART et EVOBUS), de l'implantation d'établissements d'équipementiers d'envergure mondiale mais aussi par un important tissu de sous-traitants de rang 2 et plus, souvent isolés et impactés par les mutations de cette filière. Elle doit faire face à une concurrence mondiale rude, des exigences croissantes des utilisateurs et des incertitudes sur l'évolution à venir. L'objectif premier est d'aider les entreprises lorraines à gagner en visibilité et à anticiper les mutations, notamment en mettant à profit les progrès des matériaux, en intégrant davantage d'éléments électroniques ou de calculateurs, en perfectionnant les méthodes de production (notamment *lean management*).

En outre, l'**aéronautique (action 11)** est un des rares secteurs dont le marché est en croissance. Il est complémentaire de celui de l'automobile par les technologies utilisées et offre ainsi des possibilités intéressantes de diversification. L'enjeu pour les entreprises lorraines est de présenter aux grands donneurs d'ordres une offre regroupée et enrichie. L'implantation de SAFRAN est une opportunité majeure.

La filière **forêt-bois (action 12)** emploie en Lorraine 23 000 personnes et 5 000 entreprises dont 90 % ont un effectif de moins de 10 personnes et représente 2,9 % de l'emploi lorrain et 17 % de l'emploi industriel. Sa structuration d'amont en aval et l'animation de la filière sont des enjeux importants, complémentaires de la valorisation du bois fondée sur le développement et l'utilisation des ressources technologiques poursuivie dans le cadre de la Vallée européenne des matériaux et de l'énergie. La capacité à mobiliser, connaître et suivre la ressource en bois, à développer des bonnes pratiques et de nouvelles technologies en rénovation, construction et écoconstruction bois constituent les axes de travail proposés dans ce contrat pour assurer une meilleure gestion de cette ressource et identifier des valorisations traditionnelles et innovantes du bois.

Enfin l'**agriculture (26 500 actifs)** et les **industries agro-alimentaires (11 500 actifs) (action 13)** sont des activités structurantes pour le territoire, souvent fortement exportatrices et répondent à un besoin essentiel. Elles seront développées avec le souci du développement durable et de l'exploitation des connaissances et des ressources technologiques disponibles. Les axes d'effort portent notamment sur la mutualisation des moyens et des processus, l'encouragement de circuits de proximité, l'élaboration de nouveaux produits.

Dans tous ces secteurs, les projets présentés sont susceptibles d'être complétés et réorientés dans le cadre de la gouvernance détaillée dans la partie relative au cadre d'intervention de l'Etat.

Récapitulatif des impacts financiers sur la période 2014-2016

| Projet | coût total (M€) |
|--|------------------------|
| Action 9 : Développer l'industrie de santé en Lorraine et en faire un territoire de référence dans l'e-santé et la <i>silver economy</i> | 65,787 |
| Action 10 : Préparer et accompagner les entreprises de la filière automobile pour anticiper les mutations et renforcer l'excellence | 5,06 |
| Action 11 : Consolider et développer une filière aéronautique compétitive | 7,75 |
| Action 12 : Accroître la compétitivité de la filière forêt-bois | 44,8 |
| Action 13 : Rendre la Lorraine agricole et agro-alimentaire plus compétitive, innovante et diversifiée | 78,66 |
| Total | 202,057 |

| | |
|--|-----------|
| ACTION 9 : Développer l'industrie de santé en Lorraine et en faire un territoire de référence dans l'e-santé et la « silver economy ». | 45 |
| Fiche-action 9-1 : Déployer la télésanté et la télémédecine | 47 |
| Fiche-action 9-2 : Structurer la filière « silver economy » | 48 |
| Fiche-action 9-3 : Soutenir des projets de recherche en sciences et technologies du numérique pour la biologie, la santé et l'autonomie | 49 |
| Fiche-action 9-4 : Conforter un pôle de pointe pour l'industrie de la santé en Lorraine | 50 |
| ACTION 10 : Préparer et accompagner les entreprises de la filière automobile pour anticiper les mutations et renforcer l'excellence | 51 |
| Fiche-action 10-1 : Définir une approche stratégique pour la diversification commerciale et l'animation de la filière | 54 |
| Fiche-action 10-2 : Implanter une Ecole du Lean et diffuser les bonnes pratiques industrielles | 55 |
| Fiche-action 10-3 : Transférer aux sous-traitants les procédés et outils de demain | 56 |
| Fiche-action 10-4 : Positionner la Lorraine dans les nouvelles mobilités | 56 |
| ACTION 11 : Consolider et développer une filière aéronautique compétitive | 57 |
| Fiche-action 11-1 : Poursuivre la structuration des sous-traitants lorrains | 58 |
| Fiche-action 11-2 : Faire de l'implantation de SAFRAN une opportunité pour la filière | 59 |
| ACTION 12 : Accroître la compétitivité de la filière forêt-bois | 60 |
| Fiche-action 12-1 : Structurer la filière bois lorraine par des actions transverses d'animation et de formation | 62 |
| Fiche-action 12-2 : Suivre et optimiser la ressource forestière | 64 |
| Fiche-action 12-3 : Développer les bonnes pratiques et de nouvelles technologies dans la rénovation et la construction et l'écoconstruction bois | 66 |
| Fiche-action 12-4 : Construire en Lorraine un projet haut de gamme dans l'ameublement et l'équipement des lieux de vie | 68 |
| Fiche-action 12-5 : Innover et rationaliser dans le secteur du bois-énergie | 69 |
| ACTION 13 : Rendre la Lorraine agricole et agro-alimentaire plus compétitive, innovante et diversifiée | 70 |
| Fiche-action 13-1 : Développer des filières de diversification à haute valeur ajoutée et créatrices d'emplois | 72 |
| Fiche-action 13-2 : Impulser par des projets innovants un plan global de développement de la filière agro-alimentaire | 74 |
| Fiche-action 13-3 : Elaborer de nouveaux produits alimentaires et de nouvelles biomolécules d'origine végétale | 75 |
| Fiche-action 13-4 : Renforcer les outils de formation et le développement des compétences dans les zones rurales | 77 |

ACTION 9 : Développer l'industrie de santé en Lorraine et en faire un territoire de référence dans l'e-santé et la « silver economy ».

La Lorraine dispose d'atouts dans ce domaine grâce à des compétences académiques pointues tant en termes de recherche biologique et médicale que d'application en informatique, traitement de données ou automatisme. Par ailleurs le territoire régional accueille un certain nombre d'entreprises performantes dans le domaine des dispositifs médicaux et des TIC.

La structuration de ces acteurs autour de projets qui se doivent d'être fédérateurs comme l'Institut de l'Autonomie ou d'initiatives telles que la mise en place du Pôle Handicap et Vieillesse, doit permettre à la Lorraine de se positionner en tant que région pilote dans les domaines de la télémédecine et de la « silver economy », secteurs industriels liés au vieillissement de la population, et de pouvoir répondre aux objectifs du Commissariat Général aux Investissements sur le développement de « territoires de e-santé ».

La télémédecine permet de rapprocher les patients de l'offre de soins tout en garantissant sa qualité et sa sécurité. L'enjeu de ce rapprochement est double : s'adresser aux personnes ayant des difficultés de déplacement, notamment liées au vieillissement et pallier au vide médical existant sur certains territoires.

Le déploiement de ce type d'outil nécessite en amont des travaux de recherche et de développement par des acteurs de l'industrie et des services, et des compétences académiques capables de mettre au point des solutions techniques répondant à la fois aux besoins de la collectivité mais aussi des patients.

Ces solutions après validation en format de pilote pourront être ensuite déployées sur le territoire notamment dans les Maisons de Santé Pluridisciplinaires qui constituent une réponse concrète à l'accès aux soins pour des territoires isolés (cf. objectif 3). Les solutions développées permettent également de répondre au besoin grandissant de maintien à domicile des personnes âgées grâce à la domotique, la surveillance ou aux systèmes d'alerte.

Il est donc proposé dans ce programme de présenter la santé comme support au développement économique en se focalisant sur les thématiques porteuses que sont l'e-santé et le vieillissement de la population tout en confortant les secteurs de pointe déjà présents en région au travers de nouveaux projets structurants et innovants dans le domaine de la médecine tels que ceux qui sont présentés dans les fiches qui suivent.

| | |
|--|-------------|
| Fiche-action 9.1 : Déployer la télésanté et la télémédecine | p.47 |
| Fiche-action 9.2 : Structurer la filière « silver economy » | p.48 |
| Fiche-action 9.3 : Soutenir des projets de recherche en sciences et technologies du numérique pour la biologie, la santé et l'autonomie | p.49 |
| <ul style="list-style-type: none"> - T2Lor : surveillance de l'insuffisance cardiaque - « Cyber bio santé » - Loria : bio informatique, outils intelligents de télésurveillance | |
| Fiche-action 9.4 : Conforter un pôle de pointe pour l'industrie de la santé en Lorraine | p.50 |
| <ul style="list-style-type: none"> - IRM matériaux amagnétiques - Centre de formation à la robotique chirurgicale - Renforcement de Nancyclotep - Ingénierie pour la santé | |

Récapitulatif des impacts financiers sur la période 2014-2016

| Projet | coût total (M€) |
|---|------------------------|
| Déployer la télésanté et la télémédecine | 9,792 |
| Structurer la filière de la « silver Economy » | 7,05 |
| Soutenir des projets de recherche en sciences et technologies du numérique pour la biologie, santé et autonomie | 14,5 |
| Conforter un pôle de pointe pour l'industrie de la santé en Lorraine | 34,445 |
| Total | 65,787 |

ACTION 9 : Développer l'industrie de santé en Lorraine et en faire un territoire de référence dans l'e-santé et la « silver economy ».

Fiche-action 9-1 : Déployer la télésanté et la télémédecine.

L'accès aux soins est difficile pour certaines populations pour des raisons de difficultés de déplacements de localisation d'offres de soins et de la démographie médicale. Aussi la région Lorraine, via l'ARS de Lorraine, a-t-elle fait de la télémédecine un enjeu majeur avec des choix de solutions régionales structurantes devant permettre d'adresser tout projet médical s'appuyant sur la télémédecine (téléconsultation, téléexpertise, téléimagerie, ...).

De plus, les projets de déploiement de télémédecine sont une opportunité de validation de solutions techniques innovantes, porteuses d'avenir mises au point par les industriels de la filière (dispositifs médicaux communicants, traitement des données) et d'intégration des réseaux d'informations des centres hospitaliers sur un modèle « d'hôpital étendu ».

L'action s'articule autour de 3 axes :

- le déploiement de **3 à 4 projets de télémédecine** bien identifiés sur la prise en charge de l'AVC, la télémédecine pour les détenus, le médico-social et la dialyse. ils s'appuient sur des unités pilotes, à éprouver avant déploiement au niveau régional ;
- la construction d'un **Hôpital Lorrain Numérique** étendu sur son réseau de soin : intégration des données de soin et expériences de télémédecine avec le médico-social et le centre hospitalier du Luxembourg ;
- le développement d'une plate-forme de **télesurveillance paramédicale / télémédecine** des personnes âgées atteintes de pathologies chroniques à domicile portée par l'entreprise CardioRenal Diagnostics en lien avec l'ARS et les Maisons de Santé Pluridisciplinaires (voir également Partie III du Pacte).

Les impacts attendus sont l'amélioration du système de soins, le développement d'activité des entreprises de service impliquées et la création d'un pôle de compétitivité e-santé.

Les principaux partenaires sont l'ARS, GCS Télésanté Lorraine, Pharmagest-Welcoop, CardioRenal Diagnostics, les CHR Metz-Thionville et CHU de Nancy au sein de la Communauté Hospitalière de Territoire de Lorraine, les unités sanitaires au sein des structures pénitentiaires, les structures médico-sociales et les professionnels libéraux.

IMPACT FINANCIER

| Projet | coût total (M€) |
|--|------------------------|
| Déployer la télésanté et la télémédecine | |
| - projets de télémédecine | 1,182 |
| - Hôpital lorrain numérique | 4 |
| - plate-forme d'appel | 4,61 |
| Total | 9,792 |

ACTION 9 : Développer l'industrie de santé en Lorraine et en faire un territoire de référence dans l'e-santé et la « silver economy ».

Fiche-action 9-2 : Structurer la filière « silver economy ».

Le vieillissement de la population est un enjeu majeur, sociétal, sanitaire et médicosocial qui entraînera une évolution de l'offre technologique et de services, mais également une évolution dans les usages et modes d'intervention répondant à cette nouvelle demande de soins qu'il convient d'anticiper pour faire de la Lorraine un territoire pilote en matière d'autonomie, de maintien à domicile et plus globalement de développement de la « Silver Economy » et de positionner dans le cadre du développement des territoires de e-santé soutenu par le Commissariat Général à l'Investissement.

Le programme d'action doit débiter par la mise en place d'un comité de pilotage régional visant à coordonner les actions des intervenants en matière de développement autour de l'autonomie et du vieillissement et des projets de télémédecine notamment pour accompagner la mise en place et le développement de projets tels que :

- **l'Institut de l'Autonomie** : développement de projets novateurs, solutions à la perte d'autonomie (ex : simulateur de conduite pour les victimes d'un AVC) ; Le coût de ce projet est estimé à 6,3 M€ dont 4,3 M€ pour la construction du bâtiment et 2 M€ pour son fonctionnement ;
- d'un **Pôle Handicap et Vieillissement** : animation de l'écosystème local de la santé à domicile et de la perte d'autonomie, accompagnement au montage de projets, formation des professionnels de la perte d'autonomie. Le recrutement d'un chargé de mission et la mise en œuvre de ces actions sur 3 ans sont estimés à 0,3 M€. La formation des professionnels est évaluée à 0,45 M€ sur 3 ans.

Il s'agit de fédérer les acteurs régionaux sur la thématique de l'autonomie et du vieillissement et développement de solutions répondant aux nouvelles demandes de soins.

Les principaux partenaires sont les collectivités, l'ARS et autres services de l'Etat, l'Institut de l'Autonomie, le Pôle Handicap et Vieillissement et ses partenaires respectifs notamment le CHR Metz-Thionville et le CHU de Nancy au sein de la Communauté Hospitalière de Territoire de Lorraine et les entreprises du domaine.

IMPACT FINANCIER

| Projet | coût total (M€) |
|---|-----------------|
| Structurer la filière « silver economy » | |
| - institut de l'autonomie | 6,3 |
| - animation du pôle handicap et vieillissement | 0,3 |
| - programme de formation des professionnels de la perte d'autonomie | 0,45 |
| Total | 7,05 |

ACTION 9 : Développer l'industrie de santé en Lorraine et en faire un territoire de référence dans l'e-santé et la « silver economy ».

Fiche-action 9-3 : Soutenir des projets de recherche en sciences et technologies du numérique pour la biologie, la santé et l'autonomie.

Perçues comme l'une des réponses aux défis auxquels est confronté le système de soins, les Sciences et Technologies du numérique en santé, représentent un enjeu industriel porteur d'un fort potentiel d'innovation. Elles doivent permettre d'améliorer la qualité et l'efficacité des soins et d'apporter des solutions pour faire face au vieillissement de la population.

Elles sont un outil pour concevoir de nouveaux traitements, mieux prendre en charge les maladies chroniques, organiser le travail des professionnels en réseau, lutter contre les inégalités de santé et mieux répondre aux aspirations à l'autonomie des personnes dépendantes. Elles entraînent aussi une production massive de données numériques dont l'exploitation est un défi.

Le projet est structuré selon 3 axes de recherche :

- innover dans les **techniques diagnostiques et thérapeutiques en neurosciences et en cancérologie** ;
- développer des **systèmes d'aide à la personne et la télésanté** ;
- gérer et traiter / analyser des **jeux de données multidimensionnelles en biologie et santé**.

Il s'agit de favoriser et de renforcer la dynamique de recherche collaborative avec les entreprises du domaine des technologies biomédicales en Lorraine pour diffuser les technologies clés génériques vers les PME, aider au développement de nouvelles entreprises régionales avec une structuration en plateformes, créer plusieurs dizaines d'emplois au sein des entreprises partenaires. L'impact final étant la contribution à des économies de santé.

Les principaux partenaires sont l'Université de Lorraine, l'Inria, le CNRS, le CHU de Nancy, les Centres d'Investigation Clinique (CIC), le CHR Metz, les PME et TPE et les jeunes entreprises.

IMPACT FINANCIER

| Projet | coût total (M€) |
|--|------------------------|
| Soutenir des projets de recherche en sciences et technologies du numérique pour la biologie, la santé et l'autonomie | 14,5 |

ACTION 9 : Développer l'industrie de santé en Lorraine et en faire un territoire de référence dans l'e-santé et la « silver economy ».

Fiche-action 9-4 : Conforter un pôle de pointe pour l'industrie de la santé en Lorraine.

L'Ingénierie pour la santé et la bio-ingénierie, au carrefour des sciences de la vie et des sciences pour l'ingénieur, constitue une filière de développement identifiée par la région Lorraine (Santé et Biotechnologies) et bien ancrée sur le territoire régional. C'est un champ thématique pluridisciplinaire qui rassemble des équipes de recherche des EPST et de l'Université de Lorraine, dont les Ecoles d'Ingénieurs, ainsi que des équipes et services hospitaliers du CHU de Nancy.

La bio-ingénierie et les technologies de santé sont source d'innovation et de développement économique. D'ores et déjà une dizaine d'entreprises a été créée en Lorraine autour de cette thématique.

Cette action a pour objectif d'accélérer la valorisation des résultats de recherches et de programmes de formation associés, des résultats et programmes qui sont prêts à être transformés en produits et en services. L'action se décline en quatre projets :

- **IRM et dispositifs médicaux - matériaux amagnétiques** : mise en place d'un centre expert sur la compatibilité des dispositifs médicaux ;
- **Centre de formation à la robotique chirurgicale** ;
- **Renforcement de Nancyclotep** : développement de la commercialisation de nouveaux traceurs, de l'évaluation clinique et de la formation ;
- **Ingénierie pour la santé** : maturation de projets de recherche en produits et services pour améliorer la prévention et le traitement de maladies dégénératives cardiovasculaires, ostéoarticulaires ou cérébrales, liées au vieillissement. Ce volet inclut le repositionnement de molécules sur de nouvelles pathologies.

Cette action devrait permettre la création de quelques 150 à 200 emplois directs dans les 3 ans dans des entreprises locales à fort développement et qui travaillent déjà dans ces domaines.

Les principaux partenaires sont l'Université de Lorraine, l'INSERM, le CHU de Nancy, le CHR de Metz-Thionville, des entreprises dont des start-up.

IMPACT FINANCIER

| Projet | coût total (M€) |
|--|-----------------|
| Conforter un pôle de pointe pour l'industrie de la santé en Lorraine | |
| - IRM matériaux amagnétiques | 10,745 |
| - centre de formation à la robotique chirurgicale | 6,5 |
| - renforcement de Nancyclotep | 9,6 |
| - Ingénierie pour la santé | 7,6 |
| Total | 34,445 |

ACTION 10 : Préparer et accompagner les entreprises de la filière automobile pour anticiper les mutations et renforcer l'excellence.

Apparue en Lorraine en tant qu'industrie de reconversion, à la suite du déclin des industries minières et sidérurgiques, l'industrie automobile est aujourd'hui fortement ancrée en région et représente une activité particulièrement stratégique. La Lorraine se positionne ainsi à la 5^e place des régions automobiles françaises en termes de valeur ajoutée.

Les sites constructeurs (Renault SOVAB, EVOBUS, SMART, PSA Peugeot-Citroën Metz et Trémery) représentent plus de 10 000 emplois. Les principaux équipementiers mondiaux possèdent un établissement en Lorraine et en font la 1^{ère} région équipementière française en termes d'emplois (plus de 40 établissements, 10 200 emplois). Près de 250 PMI-PME interviennent comme sous-traitants significatifs de la filière automobile (en considérant un chiffre d'affaires supérieur à 15 % pour l'automobile). La somme des emplois de tous ces établissements porte ainsi à plus de 30 000 le nombre de salariés dans cette filière.

La Lorraine s'intègre dans une zone géographique Grand Est et Grande Région très marquée par l'industrie automobile. Ce grand espace européen compte ainsi 120 000 salariés issus du secteur automobile, et voit la production de plus d'1,5 million de véhicules sortir de ses usines d'assemblage par an.

La filière automobile lorraine doit relever plusieurs défis :

- la mondialisation du marché automobile génère une concurrence exacerbée, à laquelle s'ajoute une dynamique transfrontalière plutôt subie (les biens intermédiaires élaborés en Lorraine y sont rarement transformés, et sont souvent constitués de composants importés de la Grande Région) ;
- des tailles critiques d'entreprises (pénalisante dans le renouvellement ou l'acquisition de nouveaux marchés, manque de visibilité des stratégies qui s'opèrent dans la filière) ;
- une position de sous-traitance à des rangs 2 ou au-delà, qui met les entreprises dans une position de dépendance et les éloignent d'une implication proactive dans les projets ;
- une région davantage marquée par la production au détriment de l'innovation.

Malgré ces difficultés, le secteur automobile lorrain trouve ses forces dans sa couverture de l'ensemble de la filière (constructeurs, équipementiers, rangs n), sa variété de métiers et de compétences (la quasi-totalité d'un véhicule peut potentiellement être fabriquée en Lorraine) et sa situation géographique et logistique, à proximité des grands centres de production automobile européens (notamment de l'Allemagne).

Des projets récents sont également source d'avenir et d'évolution de la filière : production de la Smart électrique (Hambach), du moteur économique 3 cylindres de PSA Peugeot Citroën (Trémery) ou encore du nouveau Renault Master de la SOVAB (Batilly), projets dont certains sont soutenus au titre de la Prime d'Aménagement du Territoire.

Les ressources existantes ou en cours de structuration en termes d'innovation et situées à proximité sont également un atout : pôles de compétitivité sur les matériaux (Materalia et Fibres), pôle de compétitivité automobile Véhicule du Futur (Alsace/Franche-Comté), un réseau de ressources technologiques dense (centres techniques, laboratoires universitaires et de Grandes Ecoles, ...), l'IRT M2P (matériaux, métallurgie, procédés) orienté vers les marchés du transport, de l'énergie et de l'industrie.

Ces dernières années de nombreuses actions ont été menées en faveur du secteur automobile.

AUTOESSOR est le relais en région de la PFA, Plateforme de la Filière Automobile, structure mise en place en 2009 au plus fort de la crise par les constructeurs français et les fédérations de fournisseurs avec l'aide des pouvoirs publics. L'ARIA lorraine (Association Régionale des Industriels de l'Automobile, création en 2012) est le bras armé de la PFA et regroupe une cinquantaine d'industriels de la filière automobile lorraine.

La Charte régionale automobile, pilotée par l'UIMM, en charge de l'adaptation des compétences des salariés aux évolutions engendrées par les mutations de la filière.

La coordination des acteurs s'effectue au niveau stratégique et général dans le COR auto (Comité d'ORientation) et au niveau du pilotage des actions dans le comité de pilotage regroupant l'ARIA, la CCIRL, l'UIMM, la DIRECCTE et la Région.

Dans ce cadre, de nouvelles orientations ont vu le jour : l'importance du réseau, de la vision stratégique, de la diversification, de l'innovation, d'une approche industrielle et financière globale, de l'importance du développement durable de la maîtrise de ses process de fabrication et de leur variabilité mais surtout l'importance du facteur humain comme source du changement (avec les modifications importantes que cela peut provoquer dans le rapport à l'entreprise).

Ainsi, pour exemple, nombre de PMI rencontrent les mêmes difficultés et n'ont pas le recul et l'ouverture suffisants pour les traiter de manière mutualisée, souvent pour des raisons concurrentielles. Les temps évoluent, notamment depuis la crise, et certaines entreprises se rendent compte de l'intérêt de mettre en œuvre des stratégies gagnant/gagnant avec d'autres partenaires, plutôt que de rester isolées et risquer de tout perdre.

Le plan d'actions proposé permettra une montée en gamme et en compétences des entreprises de la filière et se décompose en 4 points :

- le déploiement d'un plan automobile renforcé visant à mieux connaître le tissu automobile lorrain au travers de diagnostics succincts et à encourager la diversification de celles-ci sur de nouveaux marchés en France et à l'étranger, en accélérant la mise en relation commerciale, en leur donnant de la visibilité sur d'autres filières et les clés d'entrée associées ;
- un axe de travail orienté développement des compétences et relation homme-machine ;
- un volet portant sur les outils et procédés de demain ;
- un volet axé nouvelle mobilité.

| | |
|--|-------------|
| Fiche-action 10.1 : Définir une approche stratégique pour la diversification commerciale et l'animation de la filière | p.54 |
| Fiche-action 10.2 : Planter une Ecole du Lean et diffuser les bonnes pratiques industrielles | p.55 |
| Fiche-action 10.3 : Transférer aux sous-traitants les procédés et outils de demain | p.56 |
| Fiche-action 10.4 : Positionner la Lorraine dans les nouvelles mobilités | p.56 |

Récapitulatif des impacts financiers sur la période 2014-2016

| Projet | coût total (M€) |
|---|------------------------|
| Définir une approche stratégique pour la diversification commerciale et l'animation de la filière | 3,7 |
| Planter une Ecole du Lean et diffuser les bonnes pratiques industrielles | 1,36 |
| Transférer aux sous-traitants les outils et procédés de demain | - |
| Positionner la Lorraine dans les nouvelles mobilités | - |
| Total | 5,06 |

ACTION 10 : Préparer et accompagner les entreprises de la filière automobile pour anticiper les mutations et renforcer l'excellence.

Fiche-action 10-1 : Définir une approche stratégique pour la diversification commerciale et l'animation de la filière.

Dans ce contexte de mutation de la filière, une connaissance fine du tissu est primordiale pour mieux accompagner les entreprises dans leurs besoins et permettre aux acteurs publics de déployer des dispositifs pertinents. L'outil de diagnostic envisagé permettra d'apporter un éclairage extérieur au dirigeant (2 journées, 200 entreprises visées), de déterminer avec lui une première feuille de route et de cartographier la filière de manière plus fine pour suivre son évolution. Est également envisagée une « boîte à outils » qui centralisera informatiquement en un même lieu divers supports utiles à l'entreprise en matière de gestion ou de performance (tableaux de bord type), de prévisions d'activités des constructeurs...

Les grands donneurs d'ordres exigent de plus en plus de leurs fournisseurs que le chiffre d'affaires les liant ne dépasse pas 30 %. En outre, il est impératif d'aider les entreprises à se diversifier et à se développer en France et à l'international. Les actions viseront à leur apporter l'éclairage nécessaire sur d'autres secteurs d'activité, à identifier les freins et avantages à l'entrée sur ces marchés. La fonction commerciale des entreprises, souvent de petite ou moyenne taille, doit être aussi renforcée par davantage de mises en relation avec de nouveaux clients, par une participation accrue à des salons/conventions d'affaires, l'organisation de speed-meetings ou l'accompagnement/coaching via le recours à des consultants (dirigeants à profil souvent technique et en charge de plusieurs fonctions).

L'animation nécessaire de la filière comprendra le pilotage du programme, l'orientation des entreprises vers les dispositifs ad hoc, des groupes de travail thématiques et échanges d'expériences, la détection de projets innovants et l'organisation de sessions de créativité, des prestations de veille, de cartographie, l'amélioration de l'attractivité de la filière. Le dispositif sera co-animé par les industriels au travers de l'ARIA (Association Régionale de l'Industrie Automobile), la CCI de région Lorraine ainsi que l'université. Le programme, sur 3 ans, sera susceptible de démarrer dès 2014 sous pilotage potentiel de l'ARIA.

IMPACT FINANCIER

Pour mieux connaître les entreprises pour mieux les accompagner : 0,6 M€ (déploiement diagnostic succinct: 0,4 M€, observatoire : 0,1 M€, boîte à outils : 0,1 M€)

En ce qui concerne la diversification commerciale : 1,6 M€ (actions de sensibilisation : 0,3 M€ - mise en relation commerciale : 0,7 M€- accompagnements individuels (0,6 M€)

S'agissant de l'animation de la filière : 1,5 M€

| Projet | coût total (M€) |
|---|-----------------|
| Définir une approche stratégique pour la diversification commerciale et l'animation de la filière | 3,7 |

ACTION 10 : Préparer et accompagner les entreprises de la filière automobile pour anticiper les mutations et renforcer l'excellence.

Fiche-action 10-2 : Implanter une Ecole du Lean et diffuser les bonnes pratiques industrielles.

Le Lean vise à supprimer les gaspillages pour se concentrer sur la valeur ajoutée d'un produit. Ses principes sont aujourd'hui appliqués à tous les niveaux de l'entreprise et tous les secteurs.

Sa mise en œuvre s'appuie résolument sur les hommes de l'entreprise, ceux-là même qui créent la valeur ajoutée et permettent chaque jour d'entretenir l'amélioration continue, le progrès, l'amélioration des conditions de travail. L'entreprise devient réactive et capable de répondre plus efficacement à la demande client. Elle devient ainsi plus performante et capable de résister aux tensions des marchés.

Une école du lean sur le modèle de celle de l'ECAM Strasbourg trouverait sans aucun doute un écho favorable en Lorraine. Celle-ci pourrait se voir étoffer avec une approche mobile de type camion lean qui déplace un atelier au sein de l'entreprise et le déploiement de consultants.

En outre, les grandes entreprises, dans le cadre de l'ARIA, souhaitent participer activement au processus d'amélioration industrielle et pour ce faire envisagent des mises à disposition de compétences.

Ce projet pourrait démarrer en 2014 sous le pilotage de l'Université de Lorraine ou de la CCIR Lorraine. A terme, cette action devrait avoir un caractère intersectoriel.

Les partenaires pressentis sont les industriels lorrains de l'ARIA et hors ARIA, la CCIR et l'Université.

IMPACT FINANCIER

En ce qui concerne l'école du lean et lean mobile : 0,5 M€ (dont 0,15 M€ lean mobile, 0,1 M€ d'investissement dans une ligne de production et du temps homme).

Au sujet du lean consultant 20 entreprises : 0,5 M€.

S'agissant du déploiement des bonnes pratiques interentreprises 600 jours sur 3 ans : 0,36 M€.

| Projet | coût total (M€) |
|--|------------------------|
| Implanter une école du Lean et diffuser les bonnes pratiques industrielles | 1,36 |

ACTION 10 : Préparer et accompagner les entreprises de la filière automobile pour anticiper les mutations et renforcer l'excellence.

Fiche-action 10-3 : Transférer aux sous-traitants les procédés et outils de demain.

Le véhicule de demain sera totalement différent de celui d'aujourd'hui dans sa conception son utilisation, son usage.

Dans ce cadre, les procédés de fabrication vont être fortement impactés avec l'usage de nouveaux matériaux, le recours à davantage de capteurs, une structure plus légère, des unités de fabrication de plus petite tailles, plus flexibles et pour de petites séries,...

Un travail plus approfondi doit être mené entre les laboratoires et les industriels très nombreux en Lorraine mais de très petites tailles pour passer d'un stade de sous-traitants à celui d'une conception innovante, d'une création de valeur et de marge.

Des actions en ce sens sont envisagées dans le cadre du projet d'implantation du CEA-TECH (cf. objectif 1).

ACTION n°10 : Préparer et accompagner les entreprises de la filière automobile pour anticiper les mutations et renforcer l'excellence.

Fiche-action 10-4 : Positionner la Lorraine dans les nouvelles mobilités.

L'évolution du concept de mobilité va faire apparaître de nouveaux métiers et services dans l'industrie automobile. La Lorraine a des atouts lui permettant de se positionner dans ces nouveaux secteurs d'activités : des entreprises travaillant déjà dans la filière automobile, dont le savoir-faire est reconnu et divers acteurs performants (entreprises d'autres secteurs industriels ou des services, chercheurs, experts de la mobilité, Ecoles et Universités, ...).

Au moins 3 secteurs semblent plus matures pour développer de nouvelles réponses aux enjeux des véhicules et mobilités du futur : le secteur de la déconstruction automobile (recyclage, valorisation, ...), celui des services (liés à la mobilité) et celui de l'électro-mobilité.

Le véhicule électrique, le véhicule hydrogène, le déploiement des bornes de recharge, les nouvelles mobilités sont autant de sujets qui vont prendre une importance accrue dans notre quotidien.

Des actions visant à soutenir le déploiement de véhicules propres ou bornes de rechargement sont ainsi recensées dans les objectifs 1 (hydrogène) et 3 (infrastructures de recharge).

ACTION 11 : Consolider et développer une filière aéronautique compétitive.

Le marché de l'aéronautique concerne une soixantaine d'industriels en Lorraine qui y trouvent des débouchés à plus forte valeur ajoutée et une visibilité à moyen terme contrairement aux marchés en perte de vitesse tels que l'automobile ou la sidérurgie.

Le comité de filière animé par la Région Lorraine et appuyé par les industriels a mis en évidence deux thématiques de travail : le financement et le développement des compétences sur lesquelles les acteurs régionaux sont mobilisés pour accompagner les entreprises dans la conquête des marchés aéronautiques.

La dynamique de la filière est également liée aux bénéfices des actions menées par la grappe d'entreprises AERIADES, qui a bénéficié sur la période 2011-2013 d'un soutien du FNADT au titre du programme « grappes d'entreprises » arrivant à terme alors que les projets montent en puissance. Il est donc proposé de soutenir ces nouveaux projets.

Le Pôle de compétitivité MATERIALIA apporte également son appui sur le volet innovation avec plusieurs projets développés et financés sur les composites, l'allègement des matériaux et l'amélioration des cœurs électriques des appareils.

Parallèlement, SAFRAN installe à Commercy, avec le soutien de l'Etat (prime d'aménagement du territoire et FRED), une unité industrielle de haute technologie, Safran Aéro Composite. Cette usine est le fruit d'un partenariat industriel entre le motoriste aéronautique Snecma (Safran) et le spécialiste des composites tissés Albany International (Etats-Unis). Elle est destinée à produire des pièces en matériaux composites pour les moteurs de nouvelle génération LEAP, afin d'équiper notamment les avions d'Airbus et de Boeing. La production des premières pièces est prévue au 1er semestre 2015.

Ce projet étoffe le tissu industriel dédié à l'aéronautique en Lorraine où sont déjà présents de grands donneurs d'ordre tels que les groupes AIRCELLE et ESTERLINE par leurs filiales SLCA et LEACH International, véritables moteurs de la filière aéronautique lorraine dans les domaines du composite et de l'avionique. Des synergies avec les industriels locaux peuvent être envisagées notamment concernant la formation et le développement des compétences.

Fiche-action 11.1 : Poursuivre la structuration des sous-traitants lorrains p.58

Fiche-action 11.2 : Faire de l'implantation du SAFRAN une opportunité pour la filière p.59

Récapitulatif des impacts financiers sur la période 2014-2016

| Projet | coût total (M€) |
|---|-----------------|
| Poursuivre la structuration des sous-traitants lorrains | 3,75 |
| Faire de l'implantation de SAFRAN une opportunité pour la filière | 4 |
| Total | 7,75 |

ACTION 11 : Consolider et développer une filière aéronautique compétitive.

Fiche-action 11-1 : Poursuivre la structuration des sous-traitants lorrains.

Les actions d'AERIADES sur lesquelles il est proposé de mettre l'accent sont :

- l'accompagnement aux certifications spécifiques aéronautiques EN9100 et NADCAP ;
- l'accompagnement au déploiement de l'interface « BoostAerospace » utilisé par les donneurs d'ordre ;
- la mutualisation de moyens (consommables, assurances, énergie...) ;
- la participation à des évènements internationaux et salons.

Un diagnostic des besoins en compétences est en cours de réalisation. La mise en œuvre d'un plan de développement des compétences établi suite à ce diagnostic devra s'appuyer sur les partenaires de la formation concernés, notamment l'UIMM / OPCAİM.

La montée en charge actuellement rencontrée par les sous-traitants pourra être accompagnée par un soutien aux investissements.

De plus, l'engagement des PME sur des programmes aéronautiques nécessite de leur part un fort investissement financier. Elles pourront en cela s'appuyer sur la palette d'outils financiers disponible en Lorraine, que le Pacte complète utilement (cf. objectif 4 – ingénierie financière)

Les principaux partenaires sont le pôle Materialia, l'UIMM et l'OPCAİM et les collectivités.

IMPACT FINANCIER

| Projet | coût total (M€) |
|---|------------------------|
| Poursuivre la structuration des sous-traitants lorrains : | |
| - actions de la grappe | 1,8 |
| - développement des compétences | 0,45 |
| - appel à projets pour les investissements | 1,5 |
| Total | 3,75 |

ACTION 11 : Consolider et développer une filière aéronautique compétitive.

Fiche-action 11-2 : Faire de l'implantation de SAFRAN une opportunité pour la filière.

L'usine de Safran Aéro Composite, filiale de SNECMA, sera construite à Commercy pour produire les aubes de soufflante et le carter fan en composite 3D pour la nouvelle famille de moteurs LEAP-X. Une partie des locaux construits sera louée à Albany, partenaire industriel de Snecma sur le LEAP-X, pour le process de début de gamme (tissage, injection).

L'objectif du projet est de démarrer la production en série début 2015, sachant que la certification et les premières livraisons de l'A320 NEO sont prévues au dernier trimestre 2015.

La Préfecture de la Meuse a mis en place un dispositif de coordination des acteurs locaux du recrutement et de la formation pour répondre aux besoins de Snecma. Six apprentis ont déjà entamé un parcours de formation.

Les acteurs travaillent à un projet de centre de compétences et de formation en aérocomposites (pour ouverture en 2014) à destination de Safran Aéro Composite et Albany Engineered Composites, et qui pourrait également être utilisé par le tissu industriel lorrain et devenir un centre de référence dans le domaine.

Le projet d'implantation est estimé à 57 M€ dont 33 M€ d'investissement immobilier. Une prime d'aménagement du territoire a été obtenue (3,3 M€), ainsi qu'un abondement du Fonds de Restructuration de Défense pour 2,8 M€.

A horizon 2015, le site générera un chiffre d'affaires de 109 M€ avec les emplois suivants : 180 créations d'emplois directs Snecma à Commercy, 200 créations d'emplois directs Albany, 100 créations d'emplois indirects Snecma sur ses sites en Ile-de-France, en soutien à la production sur le site de Commercy.

IMPACT FINANCIER

| Projet | coût total (M€) |
|--|------------------------|
| Faire de l'implantation de SAFRAN une opportunité pour la filière - programme d'investissement - centre de formation | 4 |

ACTION 12 : Accroître la compétitivité de la filière forêt-bois.

Avec 23 000 salariés, la filière forêt-bois est majoritairement constituée d'entreprises de moins de 10 personnes.

Elle est issue d'une forêt importante en Lorraine, qui couvre 37 % du territoire. La part des forêts publiques, communales et domaniales, représente 68 % du total. Les peuplements feuillus représentent 75 % de la surface forestière et les 2/3 du volume sur pied. 3,5 millions de m³ de bois sont récoltés chaque année, en majorité du bois d'œuvre. La Lorraine est la première région de récolte de hêtre et la troisième pour la récolte de sapin-épicéa. La Lorraine est la 1^{ère} région française pour le sciage de feuillus, la 6^{ème} pour le sciage de résineux.

Toutefois, localement, les entreprises de la première transformation ne répondent que difficilement aux attentes des entreprises de la seconde transformation. La Lorraine est donc exportatrice de bois brut et importatrice de sciages, notamment de sciage de résineux élaboré (séchés, aboutés) pour ses unités de seconde transformation.

Depuis 5 ans, à quelques exceptions près, les scieries lorraines ont peu investi, prenant un retard certain par rapport aux scieries situées dans d'autres régions. L'enjeu est aujourd'hui de les voir diversifier leur activité, se tourner vers l'innovation, se positionner sur des niches et se regrouper pour répondre aux marchés export.

Par ailleurs, une montée en puissance du bois énergie est constatée, le nombre de chaufferies bois en fonctionnement ou en construction est significatif et la puissance installée devrait passer à 375 mégawatts en 2015 pour une consommation de biomasse forestière estimée à 596 000 tonnes par an.

De ce fait, les besoins en matière première progressent depuis quelques années et cela crée des tensions sur certains marchés.

Le secteur des panneaux est en concurrence avec le bois énergie utilisant la même matière première. Les entreprises implantées en région comptent un petit nombre d'acteurs mais ont un poids économique régional conséquent. Leur développement est lié aux capacités de la forêt et des industries du sciage à leur assurer des approvisionnements compétitifs et réguliers.

Le poids régional de la filière papier carton est significatif également avec 12 papeteries industrielles et place la Lorraine en tête des régions papetières françaises.

Le reste du tissu est composé d'entreprises assurant la transformation du bois dans les secteurs de l'ameublement, de l'écoconstruction, de l'emballage, de la menuiserie et de l'aménagement de la maison.

Les rencontres régionales pour l'avenir du bois ont mobilisé les entreprises et tous les partenaires en début d'année 2013. Il en ressort un fort besoin de concertation entre les acteurs, permettant de développer un travail collectif et collaboratif, permettant le développement de la filière.

| | |
|--|-------------|
| Fiche-action 12.1 : Structurer la filière bois lorraine par des actions transverses d'animation et de formation | p.62 |
| Fiche-action 12.2 : Suivre et optimiser la ressource forestière | p.64 |
| Fiche-action 12.3 : Développer les bonnes pratiques et de nouvelles technologies dans la rénovation et l'écoconstruction bois | p.66 |
| Fiche-action 12.4 : Construire en Lorraine un projet haut de gamme dans l'ameublement et l'équipement des lieux de vie | p.68 |
| Fiche-action 12.5 : Innover et rationaliser dans le secteur du bois énergie | p.69 |

Récapitulatif des impacts financiers sur la période 2014-2016

| Projet | coût total (M€) |
|---|------------------------|
| Structurer la filière bois lorraine par des actions transverses d'animation et de formation | 22,6 |
| Suivre et optimiser la ressource forestière | 10,6 |
| Développer les bonnes pratiques et de nouvelles technologies dans la rénovation et l'écoconstruction bois | 6,1 |
| Construire en Lorraine un projet haut de gamme dans l'ameublement et l'équipement des lieux de vie | 2,2 |
| Innover et rationaliser dans le secteur du bois énergie | 3,3 |
| Total | 44,8 |

ACTION 12 : Accroître la compétitivité de la filière forêt-bois.

Fiche-action 12-1 : Structurer la filière bois lorraine par des actions transverses d'animation et de formation.

La filière forêt-bois Lorraine, dont le déficit commercial se situe au 2^e rang national, a besoin de développer la création de valeur ajoutée et d'emplois. Son renforcement passe par la modernisation des installations mais aussi par le développement de projets collaboratifs et d'actions de mutualisation.

Le Pacte Lorraine permet de rassembler les initiatives sectorielles déjà développées, dans un projet fédérateur et cohérent, avec une gouvernance unique. Il permettra de franchir un seuil qualitatif et quantitatif, d'améliorer le couplage entre enseignement, recherche et entreprise, et ainsi participer à la création d'emplois et de la valeur ajoutée locale.

Cela passe par la création d'une gouvernance régionale, l'accroissement des mutualisations et de la performance des entreprises, l'amélioration du niveau d'intégration des différents maillons de la filière, l'amplification de l'innovation marketing et commerciale et l'accompagnement particulière des besoins en formation.

Les actions portent sur :

- la mise en place d'un projet de filière partagé piloté par GIPEBLOR (interprofession) ;
- la création de la maison de la forêt et du bois, lieu de rencontre pluridisciplinaire des acteurs de la filière qui permettra d'accroître les partenariats et échanges collaboratifs ;
- le soutien aux projets industriels structurants ;
- l'accompagnement au financement de l'outil de modernisation des PME sous forme d'aides directes ;
- l'accompagnement de projets de structuration des sous-traitants papetiers (plateforme QS+) ;
- le soutien aux projets d'innovation des entreprises et le montage de projets collaboratifs ;
- le développement des formations / parcours techniques et spécifiques à l'activité papetière (Formation initiale et continue) ;
- le développement du transfert de savoir-faire (en lien avec le Contrat de Génération) ;
- le développement des compétences des salariés en lien avec les certifications (employabilité) ;
- l'augmentation du niveau de compétences des salariés ;
- l'amélioration de la compétitivité des entreprises.

Les principaux partenaires sont GIPEBLOR, le CRITT Bois, l'Université de Lorraine, l'ENSTIB, le Pôle Fibres, les industriels de la filière, PAPEST, QS+, l'ONF, les communes forestières, l'INRA, Agro-Paristech, l'OPCA3+, le CFA Papetier, FAFSEA.



Dynamiser les filières d'excellence et d'avenir

IMPACT FINANCIER

| Projet | coût total (M€) |
|---|------------------------|
| Structurer la filière bois lorraine par des actions d'animation et de formation | 22,6 |

ACTION 12 : Accroître la compétitivité de la filière forêt-bois.

Fiche-action 12-2 : Suivre et optimiser la ressource forestière.

Améliorer la mobilisation des bois et la relation producteurs-transformateurs (scieries) est une nécessité pour un bon fonctionnement de la filière bois. Par ailleurs, celle-ci souffre d'un déficit de mobilisation du bois, souvent par manque d'accessibilité des parcelles forestières, notamment en zones montagneuses. Le développement de la desserte forestière constitue donc un enjeu majeur pour permettre de « sortir » le bois et améliorer l'approvisionnement de la filière aval. De même, afin d'assurer aux industriels un approvisionnement régulier et compétitif, il est vital de conforter les entreprises de travaux forestiers (ETF), maillon indispensable à la mobilisation des bois.

Les actions comportent :

- des travaux d'amélioration de la desserte forestière interne et externe aux massifs forestiers (création de routes, pistes forestières, places de dépôt de bois, de retournement des camions-grumiers, suppression de « points noirs ») ;
- un travail pour une contractualisation dynamique via des contrats pluriannuels ;
- un soutien aux ETF pour les investissements permettant un développement de la mécanisation avec une exploitation respectueuse des sols et des peuplements ;
- un soutien aux investissements de renouvellement de peuplements de faible valeur économique ou inadaptés en raison d'une inadéquation essence-station forestière.

Par ailleurs, l'augmentation prévue des prélèvements de bois pour l'énergie, la construction et la filière en général vont poser trois questions importantes :

- quelle est la ressource disponible sous différents scénarios d'exploitation et de transformation ?
- comment assurer une gestion durable de la ressource forestière lorraine soumise à forte pression ?
- comment prendre en compte les risques naturels (vent, sécheresse, agressions biotiques, pertes de fertilité) ?

Les actions comportent :

- l'amélioration des estimations opérationnelles de la ressource à l'échelle des bassins d'approvisionnement pour optimiser les prélèvements de bois tout en protégeant la valeur patrimoniale et écologique de la forêt. La cellule biomasse a récemment stabilisé la méthodologie de cette estimation, mais il est maintenant urgent d'en augmenter la précision par un échantillonnage plus dense et un véritable suivi dans le temps ;
- le développement de nouveaux modes de conduite des peuplements en tenant compte de risques sur la conservation et la fertilité des sols ;
- la quantification la sensibilité et la résilience des forêts lorraines à des accidents climatiques.

De plus, dans l'amont de la filière, une fonction de transfert spécifique sera développée, sur la base des besoins à court terme des entreprises et de l'optimisation de la qualité de la ressource, en s'appuyant sur le potentiel élevé en développement rapide porté par les laboratoires et plate-formes mutualisées INRA, l'Université, AGROPARISTECH, le LABEX ARBRE, l'ONF et le centre de recherche national de Velaine-en-Haye (54).

Les actions exigent de :

- mettre en place une plate-forme de transfert technologique dotée de nouveaux matériels, de mise à disposition de surface bâtie, de personnel et de matériels scientifiques ;
- optimiser une fonction transfert de technologie sur l'amont de la filière en :
 - favorisant l'approvisionnement des entreprises en essences adaptées ;
 - permettant la valorisation d'essences régionales (sapin blanc, hêtre), facilitant les dynamiques industrielles dans ce but, notamment dans la construction ;
 - développant des méthodes/outils de caractérisation de la qualité des bois pour différents usages, à toutes les étapes de la production, afin d'obtenir des standards intégrant correctement les flux et bilans des filières bois aux échelles des territoires pour élaborer de nouveaux procédés de valorisation des bois de qualité secondaire ;
 - favorisant des expérimentations du type du projet ONF avec des entreprises de la construction sur le sapin des Vosges ;
 - participant à rééquilibrer la gouvernance de la R&D et du transfert dans la filière, en intégrant les pôles d'implantation, notamment le triangle Champenoux-Nancy-Epinal et les grands acteurs économiques de l'amont ;
 - confortant le système formé par l'Université, l'INRA, le CNRS et AGROPARISTECH dans sa mission de dynamisation de la filière et d'organisation du transfert ;
- œuvrer pour une meilleure traçabilité des bois.

IMPACT FINANCIER

| Projet | coût total (M€) |
|---|-----------------|
| Suivre et optimiser la ressource forestière | 10,6 |

ACTION 12 : Accroître la compétitivité de la filière forêt-bois.***Fiche-action 12-3 : Développer les bonnes pratiques et de nouvelles technologies dans la rénovation et la construction et l'écoconstruction bois.***

Le marché de la construction bois et de l'écoconstruction est en croissance en Lorraine. Le nombre d'acteurs présents sur le marché régional est en augmentation. Les principaux freins restent aujourd'hui le manque d'information quant aux produits concurrents, le manque de structuration de la filière bois locale et le manque de produits industriels élaborés localement.

Les actions visent à :

- communiquer davantage quant aux potentiels régionaux et améliorer l'organisation et la mobilisation dédiées aux axes stratégiques de la filière aval de l'écoconstruction auprès des entreprises dans leurs démarches de développement ;
- construire une plate-forme démonstratrice et d'essais dédiée aux techniques de la construction et de la rénovation de demain, sur les thèmes de l'isolation phonique et thermique, de la résistance au feu et aux autres conditions hostiles, de la rénovation du bâti ancien, ainsi que de la construction bois de grande hauteur ;
- mettre en œuvre une action spécifique auprès des entreprises, destinée à améliorer la compétitivité et la productivité, intégrant le thème de la traçabilité ;
- mettre en œuvre une approche globale du bâtiment inspirée de l'analyse du cycle de vie, prenant en compte les relations interentreprises au sein de la filière ;
- appuyer les certifications et les démarches d'accréditation des centres de ressources pour les produits bois et écomatériaux (certification « qualité des matériaux bio-sourcés, référentiels qualité, accréditation des matériels et structures ISO 17065 ») ;
- soutenir le développement de la grappe d'entreprises Green Valley et l'accroissement de son champ de compétences ;
- soutenir la diversification des entreprises de la 1^{ère} transformation vers des produits constructifs plus élaborés.

Il existe en outre un manque de structuration des acteurs travaillant des bois issus d'arbres feuillus, notamment le hêtre. En réponse à ce constat, le syndicat mixte du pays d'Epinal Cœur des Vosges a présenté un projet relatif à la structuration de cette filière dans les Vosges, labellisé pôle d'excellence rurale en 2011. Il souhaite désormais contribuer à la structuration de la filière Lorraine et au développement d'un projet améliorant l'exploitation du hêtre en Lorraine sous le label « Terre de Hêtre ».

Un ensemble de nouvelles utilisations est à créer et de nouveaux marchés sont donc à ouvrir. Peu pourront être conquis dans le domaine de la construction sans une connaissance approfondie des caractéristiques mécaniques du hêtre. Il est donc prévu de :

- mobiliser les scieries de hêtre autour du projet, informer des enjeux en termes d'ouverture de nouveaux débouchés et marchés pour les sciages ;
- suivre la réalisation des échantillons en scierie ;
- assurer le suivi de l'ensemble de l'étude de caractérisation du hêtre et participer à des essais en laboratoire ;
- assurer le lien entre la plate-forme d'essais et les scieries ;
- résoudre le problème de la certification ;
- travailler avec des designers sur des produits de menuiserie intérieure ;

- créer un atelier bois spécifique au hêtre pour la signalétique (ONF-Pays d'Epinal) ;
- développer commercialement avec la marque « TERRE DE HETRE ».

IMPACT FINANCIER

| Projet | coût total (M€) |
|--|-----------------|
| Développer les bonnes pratiques et de nouvelles technologies dans la rénovation et l'écoconstruction | 6,1 |

ACTION 12 : Accroître la compétitivité de la filière forêt-bois.

Fiche-action 12-4 : Construire en Lorraine un projet haut de gamme dans l'ameublement et l'équipement des lieux de vie.

Le Pôle Lorrain Ameublement Bois (PLAB), association loi 1901, continue à développer sa mission d'animateur économique. En janvier 2011, lors d'un appel à projet national, l'expertise du PLAB pour la filière ameublement et la pertinence de son rôle fédérateur auprès de 90 entreprises lui a permis d'être reconnue par la DATAR comme une grappe d'entreprises. Actuellement, une démarche de rapprochement entre Lorraine Terre de Luxe et le PLAB a été entreprise par les financeurs publics. Elle devrait aboutir à conforter le PLAB dans son expertise de porteur de projet d'actions collectives et de le positionner sur le développement en Lorraine d'un projet haut de gamme dans l'ameublement et l'équipement des lieux de vie.

L'action vise à accroître la performance des entreprises, à favoriser l'innovation marketing et commerciale, à valoriser les filières ameublement et art luxe et à soutenir la formation et le conseil.

Les principaux partenaires sont le PLAB et Lorraine Terre de Luxe et le Conseil Général des Vosges.

IMPACT FINANCIER

| Projet | coût total (M€) |
|--|------------------------|
| Construire en Lorraine un projet haut de gamme dans l'ameublement et l'équipement des lieux de vie | 2,2 |

ACTION 12 : Accroître la compétitivité de la filière forêt-bois.

Fiche-action 12-5 : Innover et rationaliser dans le secteur du bois-énergie.

La Lorraine propose d'ores et déjà un ensemble de compétences unique en France autour de ce thème, permettant de couvrir tous les champs d'activités allant de la ressource jusqu'à l'étude de l'impact environnemental global de la filière en passant par les aspects mobilisation de la ressource, prétraitements, procédés de valorisation, réduction de la pollution, impact socio-économique, ...

Pour faire de la Lorraine le centre européen d'étude et de développement du bois-énergie, il est proposé de développer une plate-forme technologique bois énergie en soutien aux entreprises du secteur :

- gazéification de la biomasse ;
- prétraitement de la biomasse et pyrolyse ;
- combustion dans le secteur domestique ;
- combustion dans les secteurs collectifs et industriels ;
- évaluation des procédés et des filières.

L'objectif est d'assurer la transition énergétique, de développer de l'emploi local pour la production et la logistique d'approvisionnement de la filière.

Les principaux partenaires sont l'Université de Lorraine, EDF, le CNRS, l'Office National des Forêts, le CRITT Bois, le Pôle Fibres, GIPEBLOR et les industriels.

IMPACT FINANCIER

| Projet | coût total (M€) |
|---|------------------------|
| Innover et rationaliser dans le secteur du bois-énergie | 3,3 |

ACTION 13 : Rendre la Lorraine agricole et agro-alimentaire plus compétitive, innovante et diversifiée.

Au Recensement Agricole 2010, la Lorraine agricole employait 26 500 actifs au sein de 12 650 exploitations, dont 7 900 grandes ou moyennes. La Surface Agricole Utile (SAU) moyenne était de 90 ha, soit 22 ha de plus en 10 ans. Sur les 1 096 000 ha de SAU, les exploitations mixtes de polyculture-élevage, les élevages bovins et les exploitations spécialisées en grandes cultures représentent 97 % de la SAU et 90 % des exploitations. Les exploitations lorraines se sont agrandies et spécialisées. L'élevage, encore très présent en Lorraine, risque de céder la place aux grandes cultures dans les zones à bon potentiel en raison d'un revenu plus modeste et de contraintes plus fortes. Parmi les filières de diversification, certaines sont particulièrement performantes : le cheval, l'arboriculture, ou encore l'élevage ovin ; d'autres, comme le maraîchage, sont à développer nettement compte tenu des possibilités offertes par le bassin de consommation de proximité.

Les objectifs prioritaires de l'agriculture lorraine sont de favoriser la polyculture-élevage en aidant en priorité l'élevage, et de diversifier les productions pour plus d'emplois et de valeur ajoutée en développant les circuits de proximité.

En complément du présent contrat particulier, c'est notamment sur ces priorités que la Lorraine compte bénéficier des financements du programme de développement rural, et d'un programme de modernisation des bâtiments d'élevage ambitieux.

L'industrie agro-alimentaire (IAA) est méconnue en Lorraine. Elle emploie pourtant 11 500 actifs, et 10 % des salariés de l'industrie en région. Le chiffre d'affaires des IAA lorraines de plus de 20 salariés est de 2,5 Mds€. Les exportations des IAA représentent 11 % de l'excédent régional. L'industrie des viandes et l'industrie laitière représentent 53 % des entreprises de 20 salariés et plus, et en particulier la filière de transformation du lait, en majorité tournée vers la fabrication de fromage, réalise 39 % du CA des IAA (la Lorraine est la deuxième région française pour la production de fromages à pâte molle).

Le tissu des IAA lorraines est constitué à 80 % de PME de moins de 20 salariés, et de trop peu d'entreprises de taille intermédiaire (ETI). Par contre, sur les 11 plus grands groupes agro-alimentaires (plus de 4 000 personnes en France), 7 sont implantés en Lorraine. 20 établissements sur 56 comptant 50 salariés et plus appartiennent à des entreprises dont le siège social n'est pas dans la région.

La Lorraine agro-alimentaire dispose d'un fort potentiel compte tenu des ressources disponibles (86 % des céréales quittent la région sans y être transformées) et de son savoir-faire industriel. A l'occasion des rencontres régionales pour l'avenir de l'agro-alimentaire, les entreprises ont pu faire connaître leurs priorités : l'innovation, en valorisant mieux le CRITT AGRIA et les réseaux de recherche et d'enseignement disponibles en région (ENSAIA-Université de Lorraine, IFBM-QUALTECH), l'export, en mutualisant les bonnes expériences et en développant la veille commerciale (Maison de l'export de la CCIR), et l'investissement.

Fiche-action 13.1 : Développer des filières de diversification à haute valeur ajoutée et créatrices d'emplois p.72

- Développer les filières de diversification
- Développer les circuits de proximité
- Plate-forme d'innovation et de transfert sur les thèmes de l'agroécologie et de la polyculture-élevage

Fiche-action 13.2 : Impulser par des projets innovants un plan global de développement de la filière agro-alimentaire en Lorraine p.74**Fiche-action 13.3 : Elaborer de nouveaux produits alimentaires et de nouvelles biomolécules d'origine végétale et de p.75**

- Projet NUTRALOR
- Projet BIOPROLOR

Fiche-action 13.4 : Renforcer les outils de formation et le développement des compétences dans les zones rurales p.77

- Améliorer les conditions d'accueil dans les structures de formation
- Faire des établissements publics locaux agricoles de Lorraine des références comme outil d'innovation en matière de défi vert
- Créer un biopôle santé animale et agro-alimentaire

Récapitulatif des impacts financiers sur la période 2014-2016

| Projet | coût total (M€) |
|---|------------------------|
| Développer des filières de diversification à haute valeur ajoutée et créatrices d'emplois | 39,8 |
| Impulser par des projets innovants un plan global de développement de la filière agro-alimentaire en Lorraine | 2,16 |
| Elaborer de nouveaux produits alimentaires et de nouvelles biomolécules d'origine végétales à partir de programmes de recherche ambitieux | 16,2 |
| Renforcer les outils de formation et le développement des compétences au bénéfice des zones rurales | 20,5 |
| Total | 78,66 |

ACTION 13 : Rendre la Lorraine agricole et agro-alimentaire plus compétitive, innovante et diversifiée.

Fiche-action 13-1 : Développer des filières de diversification à haute valeur ajoutée et créatrices d'emplois.

Depuis de nombreuses années, la région Lorraine s'est spécialisée dans les 3 principales productions agricoles (lait, viande et céréales) en délaissant les autres productions avec pour conséquence un vieillissement du verger lorrain, une forte diminution de la filière avicole, des difficultés pour développer la filière porcine, des filières équine ou aquacole à structurer.

Le développement de la filière fruitière (projet DARDAR) nécessite le rajeunissement des vergers par de nouvelles plantations pour obtenir des vergers plus performants, un étalement de période de production et une adéquation avec les besoins industriels.

Le développement des filières d'élevage (porcine, avicole, équine) nécessite d'établir un projet de filière afin de structurer celles-ci. La préoccupation de développer la production porcine locale a été largement mise en avant dans le cadre des rencontres régionales. Elle est également confortée par les conclusions d'une étude menée par le Conseil Régional qu'il conviendrait de porter à la connaissance des professionnels.

Le développement de la filière des fibres végétales telles que le chanvre doit passer par des essais, en cours avec les Chanvriers de l'Est et le Pôle de compétitivité FIBRES, qui pourraient mener à la construction d'unités de transformation du chanvre à destination du textile dans un contexte de flambée du coût du coton et des problèmes environnementaux causés par ces cultures.

Par ailleurs, l'objectif d'une alimentation de qualité passe notamment par le développement d'une offre de produits de proximité qui permet - tout comme les signes officiels de qualité - la création de valeur ajoutée en région. Une impulsion peut être donnée au travers des quatre projets structurants suivants portant sur la période 2013-2016 en lien avec les collectivités locales :

- **Projet agro-biopôle autour du site de la base aérienne 128 de Metz :** Démonstrateur du savoir-faire en produits locaux et circuits courts, intégrant à la fois les filières végétales et animales, de la production à la commercialisation, ainsi qu'un volet énergies renouvelables (unité de production d'énergie photovoltaïque et/ou d'une unité de méthanisation). Ce projet serait complémentaire, sur site, au projet de pôle d'appui à la formation vétérinaire ;
- **Projet de valorisation en circuit de proximité des productions agricoles du Saulnois :** Construction d'ateliers de transformation de viande, fruits et légumes, fleurs et végétaux ainsi que l'accompagnement des investissements des acteurs souhaitant aménager des points de vente (exploitants agricoles, offices de tourisme, syndicats d'initiative) ;
- **Projet de création d'une cuisine centrale avec filières courtes d'approvisionnement sur le bassin de Pompey ;**
- **Projet de création d'un atelier technologique agro-alimentaire auprès de l'EPL de la Meuse.** Cet atelier permettrait la production et la commercialisation, sur le

territoire et avec les matières agricoles locales, de produits carnés, de produits laitiers frais et de produits végétaux (4^{ème} et 5^{ème} gamme, compotes, jus...). Ce projet créera une filière complète de valorisation des productions de l'EPL AGRO de la Meuse avec la valorisation du lait de l'exploitation et, à plus long terme, la mise en place d'un atelier de production porcine.

Le développement d'une plate-forme d'innovation et de transfert est nécessaire sur les thèmes de l'agro-écologie et de la polyculture-élevage. Le contexte lorrain présente également des atouts propices à l'étude et à la diffusion des systèmes « agro-écologiques » : diversité des systèmes (activités de culture, d'élevage et de sylviculture), gradient important de valorisation des milieux, en partant des systèmes d'agriculture extensif et d'agriculture biologique, pour aller vers des systèmes agricoles très intensifs. La place de la polyculture-élevage y est centrale. L'action fédératrice proposée comporte donc la consolidation et la mise en réseau des stations d'expérimentation et des fermes de référence lorraines, coordonnées par la chambre d'agriculture de Lorraine.

IMPACT FINANCIER

| Projet | coût total (M€) |
|---|-----------------|
| Développer des filières de diversification à haute valeur ajoutée et créatrices d'emplois | |
| - Développer les filières de diversification | 5,6 |
| - Développer les circuits de proximité | 29,2 |
| - Plate-forme d'innovation et de transfert sur les thèmes de l'agro-écologie et de la polyculture-élevage | 5 |
| Total | 39,8 |

ACTION 13 : Rendre la Lorraine agricole et agro-alimentaire plus compétitive, innovante et diversifiée.

Fiche-action 13-2 : Impulser par des projets innovants un plan global de développement de la filière agro-alimentaire.

Forte de la richesse régionale en outils de formation et de recherche – développement, la filière agro-alimentaire de Lorraine souhaite saisir l'opportunité, à la fois du Pacte et de la dynamique engagée autour du contrat de filière nationale pour bâtir un plan de développement concernant l'ensemble des entreprises de la filière régionale autour des projets suivants :

Les actions soutenant l'émergence du plan de filière comprennent :

- le **développement de la démarche collective « La Lorraine Notre Signature »** : cette démarche, initiée avec le soutien de la Région et portée par l'AIAL, va s'étendre dès 2013 au réseau de la grande distribution ;
- la mise en place d'un **plan de mutualisation des dépenses énergétiques et de valorisation des déchets de l'agro-alimentaire**. Une étude sur la cartographie des besoins, le recensement des gisements et les besoins énergétiques des IAA sera portée dès 2013 par le CRITT Agria. Elle sera le point de départ de construction de ce plan qui pourrait être porté par le CRITT Agria ;
- un projet de **structuration des parcours d'innovation et la mise en place d'une plate-forme de créativité** auprès de l'ENSAIA conjointement au déménagement de la halle de génie culinaire sur le site de l'ENSAIA à Vandœuvre-lès-Nancy constitue les base d'un pôle de l'innovation autour du CRITT Agria, de l'ENSAIA et de l'AIAL ;
- la **mise en place d'un Cluster LAIT** ayant pour objectif d'améliorer les process et la compétitivité des industriels, pour les ancrer sur le territoire et de faire de la Lorraine un centre de référence de la recherche et de l'enseignement sur l'industrie laitière ;
- la **création d'un centre expérimental de filière arboricole** porté par l'AREFE (association régionale d'expérimentation fruitière de l'Est) pour l'étude et la valorisation des fruits dans l'industrie agro-alimentaire.

IMPACT FINANCIER

| Projet | coût total (M€) |
|---|-----------------|
| Impulser par des projets innovants un plan global de développement de la filière agro-alimentaire | 2,16 |

ACTION 13 : Rendre la Lorraine agricole et agro-alimentaire plus compétitive, innovante et diversifiée.

Fiche-action 13-3 : Elaborer de nouveaux produits alimentaires et de nouvelles biomolécules d'origine végétale.

Les travaux de recherche sur les matières premières agricoles peuvent s'orienter vers les différents niveaux de la chaîne alimentaire ou utiliser ces matières pour une application non alimentaire. Les deux programmes de recherche proposés couvrent le domaine de la production des matières premières, de leur transformation via l'élaboration des aliments et celui de leur impact sur la santé humaine ainsi que via la production de nouvelles biomolécules pour des applications notamment en chimie.

Projet NUTRALOR

Depuis sept ans, le projet NUTRALOR (Nutrition Alimentation Lorraine) a permis la compréhension de nombreux phénomènes d'interaction entre les composés actifs bénéfiques pour la santé et les matrices alimentaires. Des applications industrielles ont d'ores et déjà été engagées avec des entreprises telles que Nestlé et Saint-Hubert. Le présent projet est focalisé sur cette application concrète des recherches.

Les impacts attendus sont :

- des publications scientifiques spécifiques à ce projet ;
- des signatures de contrats industriels sur ce projet ;
- le lancement de produits industriels ;
- la réalisation de journées scientifiques et « grand public » ;
- le lancement d'entreprises émergentes ;
- la création d'emplois industriels dans les start-ups.

Le projet relève du pôle de compétences FABELOR, un des 7 pôles nationaux reconnus par le ministère de l'Agriculture. Il concerne principalement le pôle scientifique de l'Université de Lorraine « Agronomie, Agro-alimentaire, Forêt » (A2F) mais aussi des pôles "Biologie, Médecine, Santé" (BMS) et « Energie, Matériaux, Procédés, Produits » (EMPP). Il bénéficie du soutien de trois EPST : le CNRS, l'INRA et l'INSERM.

Projet BIOPROLOR

Depuis 2009, 6 entreprises du secteur se sont fédérées à 7 laboratoires académiques lorrains. L'objectif assigné à BIOPROLOR, qui concerne largement le secteur de la santé, est à la fois : d'apporter des réponses aux questions de recherche qui constituent des points de blocages à la découverte et au développement industriel de nouvelles molécules bioactives, et de permettre aux entreprises de développer ensemble de nouveaux marchés en faisant le pari de l'innovation.

Le programme 2010-2013 a permis d'accompagner le développement des entreprises partenaires, vers la signature de contrats de fourniture de molécules à des clients de grands comptes Industriels, générant ainsi une trentaine d'emplois hautement qualifiés.

L'objectif est de poursuivre et amplifier la dynamique dans le domaine de la découverte et la production de substances d'origine naturelle, destinées aux marchés à forte valeur ajoutée tels que : la pharmacie, la cosmétique, l'agrochimie, et plus généralement la chimie de spécialité afin de faire émerger une « Bioengineering Valley » en Lorraine, qui occupera une position leader au plan international, dans les domaines économiques cités.

Cette « Bioengineering Valley » devra être complétée par d'autres acteurs de la Grande Région, avec lesquels des contacts ont été engagés et qui ont déjà manifesté un accord de principe pour cette opération structurante.

Le principal impact recherché par le projet BIOPROLOR 2014-2016 est produire un effet de levier sur le développement économique de la filière dans le domaine de la valorisation des substances naturelles (principalement végétales) destinées aux marchés de chimie de spécialité à forte valeur ajoutée.

IMPACT FINANCIER

| Projet | coût total (M€) |
|--|-----------------|
| Elaborer de nouveaux produits alimentaires et de nouvelles biomolécules d'origine végétale | |
| - Projet NUTRALOR | 2,2 |
| - Projet BIOPROLOR | 14,0 |
| Total | 16,2 |

ACTION 13 : Rendre la Lorraine agricole et agro-alimentaire plus compétitive, innovante et plus diversifiée.

Fiche-action 13-4 : Renforcer les outils de formation et le développement des compétences dans les zones rurales.

Les déséquilibres ruraux – urbains sont exacerbés en Lorraine avec une attirance forte du sillon lorrain et un délaissement important des zones rurales appauvries par la fermeture de quelques unités industrielles qui constituaient le principal moteur économique.

Cette tendance touche directement les établissements d'enseignements agricoles Etablissements Publics Locaux Agricoles (EPLA) et Maisons Familiales et Rurales (MFR) situés en milieu rural qu'il convient de dynamiser en améliorant leur capacité d'accueil et en leur permettant de se situer en outil de référence, par exemple, sur le projet agro-écologique porté par le Ministère de l'agriculture sous le timbre « produisons autrement ».

Les EPLA souhaitent à ce titre se doter de supports de démonstration à la fois pour la formation des jeunes professionnels mais également pour participer au développement du territoire dans lequel ils s'inscrivent.

L'amélioration des conditions d'accueil dans les structures de formation en milieu rural repose sur 3 projets :

- **le projet d'investissement immobilier de l'Ecole d'Horticulture et de Paysage de Roville Aux Chênes - Internat et plateau technique** : nouvel internat destiné à 120 jeunes filles apprenties pour favoriser la qualité d'accueil, l'ouverture aux jeunes filles des métiers traditionnellement masculins, le développement des métiers émergents en horticulture, et le développement de l'attractivité du territoire rural ;
- **le projet de construction d'un pôle de vie résidentielle** à la MFR de Vigneulles comprenant internat, cuisine, salles de restauration, salle d'activités, salle multimédia, préau. L'objectif de ce projet est d'augmenter le nombre d'alternants, de proposer une vie résidentielle de qualité, de mettre en synergie des actions de formation et des activités d'accueil-hébergement et de développer des formations et contrats en alternance ;
- **le projet de construction d'un espace de documentation à l'EPL de Mirecourt** : cet espace intégrera un fonds documentaire papier et numérique et comprendra un espace dédié à l'accueil de manifestations culturelles, une salle de cours de 32 places ainsi qu'une salle multimédia de 24 places.

Un autre objectif est de faire des établissements publics locaux agricoles de Lorraine des références comme outil d'innovation en matière de défi vert. 3 EPLA sont concernés :

- **le projet de l'EPLA de Courcelles-Chaussy** : installer une mini-méthanisation pour valoriser les effluents d'élevage et la biomasse avec énergie valorisée pour les serres et le maraîchage en lien avec le développement des circuits courts et installer une unité de traitement des effluents liquides de la ferme par « lagunage » ;

- **le projet de l'EPLA de Pixérécourt** : cette unité de méthanisation pourra être d'un dimensionnement conséquent et bénéficiera à la fois : d'un approvisionnement continu d'effluents d'origine animale, de déchets verts, et de déchets industriels alimentaires et d'une utilisation quotidienne annuelle de l'énergie produite en chauffage du site de Pixérécourt et en utilisation industrielle ;
- **le projet de l'EPLA de la Meuse** : La construction d'un méthaniseur par voie sèche sur l'Exploitation agricole de la Meuse un triple objectif : pédagogique, d'amélioration énergétique et écologique sur l'exploitation, et économique avec mise en place d'une station biogaz.

Enfin, un troisième objectif vise à créer un biopôle santé animale et agro-alimentaire.

Le délaissement des zones rurales entraîne un déficit de vétérinaires ruraux, au service de l'élevage des animaux de rente, principalement dans le quart nord-est de la France impose à court terme de changer de modèle pour la formation des vétérinaires français. Ainsi, il est proposé de créer à Metz un pôle d'appui à la formation vétérinaire, pôle de mutualisation pour les quatre écoles vétérinaires françaises, visant à apporter une spécialisation d'excellence en médecine vétérinaire rurale à créer pour les étudiants en spécialisation ou en complément du diplôme de vétérinaire.

Le site messin serait ainsi spécialisé dans les questions relatives aux animaux de rente et à la faune sauvage, la santé publique vétérinaire et la police sanitaire, la maîtrise de l'environnement juridique, la production animale et la compétitivité des filières d'élevage et développement durable, la coopération sanitaire.

Enfin, les enjeux liés à la sécurité sanitaire et au développement durable pourront faire l'objet de partenariats innovants avec les établissements lorrains et transfrontaliers : Université de Lorraine, ENSAIA, réseaux d'exploitations pédagogiques, école doctorale RP2E (ressources-procédés-produits-environnement), réseau universitaire de la Grande Région.

IMPACT FINANCIER

| Projet | coût total (M€) |
|---|-----------------|
| Renforcer les outils de formation et le développement des compétences dans les zones rurales | |
| - Améliorer les conditions d'accueil dans les structures de formation | 11 |
| - Faire des établissements publics locaux agricoles de Lorraine des références comme outil d'innovation en matière de défi vert | 9,5 |
| - Créer un biopôle santé animale et agro-alimentaire | |
| Total | 20,5 |



Promouvoir des démarches
innovantes d'attractivité
et d'aménagement des
territoires

La Lorraine est une terre d'échanges caractérisée par les grandes infrastructures de communication qui dessinent son territoire le long des axes Est-Ouest et Nord-Sud, mais aussi une terre de solidarité et d'innovation sociale qui s'exprime dans la densité de son tissu associatif et la diversité de ses territoires.

La qualité du potentiel lorrain, son positionnement frontalier et européen constituent de réels atouts pour une mobilisation collective.

Placé dans un espace de coopération transfrontalière au cœur de l'Europe, la Grande Région, le Sillon Lorrain est l'épine dorsale de ces échanges et constitue un véritable corridor européen.

La Lorraine doit continuer à tirer bénéfice de cette situation géographique par un réseau de transport adapté aux besoins : la réalisation des projets majeurs attendus, tels l'A31 bis ou la LGV Est-Européenne, s'avère indispensable pour améliorer significativement la fluidité et la sécurité des déplacements sur les axes routier et ferroviaire.

En ce qui concerne le transport de marchandises, la région Lorraine, qui est déjà aujourd'hui une des premières régions multimodales françaises, doit connaître un développement ambitieux du transport fluvial en profitant d'une situation privilégiée en amont des grands ports européens, à travers les investissements nécessaires à la réalisation des projets d'aménagement portuaire, en particulier la création de plateformes multimodales le long de la Moselle.

L'attractivité d'une région est fonction de la qualité de son environnement, de la diversité de ses bassins d'emploi, de sa dynamique de développement, de son aptitude au changement... qui sont autant de facteurs complémentaires et déterminants.

Ainsi, l'agglomération messine est confirmée comme site d'accueil d'un pôle économique de l'Etat, constitué par différents services relevant du Ministère de l'économie et des finances : l'opérateur national de perception de l'écotaxe poids lourds et le service national des Douanes, un centre statistique composé de statisticiens de l'INSEE et des ministères sociaux, ainsi qu'un centre interrégional de services bancaires de la Caisse des Dépôts et Consignation. Ces nouveaux services contribuent à renforcer sa vocation interrégionale et européenne par des coopérations avec les voisins européens, notamment Eurostat.

Par ailleurs, l'OIN Alzette-Belval, garant de la réouverture de territoires délaissés et d'anciennes friches, se veut exemplaire en termes d'innovation et de développement durable. Véritable laboratoire d'expérimentations aux frontières du Luxembourg, c'est tout le Nord Lorrain qui bénéficiera de ce renouveau.

Si le dynamisme démographique et économique s'est plutôt affirmé sur l'axe central, d'autres territoires sont porteurs de démarches d'innovation fortes à l'exemple du SYDEME, véritable acteur de la transition écologique et énergétique, pour faire de la Moselle Est une terre d'énergie, et d'exemple, la vocation de ce projet étant d'être exportable à toute collectivité qui le souhaiterait.

Afin de poursuivre la politique volontariste et dynamique en faveur de la compétitivité et de l'attractivité du territoire, il convient également de promouvoir le développement des zones à enjeux touristique et culturelle.

La Lorraine est une terre d'accueil et de culture affirmée avec des sites emblématiques, en terme de patrimoine ou de mémoire comme Verdun, un tourisme vert en expansion avec le thermalisme ou encore la valorisation des savoir-faire comme le travail du verre ou du cristal.



Promouvoir les démarches innovantes d'attractivité et d'aménagement des territoires

Enfin, le développement d'infrastructures technologiques de haut niveau est un facteur déterminant de cette attractivité : la couverture numérique de l'ensemble des territoires est une des réponses à ces multiples enjeux, tout comme le maillage territorial en terme d'offres de soins ou encore le développement de modes de transports doux.

Renforcer les dynamiques territoriales, c'est multiplier les capacités d'initiatives, encourager les occasions d'innover et les chances de faire aboutir les projets.

Récapitulatif des impacts financiers sur la période 2014-2016

| Projet | Coût total (M€) |
|---|-----------------|
| Action 14 : Construire des territoires pilotes de valorisation des ressources | 788,326 |
| Action 15 : Affirmer la vocation culturelle et touristique de la Lorraine | 291,635 |
| Action 16 : Tisser des réseaux pour promouvoir l'égalité des territoires | 95,16 |
| Total | 1175,121 |



Promouvoir les démarches innovantes d'attractivité et d'aménagement des territoires

| | |
|---|------------|
| ACTION 14 : Construire des territoires pilotes de valorisation des ressources | 84 |
| Fiche-action 14-1 : Aménager un éco-territoire transfrontalier avec l'OIN Alzette Belval | 86 |
| Fiche-action 14-2 : Positionner la Lorraine en territoire pilote pour la transition énergétique | 88 |
| Fiche-action 14-3 : Développer un savoir-faire innovant en matière de traitement des sols et des eaux | 92 |
| Fiche-action 14-4 : Soutenir des actions innovantes dans l'économie sociale et solidaire | 94 |
| ACTION 15 : Affirmer la vocation culturelle et touristique de la Lorraine | 96 |
| Fiche-action 15-1 : Promouvoir les lieux de culture et de mémoire | 100 |
| Fiche-action 15-2 : Valoriser le livre et les arts visuels comme vecteurs de développement | 103 |
| Fiche-action 15-3 : Encourager une économie de loisirs de pleine nature et de bien-être | 106 |
| Fiche-action 15-4 : Créer un Pôle de ressources et d'excellence sportive | 108 |
| ACTION 16 : Tisser des réseaux pour promouvoir l'égalité des territoires | 109 |
| Fiche-action 16-1 : Déployer le numérique comme soutien à l'implantation économique | 111 |
| Fiche-action 16-2 : Etendre les réseaux de santé de proximité | 113 |
| Fiche-action 16-3 : Améliorer le réseau navigable pour le développement économique et touristique | 114 |



Promouvoir les démarches innovantes d'attractivité et d'aménagement des territoires

ACTION 14 : Construire des territoires pilotes de valorisation des ressources.

L'amélioration des performances environnementales des activités et la prise en considération de l'environnement sont les conditions essentielles pour un développement économique durable du territoire.

La mise en œuvre des principes de précaution, d'action préventive et de correction à la source, dans le soutien aux activités ayant un impact sur l'environnement, de même que la prévention des risques, doivent s'inscrire dans une logique de développement économique.

La démarche le développement du Nord Lorrain sur le territoire de l'OIN Alzette-Belval en site démonstrateur d'éco-responsabilité, démontre la volonté de la Lorraine de saisir les opportunités des anciens sites miniers et le fait transfrontalier pour rebondir.

Le traitement des sols pollués et la transformation des friches, qu'elles soient militaires, industrielles, urbaines voire commerciales, sont accélérés.

Les projets répondant aux besoins de transition énergétique des territoires ont aussi vocation à être accompagnés. C'est pourquoi, un programme pilote ambitieux de réduction de la consommation énergétique aussi bien des ménages que des entreprises, tant au travers d'investissements que de l'adoption de comportements plus vertueux, et sur la diversification des sources d'énergie a été établi. Des projets particuliers viennent illustrer ce programme pilote régional. Ainsi, le projet d'économie circulaire porté par le SYDEME est exemplaire d'une démarche territoriale, associant procédés innovants et gestion intégrée des déchets.

De telles démarches bénéficient aux publics les plus éloignés de l'emploi, à l'instar du développement des recycleries/ressourceries. L'économie sociale et solidaire est à même d'intégrer les populations fragilisées tout en contribuant à la protection de l'environnement.

Fiche-action 14-1 : Aménager un éco-territoire transfrontalier avec l'OIN Alzette-Belval

L'objectif poursuivi dans le cadre de l'OIN Alzette-Belval est de développer un éco-territoire transfrontalier démonstrateur de la ville de demain.

Fiche-action 14-2 : Positionner la Lorraine en territoire pilote pour la transition énergétique

Un programme régional d'investissement et de promotion de comportements vertueux permet de développer une approche par territoire pour des publics ciblés. Sont ainsi traitées la rénovation thermique de l'habitat, la maîtrise de l'énergie dans le tissu industriel, l'éco-mobilité et la diversification des moyens de production d'énergie, au travers d'expérimentations spécifiques et de structuration des filières. Le projet du SYDEME constitue une réponse originale aux problématiques de caractérisation, de recyclage utile et de gestion des déchets.

Fiche-action 14-3 : Développer un savoir-faire innovant en matière de traitement des sols et des eaux

La poursuite et l'amplification de la politique de remise en état des espaces dégradés sont fondamentales en Lorraine, comme l'expérimentation de procédés de gestion et de valorisation des déchets, de dépollution des sols et de la protection de la qualité de l'air qui doit être soutenue. L'environnement et la ressource en eau doivent être protégés en partenariat avec les entreprises.

La Moselle est leader en matière d'étude et de traitement de l'environnement : ce savoir-faire innovant doit être valorisé, en particulier les actions menées à ce titre par l'Université de Lorraine, le Laboratoire interdisciplinaire des environnements continentaux (LIEC), le Laboratoire de Chimie Physique et Microbiologie pour l'Environnement (LCPME) et le Groupement d'Intérêt Scientifique sur les Fiches Industrielles (GIFSI).

La Moselle (vallée de la Fensch) et la Meurthe-et-Moselle (vallée de l'Orne) ont été retenues par le jury de l'atelier national "territoires en mutation exposés aux risques" afin d'expérimenter une stratégie territoriale de reconquête des anciens sites pollués.

Fiche-action 14-4 : Soutenir des actions innovantes dans l'économie sociale et solidaire

L'insertion par l'activité économique (IAE) portée par les entreprises de l'économie sociale et solidaire offre une étape vers l'emploi, par des parcours construits avec Pôle Emploi et les collectivités. Les projets de ressourceries/recycleries répondent aux besoins de plus en plus prégnants des collectivités territoriales en matière de gestion des déchets ménagers.

Récapitulatif des impacts financiers sur la période 2014-2016

| projet | Coût total (M€) |
|---|-----------------|
| Aménager un éco-territoire transfrontalier avec l'OIN Alzette-Belval | 60,5 |
| Positionner la Lorraine en territoire pilote pour la transition énergétique | 624,26 |
| Développer un savoir-faire innovant en matière de traitement des sols et des eaux | 96,931 |
| Soutenir des actions innovantes dans l'économie sociale et solidaire | 6,635 |
| Total | 788,326 |

ACTION 14 : Construire des territoires pilotes de valorisation des ressources.

Fiche-action 14-1 : Aménager un éco-territoire transfrontalier avec l'OIN Alzette Belval.

Le Nord lorrain constitue un espace mitoyen du Luxembourg et du site de Belval, friche industrielle luxembourgeoise sur laquelle s'implantent un important pôle de développement et d'habitat (20 000 emplois) et l'Université du Luxembourg.

A ce titre, le territoire français d'Alzette-Belval, opération d'intérêt national (OIN), est un espace à reconquérir.

L'aménagement de ce périmètre revêt des enjeux économique, social et environnemental : parc de logements vétuste et inconfortable, contraintes d'origine minière types affaissements ou pollutions, infrastructures de transports saturées.

La Communauté de Communes du Pays Haut Val d'Alzette (CCPHVA) dispose d'atouts : ses paysages naturels et sa biodiversité. Elle a d'ailleurs été retenue en 2009 aux côtés de 12 autres agglomérations françaises à l'appel à projets « Ecocité » lancé par l'Etat dans le cadre du plan "ville durable".

Le projet d'Ecocité s'inscrit ainsi dans une logique d'éco-agglomération transfrontalière, en complémentarité avec le projet développé par le Luxembourg sur le site de Belval.

Il vise à faire de ce territoire un véritable laboratoire de la ville de demain en privilégiant un développement urbain et économique faisant toute sa place à l'innovation, et offrant un cadre de vie attractif pour toutes les populations, dont la première phase d'aménagement sera mise en œuvre sur la période 2014-2016.

Les projets suivants seront ainsi développés :

- **l'aménagement de zones d'activités, d'immobilier d'entreprises et l'accueil d'équipements porteurs de richesse économique et d'innovation :**
 - o la Maison des savoirs, lieu mutualisé des activités de formation à vocation transfrontalière,
 - o l'éco accélérateur, centre de services intégré pour les entreprises dans le domaine des éco-matériaux, à gouvernance publique/privée et franco-luxembourgeoise,
 - o le super-calculateur, visant à répondre aux besoins exprimés par les acteurs bancaires et de l'industrie financière au Luxembourg et pouvant répondre aux demandes de la recherche française et/ou luxembourgeoise, et de filières clés du développement économique qui recourent au calcul intensif,
 - o le data-centers, centre de stockage de données dont l'implantation est intéressante du fait de la proximité de la frontière luxembourgeoise, l'existence du réseau haut débit et d'une bonne desserte en production d'électricité,
 - o l'implantation d'une cité des artisans autour du développement des filières de l'éco-construction et du bois ;
- **la réalisation d'opérations d'aménagements** privilégiant mixité fonctionnelle et qualité du cadre de vie avec une programmation en matière d'habitat répondant aux besoins des populations nouvelles et actuelles et un accompagnement d'opérations de rénovation du cadre bâti existant et de lutte contre l'insalubrité et la précarité énergétique ; les premières



Promouvoir les démarches innovantes d'attractivité et d'aménagement des territoires

réhabilitations tests pourront être réalisées plus spécifiquement le quartier Victor Hugo à Villerupt et les délaissés de Réseau Ferré de France qui le jouxtent ;

- **le traitement innovant des sols et des pollutions sur les friches de l'OIN**, par valorisation et éco-gestion des terres excavées, et compatibles avec de nouveaux usages résidentiels et tertiaires, (cf. fiche-action 14-3) ;
- **la production d'énergie photovoltaïque et de biomasse ;**
- **la préservation et la mise en valeur des richesses naturelles ;**
- **la réalisation d'aménagements pour les transports en commun et les mobilités douces ;**
- **l'achèvement de la liaison routière de Belval vers A30.** La voie de contournement de Villerupt et d'Audun-le-Tiche, se raccordant au projet luxembourgeois de Belval et à terme à l'autoroute luxembourgeoise A4, sera mise en service en 2015. Le raccordement au réseau autoroutier/express du côté français dans de bonnes conditions n'est pas assuré, Il s'avère nécessaire de compléter cette liaison par un nouvel aménagement routier sous maîtrise d'ouvrage du Conseil Général de Meurthe-et-Moselle.

IMPACT FINANCIER

| Projet | Coût total (M€) |
|---|-----------------|
| Eco-accelérateur, Supercalculateur, data-centers, Immobilier d'entreprises, cité des artisans | 21,5 |
| Eco-réhabilitation des cités | 12 |
| Transports / voies réservées aux mobilités douces / liaison routière A30-Belval | 17 |
| Préservation / valorisation patrimoine environnemental | 10 |
| Total | 60,5 |

ACTION 14 : Construire des territoires pilotes de valorisation des ressources.

Fiche-action 14-2 : Positionner la Lorraine en territoire pilote pour la transition énergétique.

La Lorraine est la région de France la plus consommatrice en énergie par habitant du fait du poids de l'industrie.

Afin de relever les défis de la transition énergétique, elle mise sur une politique ambitieuse de réduction de la consommation énergétique des ménages et des entreprises, tant au travers d'investissements que de l'adoption de comportements plus vertueux, et sur la diversification des sources d'énergie.

L'innovation, sa diffusion et sa démultiplication constituent les mots d'ordre du Pacte Lorraine pour accélérer cette politique, selon les axes présentés ci-dessous.

1. Les économies d'énergie

- **la rénovation thermique du patrimoine bâti lorrain**

Le bâti lorrain est caractérisé par ses faibles performances énergétiques : plus de 55 % du parc locatif social a été construit avant 1974 et son diagnostic de performance (DPE) est dans 80 % des cas supérieure à C. Quant au parc privé, 9 logements sur 10 sont anciens et énergivores, avec une prédominance de maisons individuelles. Enfin, 50 000 logements lorrains sont considérés comme pouvant appartenir à une copropriété fragile, ce qui représente 1/6^{ème} des logements situés en copropriété. Il convient d'agir de manière préventive en faveur de ces copropriétés, afin d'éviter une dégradation de la situation.

Le Pacte Lorraine identifie plusieurs actions en faveur de la rénovation thermique :

- **stimuler le secteur du bâtiment dans la mise en œuvre de la rénovation énergétique du patrimoine bâti lorrain** par une plus large mobilisation concertée de l'ensemble des acteurs économiques de l'emploi, et des branches professionnelles, le développement de la formation en cohérence avec le pôle de compétence « éco-construction » porté par la Région Lorraine, avec la multiplication des plateformes PRAXIBAT (*Formation des professionnels à la maîtrise du geste pour des bâtiments sobres, efficaces énergétiquement et durables*), en adaptant le dispositif de Formation aux Economies d'Energies dans le Bâtiment (FEEBAT) et en diffusant et stimulant des actions territoriales concertées ;
- **préparer le logement social aux enjeux de demain**, par une plus large mobilisation des locataires, le développement d'approches globales de réhabilitation et garantissant la qualité des travaux menés par les entreprises ; le développement d'une offre de logements adaptés et de projets techniques « référents », le soutien à l'innovation avec des projets pilotes en matière de domotique et/ou d'utilisation d'éco-matériaux ;
- **faire de la Lorraine une région d'excellence dans la lutte contre la précarité énergétique.** La réussite du programme « Habiter Mieux » repose sur une communication active à destination des collectivités et des bénéficiaires potentiels, un repérage efficace des situations de précarité, un partenariat financier fort pour réduire au maximum le reste à charge des familles avec des montages financiers innovants en matière de préfinancement et un accompagnement renforcé des ménages pour appréhender leurs besoins et réaliser les

travaux adaptés. Il s'agit de viser l'excellence, en renforçant l'action et l'accompagnement des territoires « vitrines » d'Habiter mieux, en développant les projets pilotes et en encourageant l'innovation, avec la poursuite des appels à projets d'amélioration de l'efficacité énergétique des projets de rénovation.

- **la maîtrise de l'énergie dans le tissu industriel lorrain**

Le Schéma Régional Climat-Air-Energie (SRCAE) vise à enclencher une véritable dynamique vertueuse permettant de réduire de 10 % la consommation d'énergie du secteur industriel en Lorraine à l'horizon 2020. Il s'agit donc de :

- **valoriser la chaleur fatale**, chaleur résiduelle issue d'un procédé et non utilisée par celui-ci, avec un appel à projets, qui intègre études de faisabilité et investissements, répondant aux besoins d'industriels plus ou moins avancés dans leur projet. Ce dispositif permettrait d'initier des projets avec des aides aux études de faisabilité et d'aider au passage à l'acte d'investissement via des aides financières à l'équipement ;

- **développer des Systèmes de Management de l'Energie ISO 50 001 (SMÉnergie)**. Ce système a pour objectif d'aider les entreprises à développer une gestion méthodique de l'énergie afin d'améliorer leur performance et ainsi pérenniser leurs actions dans le domaine de l'efficacité énergétique. Le dispositif d'aide intégrera la promotion du SMÉnergie, l'accompagnement des industriels par un prestataire, la surveillance, la mesure et le comptage de l'énergie, qui sont au cœur de cette démarche, avec des aides différenciées selon la taille de l'entreprise (de 50 à 70 %) ;

- **sensibiliser et mettre en place les outils d'une politique de maîtrise énergétique**. Il convient d'aider aussi les industriels via des études d'optimisation énergétique, hors chaleur fatale, à mieux définir la faisabilité technique et économique de leur projet et d'accompagner financièrement ceux qui décident d'investir lorsque le projet ne relève pas d'une obligation. Les équipements de comptage, gestion de l'énergie, ne se rentabilisent pas directement, d'où la frilosité des décideurs pour les investissements dans ce domaine. L'aide pour stimuler l'acquisition de ces matériels sera fonction de la taille de l'entreprise. Plus globalement, l'animation et la sensibilisation à la maîtrise de l'énergie dans l'industrie en Lorraine doit être renforcée. Un relais de type consulaire pourrait être le porteur de cette nouvelle fonction régionale.

2. L'éco-mobilité

Il est important d'agir en faveur de la réduction des émissions de dioxyde de carbone en utilisant plusieurs leviers liés à l'organisation du transport de voyageurs et de marchandises ou à la technologie, tels que :

- **faciliter le développement de la carburation GNV (Gaz Naturel Véhicules)**. Surtout développée pour les bus (secteurs de Nancy et Forbach), cette carburation mérite d'être étendue y compris dans le secteur des transports de marchandises au niveau régional. Le déploiement de stations ouvertes au grand public GNV / BioGNV est nécessaire pour assurer une plus grande flexibilité d'utilisation de ces véhicules notamment ceux dédiés au biogaz (sans bicarburation essence / GNV) ;

- **diminuer les émissions de CO2 des entreprises de transport**. La charte « Objectif CO2 / Les transporteurs s'engagent » s'inscrit dans une démarche globale de réduction des émissions de CO2, qui couvre aujourd'hui 30 % des véhicules, et fournit aux entreprises un cadre méthodologique cohérent, fiable et reconnu au niveau national ;

L'accompagnement des entreprises et l'animation de ce dispositif ont été indispensables sur les 3 premières années d'existence et doit être renouvelée pour 3 ans supplémentaires (2014–2016) ;

- **développer des politiques de mobilité moins énergivores.** L'action prioritaire est d'inciter les collectivités cibles à se lancer dans des démarches d'élaboration de Plans de Déplacements Urbains (PDU) volontaires ou de Plans Globaux de Déplacements (PGD) via le financement d'enquêtes ménages déplacement et des études associées à la construction du plan. La deuxième action est d'inciter les zones d'activités d'envergure régionale (+1000 salariés sur site) à s'approprier la démarche de stratégie de déplacement en partenariat avec les collectivités locales, à l'instar du plan de déplacements interentreprises (PDIE) du Technopôle Nancy Brabois (15000 salariés). Les autres zones d'activités bénéficieront de conseils en mobilité sur leur territoire.

3. La diversification des productions

En 2011 la Lorraine ne comptait qu'une unité de méthanisation agricole en fonctionnement sur son territoire. Il s'agit d'enclencher une dynamique forte et de soutenir des actions innovantes et exemplaires.

- **développer la filière méthanisation** en la structurant autour d'un pôle BIOGAZ, associant l'ensemble des acteurs de la filière pour apporter des réponses précises nécessaires pour garantir d'une part, la réussite technique et économique des projets méthanisation et d'autre part, l'atteinte des objectifs régionaux. Il convient de développer la filière en s'appuyant sur une étude globale de son potentiel en Lorraine et à travers un accompagnement adapté des projets. L'objectif est d'accompagner la réalisation d'au moins 30 projets sur la période 2014–2016, qui bénéficieraient d'un soutien renforcé à hauteur de 15 % de l'investissement ;

- **soutenir l'action exemplaire du SYDEME, modèle d'écologie industrielle territoriale.** L'unité de méthanisation du SYDEME a été développée sur le principe d'une valorisation exclusive de déchets fermentés cibles issus d'un tri à la source, qu'il s'agisse des biodéchets ménagers ou des biodéchets issus des activités professionnelles. Il s'agit ici également d'une des toutes premières unités du territoire français qui injecte une partie de son biogaz dans le réseau de distribution du gaz de ville et la première unité à réaliser la double valorisation cogénération / injection ;

Le SYDEME a développé un modèle intégré de gestion des déchets qui fait du Syndicat une collectivité pleinement engagée et actrice de la transition énergétique et écologique. Son objectif est de faire bénéficier de son retour d'expérience à d'autres territoires dans une logique de reproductibilité de son schéma qui consiste en :

- **une technologie de digestion anaérobie par voie sèche** adaptée aux déchets verts des collectivités, aux déchets agricoles, ainsi qu'à la codigestion de biodéchets, pour répondre au marché français en pleine expansion. La mise en place, en partenariat avec l'Entsorgungs-VerbandSaar, d'un premier digesteur sur le territoire sert de vitrine à la technologie ;
- **une unité de confection des sacs à déchets** pour les besoins du SYDEME et du développement du dispositif multiflux. Développement d'innovations sur les sacs biométhanisables, la régénération des plastiques et l'utilisation des matières recyclées ;
- **le développement de la technologie du tri multiflux** par la création d'une entité capable de réaliser des études préalables, conduire des tests grandeur nature et d'accompagner d'autres collectivités dans la mise en place du multiflux ;
- **le développement de la technologie du déconditionnement** de biodéchets emballés ;



Promouvoir les démarches innovantes d'attractivité et d'aménagement des territoires

- le développement du carburant GNV et bioGNV par la création d'un atelier d'entretien des véhicules adapté et spécialisé ;
- la création d'un centre de ressources, combiné au siège administratif du SYDEME.

IMPACT FINANCIER

| Projet | Coût total (M€) |
|---|-----------------|
| Rénovation énergétique du patrimoine bâti lorrain | |
| plateformes PRAXIBAT et nouvelles technologies (bois construction...) | 2 |
| Formation initiale et continue FEEBAT pour les formateurs | 0,9 |
| Communication FEEBAT pour les professionnels du bâtiment | 0,3 |
| Sensibilisation et mobilisation des acteurs de l'emploi et de la formation aux « métiers verts » dans le bâtiment | 1,2 |
| Audit énergétique | 3 |
| Logement social | 360 |
| Parc privé | 120 |
| Communication–Animation–Accompagnement–Démultiplication | 4 |
| Mise en place d'un fonds de tiers/pré-financement | 3 |
| Maîtrise de l'énergie dans le tissu industriel lorrain | 10,550 |
| Eco-mobilité | |
| Bus et Camions GNV (surcout de 150 véhicules) | 4,5 |
| Stations-services GNV/Bio GNV (sur la base de 30 stations avec 2 pompes/ compresseurs) | 30 |
| PDU volontaires (5) | 0,5 |
| PGD volontaires (10) | 0,5 |
| PDE zones (8) | 0,56 |
| La diversification des productions | |
| Développement de la filière méthanisation | 45 |
| SYDEME | 40 |
| Déchets des entreprises et récupération des matériaux peu valorisés, économie circulaire | 1,25 |
| Total | 624,26 |

ACTION 14 : Construire des territoires pilotes de valorisation des ressources.

Fiche-action 14-3 : Développer un savoir-faire innovant en matière de traitement des sols et des eaux.

La Lorraine présente le paradoxe de disposer de foncier abondant, généralement sous forme de friches, et de consommer des espaces agricoles ou naturels.

Ces friches constituent une opportunité pour le territoire car le foncier est rendu disponible permet un développement urbain renouvelé et le développement d'activités économiques sur des territoires déjà artificialisés, en préservant par conséquent les espaces agricoles ou naturels, fortement consommés en Lorraine.

La diversité des friches existantes (industrielles, urbaines, militaires, hospitalières, voire commerciales) nécessite la mise en place d'une politique de reconversion, afin de valoriser au mieux ces espaces.

Des acteurs lorrains se sont mobilisés, dont l'EPF Lorraine qui a développé un important savoir-faire, et le groupement d'intérêt scientifique sur les friches industrielles (GISFI) qui met en synergie des compétences autour d'un projet scientifique visant à conforter les connaissances dans le domaine de la dépollution des sols.

Des expériences sont en cours ou programmées sur des sites emblématiques (friche d'Homécourt ; friche de Micheville dans le cadre de l'OIN).

Il s'agit désormais de s'appuyer sur l'expérience acquise et les compétences développées pour promouvoir des dispositifs portant sur le suivi, l'observation et la connaissance des sites pollués et la mise en oeuvre de techniques et démarches innovantes, afin notamment de :

- réaliser un programme de reconversion foncière destiné à rendre les friches existantes réutilisables par de nouveaux opérateurs économiques, depuis les premières opérations de traitement des espaces dégradés (dépollution, démolition...) jusqu'à l'installation de nouvelles activités sur les sites concernés ;
- anticiper la création de nouvelles friches, par le développement de filières économiques innovantes ;
- réutiliser des espaces déjà artificialisés afin d'y implanter des logements en limitant l'étalement urbain, ou de nouvelles activités économiques, et préserver ainsi les espaces naturels et agricoles.

De la même manière, la ressource en eau de la région est un atout naturel et économique qu'il convient de préserver. La présence, passée ou actuelle, d'industries influe sur l'environnement et impose de réaliser un suivi précis de la qualité des cours d'eau.

Il s'agit là de soutenir les actions engagées par l'Université de Lorraine, le Laboratoire interdisciplinaire des environnements continentaux (LIEC), le Laboratoire de Chimie Physique et Microbiologie pour l'Environnement (LCPME) et le GISFI.

Ces actions consistent à :

- élaborer des méthodes de suivi et de diagnostic de la qualité de l'eau, au niveau des cours d'eau mais aussi lors de son transport par de nouveaux indicateurs biologiques de l'impact des polluants émergents ;
- gérer durablement les ressources naturelles : « l'eau, un matériel naturel indispensable au futur de la région Lorraine, mais à l'avenir fragile », en réalisant un suivi post-opératoire des travaux de renaturation des cours d'eau ;
- créer une plate-forme technologique de mesure de la qualité des eaux au cours de leur transport et des nouveaux matériaux anti-salissures ;
- développer une activité économique de service dans le domaine de la qualité environnementale des procédés, produits et matériaux, et des stratégies de remédiation et de suivi – ImpactE.

IMPACT FINANCIER

| Projet | Coût total (M€) |
|--|-----------------|
| Accompagner l'EPFL pour la valorisation des friches ; expérimenter développer des méthodes de gestion et de valorisation des terres excavées | 20 |
| Suivre, observer et évaluer les sites pollués | 0,5 |
| Contribuer au redressement productif de la Lorraine en appuyant les restructurations de l'immobilier industriel | 12 |
| Compléter l'action foncière de l'EPFL par la création de filiales spécialisées pour des portages longs | 60 |
| Gérer durablement les ressources naturelles : « l'eau, un matériel naturel indispensable au futur de la région Lorraine, mais à l'avenir fragile » | 1,5 |
| Renforcer la capacité analytique et de service d'une plate-forme sur les thèmes de la qualité des eaux au cours de leur transport et des nouveaux matériaux anti-salissures | 1,010 |
| Développer une activité économique de service dans le domaine de la qualité environnementale des procédés, produits et matériaux, et des stratégies de remédiation et de suivi - ImpactE | 1,921 |
| Total | 96,931 |

ACTION 14 : Construire des territoires pilotes de valorisation des ressources.

Fiche-action 14-4: Soutenir des actions innovantes dans l'économie sociale et solidaire.

Les entreprises de l'insertion par l'activité économique (IAE) proposent aux demandeurs d'emplois très marginalisés des activités peu qualifiées leur permettant de reprendre pied sur le marché de l'emploi. Elles sont, avec les ateliers et chantiers d'insertion ainsi que les entreprises de travail temporaire d'insertion, un secteur essentiel pour la lutte contre le chômage de longue durée et la promotion des métiers de l'environnement. L'investissement dans de nouvelles structures telles que le GEIQ BTP lorraine, en cours de montage, et des projets de recyclerie-ressourceries sont à soutenir.

En Lorraine, en 2011, on compte 263 structures dont 24 associations intermédiaires (AI), 200 ateliers et chantiers d'insertion (ACI), 32 entreprises d'insertion pour 426 postes d'insertion (EI) et 7 entreprises de travail temporaire d'insertion (ETTI).

Le plan d'action 2014-2016 pour l'IAE en Lorraine consiste d'une part à améliorer l'existant en permettant notamment un meilleur interfaçage des acteurs du placement (Pole Emploi) et des financeurs de postes IAE (DIRECCTE, conseils généraux), ainsi qu'une convergence des offres de postes auprès de Pole Emploi. Une marge de progrès est également identifiée dans l'accompagnement des parcours de l'IAE et l'amélioration des sorties dans l'emploi durable, accompagnée de formations complémentaires. Un accompagnement à l'animation des suivis de parcours, en comité technique d'animation présidés par Pole Emploi, pourra être complété par des animations de structures intermédiaires.

La professionnalisation des structures de l'IAE est recherchée, et notamment celle de l'encadrement, en lien avec le conseil régional, l'OPCA uniformation et les têtes de réseaux régionales de l'insertion par l'activité économique.

Cette action intègre également celle du Conseil Général de la Moselle qui consiste à favoriser l'insertion durable de 500 bénéficiaires du revenu de solidarité active reconnus disponibles pour l'emploi en ciblant prioritairement les entrants dans le dispositif et les 25-39 ans, et en développant un partenariat actif avec les organismes consulaires, les branches professionnelles, et le service public de l'emploi.

Construction d'une recyclerie/ressourcerie sur le territoire de la Communauté de Communes du Bassin de Pompey.

Ce projet est un réel support pour le travail de personnes en insertion et permet la création d'un lieu de vente de biens valorisés à faible prix par :

- la collecte séparative des déchets d'origine "encombrants ménagers" ou "déchets industriels banals", en préservant leur état pouvoir envisager une valorisation par réemploi,
- le tri, le contrôle, le nettoyage, la réparation de ces objets, ou leur recyclage dans les filières adéquates,
- la revente de ces objets revalorisés à faible prix, aux personnes qui en ont besoin,
- l'éducation à l'environnement auprès des usagers des services de collecte, des clients mais aussi auprès de tous les habitants.



Promouvoir les démarches innovantes d'attractivité et d'aménagement des territoires

Construction d'un bâtiment industriel destiné à l'implantation d'un centre de tri textile « Le Relais Lorraine ».

Ce projet se situe dans la Communauté de Commune de Colombey-les-Belles, à Allain. Il emploiera à terme 20 salariés en CDD Insertion (CDDI). L'objectif est d'améliorer le taux de collecte des déchets textile en Lorraine et de passer de 2500 t à 3600 t annuelles, en s'appuyant sur des opérateurs de collecte eux-mêmes SIAE. Le taux de revente est de 70 % des déchets triés et celui de recyclage 20 %. Les 10 % restant sont transformés en chiffons servant au nettoyage industriel. La communauté de commune de Colombey-les-Belles participera sous la forme de la construction d'un bâtiment relais à loyer modéré.

Le projet de partenariat *Entreprises et insertion* du Conseil Général de la Moselle.

Il tend à construire, avec les acteurs économiques et de la formation, des parcours qualifiants vers et dans l'emploi, en mobilisant, de manière adaptée aux besoins de l'entreprise et du futur salarié, la formation, les contrats aidés et les mesures de l'alternance.

Quatre projets sont identifiés :

- avec la Chambre de Métiers et de l'Artisanat pour former et insérer sur les métiers en tension et favoriser la reprise d'entreprises artisanales (Objectif : 160 personnes sur 3 ans) ;
- avec la Chambre de Commerce et d'Industrie Territoriale pour répondre aux besoins d'emploi non pourvus en s'appuyant sur les Groupements d'Employeurs existants (Objectif : 160 personnes sur 3 ans) ;
- avec la Chambre d'Agriculture pour répondre aux besoins d'emploi saisonniers ou à temps non complet du secteur en formant et insérant des salariés en temps partagé via le portage de groupements d'employeurs (Objectif : 70 personnes sur 3 ans) ;
- avec le Groupement d'Employeurs pour l'Insertion et la Qualification du Bâtiment et des Travaux Publics. (Objectif : 110 personnes sur 3 ans).

IMPACT FINANCIER

| Projet | Coût total (M€) |
|--|-----------------|
| Construction d'un bâtiment industriel destiné à l'implantation d'un centre de tri textile « Le Relais » à Toul | 2,835 |
| Construction d'une recyclerie/ressourcerie sur le Bassin de Pompey | 1,8 |
| Partenariat Entreprises et insertion | 1,5 |
| Total | 6,635 |



Promouvoir les démarches innovantes d'attractivité et d'aménagement des territoires

ACTION 15 : Affirmer la vocation culturelle et touristique de la Lorraine.

Situé à 1h30 de Paris en TGV, à la frontière de la Belgique, du Luxembourg et de l'Allemagne, la Lorraine dispose d'atouts touristiques, culturels et patrimoniaux indéniables.

La culture et le tourisme sont des vecteurs de développement importants pour la Lorraine, qui doivent être développés par des actions identifiées sur le patrimoine, porteur de symbole, et pour l'attractivité territoriale, avec notamment la mise en valeur du thermalisme.

La Lorraine est une région façonnée par l'histoire. Ces traces du passé ont laissé d'impressionnants sites fortifiés comme les ouvrages d'artillerie de la Ligne Maginot ou la citadelle souterraine de Verdun. Des routes symbolisent ces périodes troublées à l'instar de la route allant de Gravelotte à Verdun, de 1870 à la Première Guerre Mondiale.

Ces traces du passé incluent la reconnaissance d'une région aux grands hommes de l'histoire qu'ils soient poète comme Verlaine, fondateur d'école d'art comme Majorelle ou encore grand résistant comme Jean Moulin.

La Lorraine est aussi symbole d'un passé industriel riche et les témoins de cette prospérité sont autant de marques paysagères d'intérêt à l'exemple des hauts fourneaux d'Uckange, ou de traditions ancestrales avec des métiers d'art comme le travail du verre et du cristal.

Des industries de l'art et du luxe de renommée mondiale, telles les cristalleries de Saint Louis et Baccarat, les émaux de Longwy, les faïences de Lunéville, ou encore le courant de l'École de Nancy (Majorelle, Gallé et Daum) ont fait la réputation internationale de la Lorraine.

La vocation culturelle et touristique de ce patrimoine industriel est à valoriser, comme sa complémentarité avec des pôles culturels dédiés à l'art contemporain, tels que le Centre Pompidou-Metz, nouveau fleuron de la Région Lorraine et élément structurant du développement économique du territoire.

La Lorraine garde la trace d'un patrimoine religieux et séculier important. Un travail de mise en valeur des manuscrits anciens et précieux est en cours avec la volonté de créer un Pôle du Livre à Saint-Mihiel, qui prend toute sa cohérence de lien entre passé et avenir avec le réseau de bibliothèques numériques de référence sur le Sillon Lorrain.

La Lorraine est une région résolument tournée vers demain. C'est autour des travaux des industries cinématographiques et télévisuelles que deux Pôles complémentaires, situés pour l'un au Nord de la Lorraine (Pôle culturel des arts du cinéma à Villerupt) et l'autre au Sud (Pôle de l'Image à Epinal), se développent.

Cette grande diversité culturelle fait de la Lorraine une région où le sens de l'Histoire conduit à innover toujours davantage, en faisant une terre naturelle d'accueil pour ses habitants et ses visiteurs.

Par ailleurs, la nature occupe plus de 600 000 hectares sur des parcs régionaux comme de le Parc Naturel Régional de Lorraine ou le Parc Naturel Régional des Vosges du Nord. L'eau est partout avec ses fleuves, rivières, étangs, lacs et canaux navigables. Ses paysages de plaines, de montagnes et de forêts offrent des potentialités d'accueil de loisirs et d'activités de bien-être ou encore d'activités sportives.



Promouvoir les démarches innovantes d'attractivité et d'aménagement des territoires

Le rayonnement du Center Parcs des Trois Forêts est un atout économique majeur pour le pays de Sarrebourg et la Lorraine.

Le tourisme vert en Lorraine peut s'appuyer sur :

- des circulations douces, des voies d'eau navigables - notamment en Meuse et en Moselle - qui pénètrent des zones à fort potentiel touristique et qui sont étroitement connectées aux grands axes « véloroutes » ;
- des villes thermales, notamment dans les Vosges ;
- des Parcs Naturels Régionaux avec de grands espaces naturels et des corridors fluviaux ;
- et le massif des Vosges où se développent les activités "quatre saisons" dans des stations ouvertes à l'année.

Ce potentiel est aussi gage d'un cadre de vie recherché par le sport de haut-niveau. Terre d'accueil d'évènements sportifs de renommée nationale (triathlon de Gérardmer, hand-ball féminin...), la Lorraine a vocation à devenir aussi terre d'accueil pour la formation et l'entraînement des athlètes avec la création d'un pôle de ressources et d'excellence sportive.

Fiche-action 15-1 : Promouvoir les lieux de culture et de mémoire

La Lorraine dispose d'un potentiel culturel remarquable associant patrimoine industriel, lieux de mémoire et modernité.

Afin d'améliorer l'économie et la visibilité du secteur du verre et du cristal, plusieurs actions sont menées notamment sur les sites touristiques de Meisenthal et de Saint-Louis-lès-Bitche, dans l'objectif de donner naissance à un pôle touristique et culturel reconnu.

Le site industriel du haut-fourneau U4 à Uckange a fait l'objet d'un état des lieux et d'une étude environnemental. Sa mise en valeur depuis plusieurs années en fait un site représentatif du bassin sidérurgique, comme son équivalent dans le bassin houiller mosellan, le musée de la mine de Petite-Rosselle.

La Meuse doit tirer partie des célébrations du centenaire de la Grande Guerre dès 2014, en disposant rapidement des équipements d'accueil adaptés. Le point d'orgue sera la commémoration du centenaire de la bataille de Verdun en 2016.

Dans le hall de la gare de Metz figure une plaque gravée, posée en juin 1983, qui rappelle que Jean Moulin y a été déclaré mort le 8 juillet 1943. A l'occasion du 70ème anniversaire de sa mort, il convient de lancer les premières étapes d'une commande publique en mémoire de ce héros national.

Trois ans après son ouverture, le Centre Pompidou-Metz est devenu le premier lieu d'exposition temporaire en France, en dehors de la Région Parisienne. Afin de conforter cette position, un certain nombre d'aménagements pourraient contribuer à consolider le succès de l'établissement notamment pour conquérir de nouveaux publics tout en pérennisant son activité et son développement.

Fiche-action 15-2 : Affirmer le livre et les arts visuels comme vecteurs de développement

La bibliothèque de l'abbaye bénédictine de Saint-Mihiel dispose d'un fonds de livres et manuscrits précieux, issus des confiscations révolutionnaires. Afin de valoriser ce patrimoine, un projet de « pôle du livre » voit le jour. Sa réalisation architecturale sera confiée à un Maître d'œuvre et sa réalisation culturelle et organisationnelle à un Comité Scientifique.

Le projet d'un pôle image régional chargé de stimuler, de coordonner et de soutenir les actions et initiatives menées en région dans le secteur de l'image est en cours de réalisation. Au-delà de leur mission d'ordre culturel et éducatif, les pôles images ont aussi pour objectif de développer l'activité économique en région avec les industries de l'image. Par ailleurs, la ville de Villerupt, organisatrice depuis 35 ans du Festival du Film Italien, souhaite créer un pôle culturel, espace dédié à la création, la diffusion et la formation artistique autour de l'image. Ces actions permettent de conforter l'émergence d'un pôle couvrant toute la palette des activités visuelles, de l'image d'Epinal à l'image cinématographique.

Dans la continuité des initiatives prises par l'Etat depuis plus de 40 ans pour introduire le numérique dans la recherche et dans la culture, les collectivités territoriales du Sillon Lorrain se sont engagées à créer une « bibliothèque numérique de référence » (BNR) destinée à valoriser le patrimoine historique et culturel de leurs bibliothèques et l'expertise technologique des Lorrains.

Fiche-action 15-3 : Poursuivre le développement de loisirs de pleine nature et de bien-être

Le tourisme est une des cartes maîtresses pour le développement économique de la Lorraine et tout particulièrement du Massif des Vosges. Or, le développement d'une nouvelle offre passe notamment par la rénovation des stations, leur accessibilité ainsi que par la diversification des activités proposées.

La modernisation des stations thermales renforcera l'attractivité touristique du département qui constitue un secteur d'activité important pour les Vosges à travers le chiffre d'affaire généré et les emplois maintenus et créés.

D'autre part, le Domaine Center Parcs des Trois Forêts ouvert en juillet 2010 est le 4^{ème} domaine français. Avec ses 435 hectares de forêt, il est le plus grand et le plus boisé des Center Parcs en Europe. Son extension et le développement de nouvelles activités renforce le positionnement de la Lorraine sur ce secteur porteur.

Enfin, le maillage lorrain des Véloroutes Voies Vertes passe par la création de voies secondaires desservant à la fois l'axe Charles le Téméraire et les territoires non traversés par celui-ci. Il permet de valoriser patrimoine et paysages, de revitaliser des zones urbaines ou rurales et de développer tourisme et activités économiques locales.

Fiche-action 15-4 : Créer un pôle de ressources et d'excellence sportive

La Lorraine est déficitaire en grands équipements sportifs modulables et ne peut donc accueillir convenablement les grands évènements sportifs. La création d'un pôle de ressources et d'excellence sportive visera à :

- regrouper à des fins de mutualisation, de capitalisation et de rayonnement national et international des structures amateurs et professionnelles engagées dans le sport de haut niveau ;
- répondre aux besoins d'accueil de grands évènements sportifs.

Récapitulatif des impacts financiers sur la période 2014-2016

| Projet | Coût total (M€) |
|---|-----------------|
| Promouvoir les lieux de culture et de mémoire | 42,301 |
| Affirmer le livre et les arts visuels comme vecteurs de développement | 27,817 |
| Poursuivre le développement de loisirs de pleine nature et de bien-être | 181,517 |
| Créer un pôle de ressources et d'excellence sportive | 40 |
| Total | 291,635 |

ACTION 15 : Affirmer la vocation culturelle et touristique de la Lorraine.

Fiche-action 15-1 : Promouvoir les lieux de culture et de mémoire.

L'activité culturelle et touristique de la Lorraine représente une composante essentielle de l'économie du territoire, tout particulièrement autour d'un patrimoine industriel et historique vecteur de mémoire et de savoir-faire ancestraux. C'est autour de ces axes que des projets de dynamisation des territoires et de mise en valeur des lieux se développent.

Quatre grands projets méritent d'être soutenus et permettront de renforcer les potentialités culturelles et touristiques de la Lorraine en offrant à sa population et aux visiteurs une véritable vitrine de son histoire, de son patrimoine, de ses savoir-faire et de sa richesse culturelle.

Berceau de la tradition verrière, le pays de Bitche entend accroître son attractivité par la mise en valeur du patrimoine verrier et son ouverture aux territoires adjacents, comme l'Alsace. Ceci passe par :

- **le développement touristique autour de la maison du verre et du cristal de Meisenthal**, berceau du cristal, pour redynamiser l'offre culturelle et touristique, sécuriser le travail des artisans d'art et des créateurs, améliorer l'accueil des visiteurs et revaloriser une partie de la friche industrielle avec un projet architectural novateur, lui-même déclencheur de visites ;
- ce projet est à mettre en parallèle avec la création du réseau d'excellence « **Les étoiles terrestres** », démarche de qualité autour des sites du verre et du cristal (Saint-Louis, Lalique, Meisenthal), qui a pour objectif de donner naissance à un véritable pôle touristique et culturel, identifié et reconnu sur le thème de la verrerie et de la cristallerie ;
- **le développement touristique autour des jardins de Saint-Louis-lès-Bitche**, fruit d'une concertation étroite avec les instances locales, notamment le Parc Naturel Régional des Vosges du Nord. Les aménagements écologiques et pédagogiques des jardins de Saint Louis ont pour objectif de réintégrer les jardins de la Cristallerie dans la réflexion globale sur la requalification du site de la Manufacture Royale et de la commune de Saint-Louis-Lès-Bitche ;
- **la mise en place d'une route des arts du feu** entre le musée Lalique à Wingen-sur-Moder et Bitche, par le Conseil Général de la Moselle en lien avec le Conseil Général du Bas-Rhin, dans l'optique de générer un trafic touristique supplémentaire et de valoriser le travail concerté des trois sites (Saint Louis, Meisenthal et Lalique) dans le domaine touristique et culturel.

La Lorraine est aussi riche d'un patrimoine industriel. Le site de l'ancienne usine LORFONTE est un des exemples de reconquête innovante et originale des friches laissées par la fin de la sidérurgie. Fermé en 1991, une partie des anciennes installations, dont le haut-fourneau n°4, a fait l'objet d'un arrêté d'inscription à l'Inventaire Supplémentaire des Monuments Historiques en 2001.

Le projet EVOL'U4, sur ce site accessible par l'autoroute, proche de la Moselle et de la véloroute Charles le Téméraire mêle les vocations, - économique, scientifique, habitat, culture, patrimoine, tourisme et jardins -, en utilisant les contraintes environnementales comme concepts forts du projet de développement.

L'ensemble du projet s'inscrit dans une démarche de transformation (de la matière, des bâtiments, des sols, d'une friche ...) et déclinable dans les filières économiques du recyclage et de la transformation.

Il se compose de 4 pôles :

- **le pôle d'économie créative** accueillera de petites activités nécessitant des espaces atypiques ou la valorisation par une image exceptionnelle et développera l'économie touristique avec un hôtel dans les Grands Bureaux et un restaurant dans la sous-station électrique ;
- **l'habitat de qualité**, essentiellement situé en frange du site, retissera des liens entre le centre-ville et le site et permettra l'accueil de nouveaux ménages ;
- **le pôle patrimoine et jardins** accueillera un projet patrimonial et scénographique permettant de pérenniser l'équipement et d'en faire un site pilote pour l'observation des milieux et le traitement des sols pollués par le biais d'une pédagogie innovante ;
- **le pôle culturel**, construit autour des arts du cirque et de la rue, prendra place dans les compresseurs. L'ensemble sera complété par un espace de plein air pouvant recevoir d'importantes structures mobiles.

L'histoire militaire a laissé son empreinte avec des sites emblématiques de la Grande Guerre. La préservation et la mise en valeur des espaces portant les stigmates de la bataille sont des enjeux majeurs en termes patrimoniaux, mémoriels et hôteliers.

Il importe d'asseoir un développement économique spécifique et durable du territoire s'appuyant sur l'activité touristique et favorisant l'emploi direct et indirect local.

En effet, des sites comme le Mémorial de Verdun ou les Forêts d'exception et des équipements comme le Centre Mondial de la Paix sont des atouts majeurs par leur localisation au cœur du champ de bataille totalement préservé et bénéficiant de la notoriété du nom de Verdun.

Il s'agit donc de :

- **positionner le Mémorial de Verdun comme le premier musée meusien de la Grande Guerre, tête de réseau de mémoire en Meuse** avec une scénographie complètement renouvelée et un développement architectural favorisant l'accueil, la mise en valeur de l'environnement forestier, la perception du champ de bataille ;
- **créer un parcours patrimonial et historique dans les Forêts d'exception jusqu'aux Forts de Vaux et Douaumont** avec la conception/création de parcours de découverte en forêt domaniale à proximité et à partir des grands sites (forts de Douaumont, tranchée des baïonnettes, ossuaire,...).

Au pied du pilier gauche du hall de la gare de Metz figure une plaque gravée, en pierre, qui rappelle que **Jean Moulin**, grand résistant, y a été déclaré mort le 8 juillet 1943. Peu de personnes connaissent ce fait sur le décès d'une des grandes figures de notre histoire contemporaine. A l'occasion du 70ème anniversaire de sa mort, les premières étapes d'une commande publique en mémoire de ce héros national sont lancées, afin d'honorer la mémoire de Jean Moulin, signifier et promouvoir un lieu historique, et offrir à un artiste contemporain l'opportunité de réaliser une œuvre de grande ampleur.

L'art contemporain est aussi mis en valeur à travers les expositions présentées depuis mai 2010 au **Centre Pompidou-Metz**. Trois ans après son ouverture, il est devenu par sa fréquentation - 1,8 million de visiteurs depuis mai 2010 - le premier lieu d'exposition temporaire en France en dehors de la région parisienne. Fleuron culturel de Metz-Métropole et de la Lorraine, il constitue un élément structurant du développement économique et culturel de toute la Lorraine.



Promouvoir les démarches innovantes d'attractivité et d'aménagement des territoires

Pour conforter son rayonnement et pérenniser les retombées économiques liées à sa fréquentation, des actions sont développées pour :

- instaurer une nouvelle dynamique dans la vie de l'établissement en apportant des aménagements complémentaires aux espaces d'exposition pour y présenter tous les formats d'œuvres issues des collections du Centre Pompidou ;
- améliorer l'accueil du public en termes de confort thermique du forum et d'accessibilité des espaces, du restaurant et des abords du parvis.

IMPACT FINANCIER

| Projet | Coût total (M€) |
|--|-----------------|
| Autour du verre et du cristal | |
| Investissements à Meisenthal | 13,5 |
| Investissements à Saint Louis les Bitché | 1,5 |
| Investissements Les étoiles terrestres | 0,109 |
| Investissements route des arts du feu | 0,125 |
| Haut-fourneau d'Uckange – EVOL' U4 | 7,367 |
| Verdun – Terre d'histoire | |
| Mémorial | 12 |
| Forêts d'exception | 0,750 |
| Forts | 2 |
| Création d'une œuvre à la mémoire de Jean Moulin en gare de Metz | 0,350 |
| Confirmer l'attractivité du Centre Pompidou | 4,6 |
| Total | 42,301 |

ACTION 15 : Affirmer la vocation culturelle et touristique de la Lorraine.

Fiche-action 15-2 : Valoriser le livre et les arts visuels comme vecteurs de développement.

Malgré la qualité des professionnels présents sur le territoire lorrain, le besoin de structuration et la création d'infrastructures innovantes, susceptibles d'offrir des espaces d'accueil et des moyens essentiels pour répondre aux besoins culturels de la population, des professionnels et des touristiques, est prégnant. Quatre actions sont retenues pour renforcer cette offre en irriguant l'ensemble du territoire lorrain.

Ainsi, le projet de **Pôle du livre** est emblématique d'une nouvelle « économie de la connaissance » où médiation culturelle de proximité, éducation, tourisme, patrimoine et création jouent le rôle de leviers de développement pour le Sud Meusien. Ce projet est adossé à la bibliothèque de l'abbaye bénédictine de Saint-Mihiel qui dispose d'un fonds de 8 000 livres et manuscrits précieux, issus des confiscations révolutionnaires, appartenant à l'Etat et placé, au début du XIXème, « sous la garde et sous la surveillance » de la commune, en application du décret consulaire du 28 janvier 1803. Cette collection est d'une valeur exceptionnelle (86 incunables, 1 150 volumes du XVIème siècle, 3 679 du XVIIème...).

Les enjeux du projet s'articulent autour de trois grands axes :

- **la requalification et revalorisation d'un site patrimonial, l'abbaye et la bibliothèque bénédictine**, en y installant des fonctions accueillant régulièrement du public. Le pôle participera également au développement économique par une attractivité annuelle accrue, par le développement à moyen et long terme de structures d'hébergement et de restauration et son action directe et indirecte sur les acteurs de la chaîne du livre (auteurs, libraires...);
- **le livre au coeur du projet et plus largement le savoir, la connaissance et le développement culturel**. Toutes les formes de livres et d'écrits seront présentes dans ce Pôle y compris les formes nouvelles liées au numérique. L'idée est de développer un double regard sur l'écrit alliant patrimoine et innovation;
- **un projet entre proximité et rayonnement**. Le Pôle du livre a pour objectif de satisfaire la population de Saint-Mihiel et ses alentours et de donner un rayonnement départemental et au-delà à la partie Sud-Est de la Meuse.

Il passera également par son intégration et sa visibilité dans l'offre touristique du Pays Coeur de Lorraine, sa place au sein du Parc Naturel Régional de Lorraine et la mise en valeur des richesses patrimoniales de St Mihiel (oeuvres de Ligier Richier par exemple).

Le **Pôle Image Lorrain**, portée par la Région Lorraine et la DRAC, participe également à la diversification culturelle et économique du territoire. Epinal a été désigné pour accueillir la tête de réseau de ce Pôle, installé en janvier 2013. Sa localisation s'explique par le passé historique et patrimonial de la cité de l'image et ses actions novatrices.

S'il poursuit un objectif culturel et éducatif, le pôle entend développer l'activité économique en région avec les industries de l'image. Au-delà de démarches à l'échelle de la Région concernant le Pôle Images Lorrain (cofinancement d'un chargé de mission pour le soutien aux projets innovants en lien avec les acteurs enseignement/recherche), trois actions accéléreront le développement de ce Pôle et la création de nouvelles activités :

- **la création d'un incubateur de nouvelles activités**, par l'aménagement d'un bâtiment mitoyen de la Maison Romaine et la création d'un data-center spécialisé dans les plateformes

numériques puis, à moyen terme, l'aménagement global du site avec la création d'une pépinière d'entreprises pour positionner le Pôle Image d'Epinal comme lieu d'accueil des projets innovants ;

- **la création d'un centre d'archivage et de valorisation de la mémoire industrielle lorraine** dans un premier temps, avec pour objectif un positionnement à vocation nationale. L'activité s'articulerait autour du travail d'inventaire, de numérisation des archives audiovisuelles et leur valorisation à travers la mise en place d'une plateforme de consultation ;
- **le soutien aux télévisions locales avec un projet de plateforme unique**, qui permet de poursuivre la numérisation/indexation de leurs archives tant dans un souci de conservation que de mise à disposition des autres chaînes et de disposer d'un outil d'information commun avec un accès immédiat aux ressources de l'ensemble des chaînes françaises adhérentes.

La création d'un **Pôle culturel des arts cinématographiques** à Villerupt renforce le maillage territorial recherché pour la Lorraine et complète le projet de Pôle Images lorrain. Alors que le pôle vosgien tendra à stimuler, coordonner et soutenir les actions et initiatives menées dans le secteur de l'image, celui de Villerupt avec sa vocation transfrontalière sera dédiée à la création, la diffusion et la formation.

Le projet consiste en la construction et mise en œuvre d'un équipement, ayant vocation à constituer l'un des points fort du réseau du pôle de l'image et accueillant :

- le festival du film italien, organisé depuis 35 ans par la commune de Villerupt ;
- des salles de cinéma ;
- des unités de diffusion artistique ;
- des rencontres et formations.

La complémentarité entre les différents Pôles ci-dessus présentés est aussi recherchée par les collectivités territoriales du Sillon Lorrain qui s'engagent à créer une « bibliothèque numérique de référence » (BNR) destinée à valoriser le patrimoine historique et culturel de leurs bibliothèques et l'expertise technologique des Lorrains.

La **bibliothèque numérique de référence** créée sera commune aux collectivités du Sillon Lorrain et répondra aux trois objectifs suivants :

- mettre en commun les contenus et les moyens des services culturels lorrains utilisant déjà les TIC et créer des interactions entre culture, recherche et tourisme ;
- fédérer l'offre numérique locale pour la rendre mieux visible sur le web ;
- offrir des services innovants tels que la conservation pérenne des données numériques, des moteurs de recherche spécialisés, des wikis territoriaux, la numérisation en très haute définition, l'éditorialisation de données, l'achat de corpus d'informations, la « réalité augmentée » ou l'accès géolocalisé aux ressources documentaires liées au territoire.

Des transferts de technologies entre les grands laboratoires de l'Université de Lorraine et les services culturels de Lorraine ont été prévus pour constituer cette nouvelle offre culturelle.

Plusieurs éléments sont susceptibles de donner un statut à la fois régional et national au projet :

- la création du Sillon Lorrain en 2011 dont la vocation est la mise en réseau et le décloisonnement des services proposés aux habitants du bassin de vie métropolitain ;
- l'intérêt à la fois local et international d'un patrimoine écrit dispersé, inaccessible et unique, propre à la Lorraine ;
- les capacités d'expertise exceptionnelles de l'Université de Lorraine ;
- la présence en Lorraine de grandes entreprises spécialisées dans la numérisation.

La BNR a été lancée par le Grand Nancy, mais des projets comparables à Metz et à Thionville incitent à étendre le dispositif à l'ensemble des collectivités du Sillon Lorrain.

Par ailleurs, le calendrier des politiques culturelles du Sillon Lorrain offre des synergies permettant de «phaser» thématiquement les opérations de numérisation, lesquelles porteront à moyen terme sur 200 000 à 300 000 documents, très rares ou uniques :

- la Grande Guerre en 2014-2016 ;
- événements culturels locaux ou projets touristiques de mise en valeur de thèmes liés à la Lorraine comme le thermalisme, le patrimoine industriel, les mines, les métiers d'arts.

IMPACT FINANCIER

| Projet | Coût total (M€) |
|---|------------------------|
| Pôle du livre à Saint Mihiel | 7,5 |
| Pôle de l'Image à Epinal | |
| Incubateur et accueil de nouvelles activités | 2,8 |
| Création d'un centre d'archivage et de valorisation de la mémoire industrielle | 2 |
| Soutien aux télévisions locales | 2,35 |
| Construction et mise en œuvre du pôle culturel des arts cinématographiques de Villerupt | 10 |
| Bibliothèque numérique de référence | 3,167 |
| Total | 27,817 |

ACTION 15 : Affirmer la vocation culturelle et touristique de la Lorraine.

Fiche-action 15-3 : Encourager une économie de loisirs de pleine nature et de bien-être.

L'activité touristique est une des composantes essentielles de l'économie vosgienne, occupant une place prépondérante dans l'emploi local (12 000 emplois) et générant un chiffre d'affaires important (un peu plus de 100M€ en 2010). Les ressources du Massif des Vosges sont source de richesse pour les territoires et leurs acteurs, si elles sont promues à leur juste valeur et selon un marketing dédié.

Les loisirs de pleine nature passent notamment par les développements de l'offre quatre saisons sur les stations vosgiennes. Plusieurs stations ont déjà modernisé leurs installations. D'autres projets permettront de développer ce secteur économique porteur pour le Massif :

- **le projet de développement touristique à Ventron** par la création de chalets, passant la capacité d'accueil de 1115 à 2100 personnes par jour ; le remplacement de 2 téléskis ; le remplacement du télésiège et la création d'un télésiège supplémentaire ; l'extension du domaine skiable de 22 ha à 35 ha ;
- **le projet de réaménagement et de développement du col de la Schlucht** afin de redonner à ce lieu la symbolique du passage d'un versant à l'autre du massif des Vosges : aménagements routiers et unité architecturale des bâtiments du site pour créer un cœur de station en regroupant un centre d'interprétation du massif, un magasin, le poste de secours et de gendarmerie, l'ESF...
- **le projet de construction d'un centre aqualudique "aqua nova america"** (espaces aquatiques, bien-être, fosse à plongée, tribune...) afin de conforter l'offre en équipements structurants susceptibles d'accroître l'attractivité et le rayonnement interrégional de la ville de Saint-Dié-des-Vosges, proche de l'Alsace et de la Franche-Comté.

La Lorraine est également riche du développement historique du thermalisme dans les Vosges, dont plusieurs sites jouissent d'une réputation nationale :

- **le projet de développement à Plombières-les-Bains**, structuré en deux phases :
 - o sur l'année 2013, pôle de l'artisanat d'art et des savoir-faire, réhabilitation et révélation au public de la piscine romaine Jutier, illumination et mise en scène des éléments majeurs du patrimoine, rénovation et mise en scène du Musée Louis Français, salle des arts et de la culture à l'Espace Berlioz,
 - o sur l'année 2014 : « Plombières in situ » : artistes à résidence, mise en valeur des deux parcs thermaux, aménagement d'une zone éco-loisirs incluant la création d'un golf compact.
- **le projet de développement du pôle touristique de Vittel et Contrexéville**, qui ont signé une charte de partenariat visant au rapprochement des deux stations et au développement d'une politique économique et touristique commune qui nécessite des investissements importants. A Vittel seront engagés la rénovation du palais des congrès et du centre sportif olympique, ainsi que le projet de diversification du Club Med autour de l'activité équestre. A Contrexéville, sont prévus le développement de l'établissement thermal et les aménagements extérieurs ainsi que des investissements hôteliers. Enfin, la communauté de communes de Vittel-Contrexéville engage la requalification des galeries thermales et commerciales sur les deux sites.



Promouvoir les démarches innovantes d'attractivité et d'aménagement des territoires

En parallèle à ces actions sur les Vosges ciblées comme destination touristique, l'extension de la capacité d'accueil des structures de loisirs de renommées locales, nationales et européennes ainsi que le renforcement du maillage en vélo-routes contribuent au développement du tourisme lorrain.

La Lorraine accueille, depuis juillet 2010, le 4^{ème} domaine français du groupe **Center Parcs**. Le Domaine des Trois Forêts est, avec ses 435 hectares de forêt, le plus grand et le plus boisé des Center Parcs en Europe, un espace forestier préservé de 58 hectares.

Fort de ce succès, il est envisagé d'augmenter les capacités d'hébergement en passant de 5 004 lits à 6 538 lits - ce qui en fera le plus grand Center Parcs d'Europe - et la palette d'offres de loisirs du domaine pour à la fois renforcer l'attractivité du site et accompagner la montée en puissance de l'offre d'hébergement.

Enfin, la Lorraine est dotée d'un réseau de **vélo-routes-voies vertes** dont la véloroute transfrontalière Charles le Téméraire. Véritables outils d'aménagement des territoires, elles permettent de relier les villes françaises et européennes, de valoriser patrimoine et paysages, de revitaliser des zones d'habitat et de développer tourisme et activités économiques locales.

Le renforcement du maillage lorrain passe par la création de voies secondaires desservant à la fois l'axe Charles le Téméraire et les territoires non traversés par celui-ci, offrant ainsi une autre forme de découverte de la Lorraine.

Les objectifs poursuivis sont d'assurer la continuité territoriale afin d'encourager et de faciliter l'accueil touristique notamment des néerlandais, des allemands et des belges utilisant le réseau de véloroutes-voies vertes.

IMPACT FINANCIER

| Projet | Coût total (M€) |
|--|-----------------|
| Développement du tourisme de montagne | |
| Investissement à Ventron | 12 |
| Investissement Col de la Schlucht | 5,8 |
| Centre aqualudique | 18 |
| Activités thermales | |
| Investissement à Plombières-les-Bains | 3 |
| Investissements à Vittel | 11,3 |
| Investissements à Contrexéville | 5,2 |
| Extension du Center Parcs des Trois Forêts | 119 |
| Renforcer le maillage lorrain en vélo-routes | |
| Véloroute des Boucles de la Moselle (Pompey-Liverdun-Villers St Etienne) | 2 |
| Arnaville-Custine | 3,90 |
| CC du Sânon | 1,317 |
| Total | 181,517 |



Promouvoir les démarches innovantes d'attractivité et d'aménagement des territoires

ACTION 15 : Affirmer la vocation culturelle et touristique de la Lorraine.

Fiche-action 15-4 : Créer un Pôle de ressources et d'excellence sportive.

La Lorraine est déficitaire en grands équipements sportifs modulables et ne peut donc accueillir convenablement les grands événements sportifs.

Le projet a pour objectif de :

- regrouper à des fins de mutualisation, de capitalisation et de rayonnement national et international des structures amateurs et professionnelles engagées dans le sport de haut niveau ;
- répondre aux besoins d'accueil de grands événements sportifs.

Il s'agit de créer un campus du sport d'excellence sportive, avec :

- le transfert des installations du football club de Metz ;
- l'aménagement d'espaces ouverts (terrains de tennis, de football, de rugby, parcours de santé) ;
- l'aménagement des espaces de pratiques couverts (salle d'entraînement Metz Handball, halle modulable, terrains de tennis couverts, espace d'évolution multisports, espaces d'animations temporaires) ;
- l'aménagement des espaces communs (Maison départementale des sports, Moselle Sport académie, Moselle Open, centre de ligue de tennis) ;
- l'aménagement des espaces « ressources mutualisées » (hébergement, restauration, centre médico-sportif, centre de remis en forme...).

IMPACT FINANCIER

| Projet | Coût total (M€) |
|---|------------------------|
| Pôle de ressources et d'excellence sportive | 40 |



Promouvoir les démarches innovantes d'attractivité et d'aménagement des territoires

ACTION 16 : Tisser des réseaux pour promouvoir l'égalité des territoires.

Le maillage en infrastructures est une des conditions du développement équilibré des territoires lorrains.

Par infrastructures, il ne faut pas seulement entendre les réseaux routiers ou ferroviaires mais également les voies fluviales ou les conditions d'accès des habitants et entreprises aux services de proximité.

Ainsi, une desserte numérique performante et de qualité est aujourd'hui incontournable et constitue un gage d'attractivité permettant d'attirer, de retenir les entreprises et ainsi de permettre le développement économique du territoire lorrain sur le long terme. La Lorraine entend s'inscrire dans une démarche volontariste au niveau de l'aménagement numérique de son territoire.

Le maintien de la population dans les territoires ruraux ou dans des secteurs dits sensibles est aussi une condition d'une politique d'aménagement du territoire réussie.

Sans constituer une réponse unique, les maisons de santé pluridisciplinaires (MSP), par la mise en œuvre d'un projet de santé formalisé par les professionnels de santé, contribuent à améliorer l'accès aux soins des populations tout en diversifiant les prises en charge par un suivi pluri-professionnel coordonné.

Les facilités d'approvisionnement en produits bruts ou finis du territoire sont aussi un gage de vivacité de l'activité économique. Afin de continuer à offrir une opportunité d'installation, la Lorraine doit continuer à développer ses capacités d'exportation et d'importation.

La mise en œuvre de la plate-forme multimodales multi sites ou encore la mise à niveau des canaux à petits gabarits contribuent à cette ouverture du territoire et à renforcer ses potentialités de développement.

Fiche-action 16-1 : Déployer le numérique comme soutien à l'implantation économique

Quatre départements ont décidé d'arrêter une priorité commune de déploiement de l'accès au Très Haut Débit de leurs entreprises – notamment celles situées dans les Zones d'Activités Economiques (ZAE). Cette démarche s'articule parfaitement avec les axes de l'appel à projet lancé dans le cadre du plan « France Très Haut Débit ». Des projets spécifiques sont également retenus pour l'OIN d'Alzette-Belval, le département de la Meuse et le développement d'un réseau de quartiers numériques.

Fiche-action 16-2 : Etendre les réseaux de santé de proximité

La prise en compte de la santé sur les territoires passe en Lorraine par deux actions complémentaires : le déploiement des Maisons de Santé en milieu rural et dans les quartiers prioritaires de la politique de la ville et l'adaptation des logements locatifs sociaux pour permettre le maintien à domicile des personnes âgées.

Fiche-action 16-3 : Accompagner le réseau navigable pour le développement économique et touristique

Les canaux à petits gabarits ne sont pas seulement des vecteurs de tourisme. Ils présentent également un nouvel intérêt logistique de transports pour de nombreuses entreprises (SOLVAY à Dombasle, SAGRAM dans les Vosges ou encore CIGEO à Bure).

La remise à niveau de ses ouvrages, rassemblant tout à la fois un aspect patrimonial, touristique et économique permettrait de consolider le maillage de navigation du territoire Lorrain.

Cet équipement consiste à favoriser le développement de l'activité fluviale et ferroviaire de la région Lorraine et constitue une opportunité économique pour la compétitivité des entreprises. Face à la montée en puissance attendue de l'ensemble des trafics, le lancement de la deuxième tranche de travaux permettrait d'envoyer un signal fort, sur le long terme, aux industries lorraines, aux transporteurs et aux investisseurs.

Récapitulatif des impacts financiers sur la période 2014-2016

| Projet | Coût total (M€) |
|---|-----------------|
| Déployer le numérique comme soutien à l'implantation économique | 15,56 |
| Etendre les réseaux de santé de proximité | 5,8 |
| Accompagner le réseau navigable pour le développement économique et touristique | 73,8 |
| Total | 95,16 |

ACTION 16 : Tisser des réseaux pour promouvoir l'égalité des territoires.

Fiche-action 16-1 : Déployer le numérique comme soutien à l'implantation économique.

Une desserte numérique performante et de qualité est aujourd'hui incontournable pour le développement économique du territoire sur le long terme : la Lorraine entend s'inscrire dans une démarche volontariste au niveau de l'aménagement numérique de son territoire.

Ainsi, les quatre départements lorrains ont considéré que **l'accès au Très Haut Débit (THD) des Zones d'Activités Economique (ZAE)** constitue leur première priorité, déclinée suivant les spécificités de chaque territoire.

Ce projet consiste en l'extension du réseau principal jusqu'à l'entrée de zones ou en la réalisation de raccordements à la parcelle dans certaines zones.

Une grille multicritères a permis de retenir les ZAE ciblées :

- L'obtention du label ZAE THD ;
- La reconversion d'un site ;
- La mutualisation du bénéfice du fibrage au profit de zones voisines ;
- Le focus sur certaines zones à fort potentiel.

Ainsi, en Meurthe et Moselle, un premier recensement fait état d'une vingtaine de zones d'activités qui pourraient progressivement être desservies à la parcelle. Environ 400 entreprises peuvent être concernées sur ces ZAE. Un programme de raccordement peut être établi sur les 3 années du contrat Pacte Lorraine, soit l'adoption d'un rythme de 130 entreprises par an.

En Moselle, le schéma départemental en cours de finalisation, a intégré comme une orientation structurante le raccordement de 75 ZAE afin de permettre l'accès au très haut débit des 941 entreprises qui y sont implantées.

Dans les Vosges, le Conseil Général mettra en place des infrastructures répondant aux critères « ZA THD » en vue d'obtenir la labellisation et ainsi garantir aux entreprises présentes ainsi qu'à celles qui souhaiteraient venir s'y implanter, la disponibilité d'une haute qualité de services numériques sur 4 zones d'activités d'intérêt départemental.

Le département de la Meuse ne bénéficie pas à cette heure d'un réseau public maillant l'ensemble du territoire. 6 ZAE départementales disposent d'un accès allant de 10 à 100 mbit et sont retenues pour un fibrage à la parcelle, avec le cas échéant, le rétablissement d'une continuité fibre de bout en bout par la substitution de faisceaux hertziens de collecte actuellement mis en place.

Trois projets spécifiques complètent ce programme ambitieux.

La mise en place du THD par le réseau RHD57 sur le site Alzette-Belval. Par la nature même du site, cette opération vise, au travers d'une irrigation fine du site par le réseau RHD57, à permettre l'amenée du très haut débit aux différentes entreprises et administrations appelées à s'implanter sur cette zone. Elle se révèle particulièrement structurante pour le territoire et porteuse d'une dynamique économique certaine, en offrant la structure technologique indispensable au développement du site d'Alzette-Belval sur le long terme.

Le programme consistera en un diagnostic des besoins en terme d'usages et la définition des besoins capacitaires et du programme de déploiement technique, au regard des initiatives numériques portées par les territoires infra-départementaux, le tout s'intégrant dans une logique transfrontalière.

La prise en charge de la pose d'infrastructures passives en attente dans le département de la Meuse. Cette action vise à donner une cohérence globale au territoire meusien en termes d'aménagement et à assurer son irrigation complète. La Meuse présente en effet la particularité d'avoir 40 % de ses câbles en pleine terre alors que la moyenne nationale est de 15 %. Aussi, toute installation filaire grève d'autant les budgets. Afin de mutualiser les travaux de génie civil, le conseil général de la Meuse souhaite pouvoir saisir l'opportunité que présentent les travaux annexes (assainissement, électricité, voirie..) pour poser des fourreaux et des chambres sur les tronçons où il n'existe pas actuellement d'infrastructures d'accueil pour la fibre optique.

Enfin, dans une concertation avec le Pôle métropolitain, l'opportunité se fait jour de construire **un quartier numérique** autour de lieux emblématiques sur la base des initiatives existantes (Technopole Renaissance pour Nancy, pôle Innovation-Santé de Mercy et Pôle de l'image à Epinal) pour renforcer l'attractivité du territoire, stimuler la créativité et l'entrepreneuriat, dynamiser la filière numérique et renforcer sa visibilité au niveau national et international. Cette démarche sera concentrée dans un premier temps sur un ou deux sites emblématiques.

L'ensemble de ces projets verront leur commencement d'exécution dès la fin 2013 avec un objectif de réalisation à l'horizon 2016/2017.

IMPACT FINANCIER

| Projet | Coût total (M€) |
|--|-----------------|
| Raccordement ZAE en Lorraine | |
| - en Meurthe-et-Moselle | 1,94 |
| - en Moselle | 4,554 |
| - dans les Vosges | 2,045 |
| - en Meuse | 1,5 |
| THD Alzette-Belval | 0,45 |
| Pose d'infrastructures passives en Meuse | 2 |
| Quartiers numériques | 3,1 |
| Total | 15,56 |

ACTION 16 : Tisser des réseaux pour promouvoir l'égalité des territoires.

Fiche-action 16-2 : Etendre les réseaux de santé de proximité.

Le développement des Maisons de Santé Pluridisciplinaires (MSP) en milieu rural est l'un des éléments de réponse à la désaffection des jeunes médecins pour la médecine générale et aux problèmes de démographie médicales dans les zones particulièrement sensibles que sont les territoires très ruraux et les quartiers prioritaires au titre de la politique de la ville.

Les MSP permettent de favoriser les coopérations entre professionnels du secteur médical et paramédical, d'optimiser le temps médical et surtout de répondre aux craintes d'isolement tant des jeunes médecins que des populations. Dans le cadre des quartiers prioritaires de la politique de la ville, ces projets répondent également à un maintien d'un service de soins sur des problématiques plus spécifiques non pas liées aux « déserts médicaux » mais plus à la paupérisation de la population.

Par ailleurs, l'adaptation du parc de logements sociaux au vieillissement de la population participe également à l'objectif d'un réseau de santé maillé sur l'ensemble du territoire, avec la construction de résidences dédiées aux personnes en perte d'autonomie, le développement de la domotique et le renforcement de services de maintien à domicile.

6 opérations portées par la SNI Sainte-Barbe et représentant 122 logements (Rouhling, Saint Avold, Behren-lès-Forbach, Cocheren, Freyming-Merlebach) et 90 logements par an sur le patrimoine Moselis sont recensées.

Afin de faire de ces projets immobiliers de véritables « pilotes » de la domotique de nouvelle génération, des actions complémentaires seront menées pour faire de chacun des chantiers un lieu de sensibilisation et de formation pour les artisans du bâtiment et les acteurs de l'habitat, créer un cadre de concertation entre les acteurs de la filière pour initier des technologies ou des procédés conçus par des acteurs locaux et contribuer au futur Institut de l'Autonomie et permettre aux partenaires académiques et scientifiques mosellans de bénéficier des résultats de la mesure de l'activité des occupants du logement à des fins de recherche.

Sont ainsi listés comme prioritaires les projets suivants :

- la continuité **du plan de déploiement des maisons de santé en milieu rural** pour lequel un appel à projets maîtrisé a été lancé en 2013 avec une perspective de déploiement au-delà de cette date ;
- les premiers projets de **maisons de santé dans les quartiers prioritaires au titre de la politique de la ville** ;
- le déploiement de la domotique par les bailleurs sociaux afin de contribuer au **maintien des populations à domicile**.

IMPACT FINANCIER

| Projet | Coût total (M€) |
|---|-----------------|
| MSP en milieu rural | 3 |
| MSP dans les quartiers prioritaires « politique de la Ville » | 1,5 |
| Domotique et maintien des populations à domicile | 1,3 |
| Total | 5,8 |

ACTION 16 : Tisser des réseaux pour promouvoir l'égalité des territoires.

Fiche-action 16-3 : Améliorer le réseau navigable pour le développement économique et touristique.

Depuis son ouverture aux grands gabarits, la Moselle représente un atout majeur pour la Lorraine et pour son industrie. Environ 25 % des échanges internationaux de la région utilisent cette rivière qui possède les réserves de capacité lui permettant de doubler son trafic sans modification majeure de l'infrastructure.

Un de ses atouts majeurs était le quasi-équilibre de ses trafics entre les importations pour la filière sidérurgique ou encore énergétique et les exportations agro-alimentaires (la Moselle étant le premier port intérieur européen pour les céréales). L'activité fluviale a capté de nouveaux trafics en développement, notamment les importations de matériaux de construction ou encore celles de cellulose pour les papeteries des Vosges.

Dans le cadre des réflexions sur le développement du trafic fluvial, il est apparu que la Moselle était la seule voie à grand gabarit où il n'y avait pas de conteneurs. Les études techniques ont démontré que la plateforme multimodale multi sites était adaptée aux particularités industrielles et économiques de la Lorraine et permettait d'attirer un grand nombre de conteneurs évitant les longs trajets sur les axes routiers et ferroviaires, relativement saturés du Sillon lorrain. Afin de faire face à la montée en puissance attendue de l'ensemble des trafics et de poursuivre l'effort déjà engagé, il est opportun de lancer la deuxième tranche fonctionnelle du projet plateforme avec des investissements de l'ordre de 51 M€ portés par VNF et les collectivités territoriales.

Contrairement au réseau fluvial à grand gabarit lorrain, le réseau régional à petit gabarit dit « Freycinet » n'a pas fait l'objet d'attention particulière. Face à ce constat, il s'agit d'apporter un soutien à l'investissement sur les canaux à petit gabarit, inscrits dans le paysage local depuis plus de 150 ans :

- le canal des Vosges (réfection de l'étanchéité, régénération des portes d'écluses, réfection des maçonneries, réfection de l'évacuateur de crues...);
- le canal de la Meuse (automatisation des écluses, restauration des digues...);
- le canal de la Marne au Rhin (mise en sécurité des tunnels, réfection d'écluses, sécurisation de l'alimentation en eau du canal...).

Les canaux à petits gabarits sont des vecteurs de tourisme pour les territoires et présentent un nouvel intérêt logistique de transport pour de nombreuses entreprises, soit déjà utilisatrices de la voie d'eau, soit en recherche de solutions de transports de marchandises.

IMPACT FINANCIER

| Projets | Coût total (M€) |
|---|-----------------|
| Plateforme multimodale multisites | 51 |
| Réseau régional à petit gabarit dit « Freycinet » | 22,8 |
| Canal des Vosges | 7,3 |
| Canal de la Marne au Rhin Ouest | 2,9 |
| Canal de la Marne au Rhin Est | 4,25 |
| Canal de la Meuse | 8,35 |
| Total | 78,8 |



Cadre d'intervention du PACTE



Un mode de gouvernance innovant et participatif

Le Pacte Lorraine 2014-2016 constitue **un effort exceptionnel de l'Etat et de la Région Lorraine** en faveur du développement économique, social et environnemental durable. Cet effort volontariste implique une exigence exceptionnelle d'efficacité et d'efficience, ainsi que l'usage parcimonieux des deniers publics.

Il constitue **un acte de responsabilité**, celui de mettre en œuvre de façon rapide, simplifiée soutenable et opérationnelle des projets au service du développement économique par l'innovation, source durable de création d'emplois.

Le calendrier volontariste du Pacte Lorraine 2014-2016 appelle un suivi attentif et régulier pour sa mise en œuvre. Certains projets seront immédiatement lancés, d'autres nécessiteront des validations complémentaires.

Le Pacte Lorraine 2014-2016 bénéficie d'une gouvernance adaptée, permettant à chaque étape de garantir :

- la pertinence des projets lancés par rapport aux besoins effectifs ;
- la cohérence globale des actions ;
- l'impact socio-économique en termes d'emploi, d'innovation et de croissance ;
- le recours aux meilleures pratiques en matière de gestion de la dépense publique et de respect du cadre communautaire.

Le Pacte Lorraine 2014-2016 implique la plus grande transparence et de rendre compte de manière régulière, aux nombreux partenaires et aux lorrains.

Tel est l'esprit et le sens de cette gouvernance, avec :

- une restitution systématique aux lorrains, *via un* site Internet, et un rapport annuel présenté devant le Conseil Economique Social et Environnemental de Lorraine (CESEL) ;
- une supervision par les partenaires économiques et sociaux au sein de trois instances : la Conférence Régionale de Mobilisation Economique et de Promotion de l'Innovation (CRMEPI), le Conseil Régional d'Orientation (CRO) de *bpifrance* et le Comité de Coordination Régional pour l'Emploi et la Formation Professionnelle (CCREFP) ;
- des circuits courts d'instruction et de suivi des projets, bénéficiant de l'appui et de l'expertise des administrations centrales de l'Etat ;
- un contrôle exigeant de cohérence, d'efficience et de résultat des actions retenues et financées, permettant une responsabilisation maximale des porteurs de projets.

| | |
|---|------------|
| 1. Une restitution exigeante et transparente | 119 |
| a. aux lorrains | 119 |
| b. aux forces vives économiques, sociales et environnementales | 119 |
| 2. Une supervision permanente | 120 |
| a. au sein de la Conférence Régionale de Mobilisation Economique et de Promotion de l'Innovation (CRMEPI) | 120 |
| b. au sein du Comité Régional d'Orientation (CRO) de bpifrance, aux compétences élargies | 121 |
| c. au sein du Comité de Coordination Régional pour l'Emploi et la Formation Professionnelle (CCREFP) | 121 |
| 3. Des chaînes de décision courtes et responsabilisantes au service des porteurs de projet | 122 |
| a. Le comité d'engagement restreint Etat-Région | 122 |
| b. Un pilotage resserré des dossiers en région | 122 |
| 4. Un suivi et un contrôle rigoureux par l'Etat | 124 |
| a. Au niveau régional, par le Comité de l'Administration Régionale (CAR) | 124 |
| b. Par un lien renforcé avec les services centraux des ministères | 124 |

1. Une restitution exigeante et transparente

a. aux lorrains

Un tableau de bord dématérialisé est mis en place et alimenté régulièrement. Il présente pour chaque objectif du Pacte Lorraine 2014-2016 les engagements financiers, les emplois créés et l'activité économique générée.

Il précise le niveau d'avancement de chaque action retenue dans le Pacte Lorraine 2014-2016 et expose les éventuelles réorientations nécessaires à leur mise en œuvre.

Il fait l'objet d'une communication large via un portail internet dédié, afin de permettre à tous les lorrains de prendre connaissance et d'apprécier l'impact et le niveau d'avancement des différentes actions du Pacte.

Ce suivi est assuré par les services de l'Etat en région.

b. aux forces vives économiques, sociales et environnementales

Le Pacte fait l'objet d'un rapport public annuel qui en évalue les effets sur l'économie régionale et les territoires lorrains.

Ce rapport décline son état d'avancement physique, financier, quantitatif et qualitatif. Il permet d'apprécier :

- les progrès accomplis dans la mise en œuvre du Pacte ;
- les priorités par rapport à leurs objectifs spécifiques vérifiables en procédant lorsqu'ils s'y prêtent à une quantification par des indicateurs ;
- l'exécution financière du Pacte.

Il constitue un volet du rapport spécial établi chaque année par le Préfet de Région relatif à l'activité des services de l'Etat dans la région.

Il informe les acteurs socio-économiques et les lorrains assurant ainsi l'appropriation de cette démarche originale par tous et la mobilisation générale.

Il est présenté au Conseil Economique, Social et Environnemental de la Région Lorraine, aux collectivités territoriales, établissements publics impliqués et opérateurs financiers.

Il est aussi disponible sur le portail Internet évoqué *supra*. Il fait l'objet d'une communication adaptée à destination des lorrains.

2. Une supervision permanente

Les partenaires sociaux sont au centre des politiques de développement économique et social voulues par l'Etat et le Conseil régional de Lorraine. Le futur **comité lorrain tripartite**, qui sera créé d'ici la fin 2013, sera le **lieu privilégié d'information, de débat et d'orientation des actions inscrites au Pacte Lorraine 2014-2016**. Il regroupe l'Etat, la Région, et les organisations patronales et syndicales représentatives.

Trois autres instances ont un rôle important de supervision à jouer :

- la **Conférence Régionale de Mobilisation Economique et de Promotion de l'Innovation (CRMEPI)**, qui réunit l'ensemble des parties prenantes des politiques de développement économique régionales, permet, du fait de la représentation des principaux exécutifs régionaux en son sein, de s'assurer que le Pacte participe au développement économique régional. La CRMEPI apportera une attention toute particulière à la coordination des acteurs de la Vallée Européenne des Matériaux et de l'Energie, en soutien à leurs projets industriels innovants ;
- le **Comité Régional d'Orientation (CRO)** de *bpifrance* s'assure que l'ingénierie financière du Pacte complète et s'articule avec les outils de *bpifrance* en faveur des PME et ETI régionales ;
- enfin le **Comité de Coordination Régional pour l'Emploi et la Formation Professionnelle (CCREFP)**, instance de dialogue social, veille à ce que les lorrains, entrepreneurs, salariés ou à la recherche d'un emploi contribuent au mieux et tirent tous les bénéfices du Pacte.

a. au sein de la Conférence Régionale de Mobilisation Economique et de Promotion de l'Innovation (CRMEPI)

La CRMEPI, coprésidée par le Président du Conseil Régional et le Préfet, rassemble les représentants des principaux exécutifs régionaux (Présidents des Conseils Généraux, du Conseil Economique Social et Environnemental, Maires des grandes villes lorraines, représentant du Sillon Lorrain, Président de l'Université et représentant des Grandes Ecoles, Présidents des Chambres Régionales de Métiers, de Commerce et d'Industrie et d'Agriculture...).

Elle se réunit tous les deux mois. Un comité technique en prépare les réunions et assure la mise en œuvre des décisions qui y sont prises. Le secrétariat en est assuré en commun par les services du Conseil Régional et par ceux de la Préfecture de la Région Lorraine.

Dans le cadre de la mise en œuvre du Pacte Lorraine 2014-2016, la CRMEPI est le lieu privilégié de restitution et de supervision. Elle prend l'avis de l'ensemble de ses membres et s'assure de l'efficacité et de la qualité des actions mises en œuvre :

- elle examine et approuve dès la mise en œuvre du Pacte, les critères de sélection et de conditionnalité fixés pour les différentes actions ;
- elle apprécie les résultats et les objectifs atteints par chaque opération et propose les mesures correctrices aux écarts éventuellement constatés au regard des objectifs fixés ;
- elle évalue les progrès réalisés pour atteindre les objectifs du Pacte sur la base des documents soumis par le secrétariat de la Conférence ;
- elle veille à la qualité de la mise en œuvre du Pacte ;
- elle garantit la transparence et la bonne communication à destination des lorrains ;



Cadre d'intervention du PACTE

- elle est informée des échanges avec les échelons centraux des ministères et des recommandations ainsi formulées ;
- elle peut proposer en conséquence des ajustements et des réorientations ;
- elle examine et approuve l'évaluation en continu et finale du Pacte.

La CRMEPI auditionne en tant que de besoin les acteurs et partenaires du Pacte.

b. au sein du Comité Régional d'Orientation (CRO) de *bpifrance*, aux compétences élargies

Le Comité Régional d'Orientation de *bpifrance* rassemble les représentants des partenaires sociaux, de *bpifrance*, de la CDC, de l'ADEME, qui sont des acteurs centraux de la bonne mise en œuvre du Pacte.

Ce comité élargit ses compétences au suivi et à la supervision du Pacte.

Lors de chaque réunion du CRO, il est fait un compte rendu de la mobilisation des outils financiers du Pacte, de *bpifrance* et de la CDC au service de ces objectifs stratégiques d'ensemble. L'ensemble des membres du CRO juge de la mobilisation effective de ces outils, et peut, dans le respect de ses procédures internes, faire des propositions.

c. au sein du Comité de Coordination Régional pour l'Emploi et la Formation Professionnelle (CCREFP)

Le CCREFP est l'instance de concertation et de dialogue social en région qui permet de garantir la cohérence des politiques en faveur de l'emploi et de la formation professionnelle, lesquelles sont le corollaire des politiques de développement économique. Les partenaires sociaux et les acteurs de l'emploi et de la formation initiale et continue y sont représentés.

Il est investi d'un rôle de co-construction et de coordination des politiques régionales d'emploi et de formation professionnelle visant à engager des actions communes dans ces domaines et à en assurer le suivi. Il formule des propositions afin d'améliorer l'impact du Pacte en termes de créations d'emplois et d'adéquation aux besoins des lorrains, dans une logique renouvelée de dialogue social.

3. Des chaînes de décision courtes et responsabilisantes au service des porteurs de projet

a. Le comité d'engagement restreint Etat-Région

Présidé par le Préfet de Région et le Président du Conseil Régional de Lorraine ou leurs représentants, le comité d'engagement se réunit tous les deux mois et examine l'état d'avancement des projets et le respect des orientations du Pacte.

Sur rapport des services experts, il valide la programmation et sa mise en œuvre. Il assure le suivi du Pacte dans un souci de cohérence au regard des autres outils de programmation (crédits européens, CPER...).

Il approuve toute modification apportée au Pacte.

Il engage, dans le respect des procédures propres à l'Etat et au Conseil Régional, les crédits prévus par le Pacte.

Il a toute latitude pour poser des conditionnalités, suspendre ou annuler une action.

Il prend ses décisions selon la règle du consensus.

Sa composition est paritaire Etat-Conseil Régional de Lorraine. Il s'adjoint, en tant que de besoin, l'avis ou l'expertise de personnes qualifiées en fonction du domaine traité.

b. Un pilotage resserré des dossiers en région

Chaque action inscrite dans le Pacte est suivie par un service de l'Etat en Région désigné référent. Il mobilise les services de l'Etat en région et les services du Conseil Régional pour accompagner le porteur de projet dans la constitution de son dossier.

Avec le soutien et l'expertise de son administration centrale de rattachement, et en lien avec les services correspondants du Conseil Régional, les autres partenaires financeurs et le porteur de projet, le service référent :

- analyse et évalue le risque inhérent au projet ;
- établit, lors de la phase de finalisation du projet et de conventionnement, des plans d'actions et de financement, des calendriers d'exécution et des critères d'évaluation détaillés ;
- réunit des comités de pilotage réguliers et de s'assurer de la bonne exécution des plans d'actions évoqués *supra*.

Chacun des référents rend compte de l'avancement du Pacte en Comité d'Administration Régionale (réunion des Préfets et des chefs de services régionaux de l'Etat). Il s'appuie, tant dans les phases de montage que d'exécution des projets sur les services de la Direction Régionale des Finances Publiques de Lorraine, afin d'assurer le respect des meilleures pratiques en termes de contrôle de la dépense publique.



Cadre d'intervention du PACTE

Le Directeur Régional des Finances Publiques de Lorraine participe à l'instruction des dossiers et au comité de programmation dans le cadre d'une assistance à la programmation sur demande du Préfet, d'un avis préalable et, dans certains cas, du contrôle financier.

Il est saisi pour la constitution des dossiers avant le Comité d'Engagement. Sa position est formulée au plus tard lors du Comité et est portée au compte-rendu.

Il peut intervenir, en amont, à la demande du Préfet, notamment lors du montage des projets ou pour une analyse économique et financière approfondie, en particulier pour les projets d'investissement public ayant un enjeu financier important ou présentant une complexité particulière.

Enfin, les services des Finances Publiques ont un rôle d'appui pour le suivi financier de la programmation. En particulier, les comptables des collectivités maîtres d'ouvrage de projets cofinancés agissent auprès des ordonnateurs locaux afin que ceux-ci déclarent régulièrement aux services en charge de la gestion des dépenses et des ressources.



Cadre d'intervention du PACTE

4. Un suivi et un contrôle rigoureux par l'Etat

Le Pacte Lorraine 2014-2016 constitue un mode innovant d'action publique dans la mesure où il laisse sur un mode projet la définition des priorités à la collectivité régionale et aux services de l'Etat en Région. Il permet ainsi la mise en œuvre de politiques publiques au plus proche du terrain.

Ce mode d'action innovant implique une responsabilisation particulière des administrations déconcentrées de l'Etat, qui rendront compte sur une base extrêmement régulière aussi bien au Préfet de Région, en Comité de l'Administration Régionale, qu'à leurs administrations centrales.

a. Au niveau régional, par le Comité de l'Administration Régionale (CAR)

Le Comité de l'Administration Régionale réunit chaque mois les Préfets des quatre départements de la Région Lorraine ainsi que les chefs des services régionaux de l'Etat.

Un point d'avancement de la mise en œuvre du Pacte sera systématiquement fait à chacune des réunions par les référents concernés.

Cela garantit un suivi par chacun des Préfets de Département de la bonne mise en œuvre des actions du Pacte sur leur territoire. Un traitement transverse et collégial des actions du Pacte est ainsi assuré.

b. Par un lien renforcé avec les services centraux des ministères

Le Préfet de la Région Lorraine rend compte annuellement au Gouvernement de la mise en œuvre du Pacte Lorraine 2014-2016 lors d'une réunion interministérielle présidée par le cabinet du Premier ministre, en présence des services et opérateurs de l'Etat concernés.

Lors de cette réunion, un point est fait sur l'avancement des chacune des actions, les réorientations éventuellement nécessaires, et les difficultés éventuelles nécessitant d'être levées.

Le Préfet rend compte sur une base plus régulière aux différents départements ministériels concernés. L'instruction et la priorisation des dossiers a lieu en lien étroit entre les administrations centrales et leurs échelons déconcentrés. Ces derniers sont chargés de l'instruction, mais bénéficient de toute l'expertise des premières.

MOYENS MOBILISES

Pour assurer la bonne coordination générale, un chargé de mission *ad hoc* sera placé auprès du Préfet de Région, pour assurer l'animation et la coordination avec l'ensemble des référents désignés.

Une ingénierie financière adaptée et maîtrisée

Le Pacte Lorraine 2014-2016 vise une accélération et une amplification du développement économique de la Lorraine. Sa vocation est de constituer un **écosystème exemplaire permettant un accroissement sensible et durable de l'innovation, de l'activité économique, et donc de l'emploi.**

Il requiert la mise en place d'une ingénierie financière qui soit à la fois adaptée aux besoins et qui garantisse une totale maîtrise des engagements financiers.

Il offre une **palette complète d'outils permettant d'accompagner les projets.** Cette ingénierie financière permet de mobiliser dans des conditions optimales des financements de toutes origines, dans un partenariat public-privé, régional, national et européen. Elle exerce un effet de levier conséquent sur les fonds publics nationaux employés.

Elle s'appuie sur l'expérience d'institutions financières établies (Commissariat général à l'investissement, *bpifrance*, CDC, BEI), amplifie des outils existants, et crée de nouveaux outils répondant aux besoins personnalisés des chefs d'entreprises lorrains.

Cette ingénierie financière, à mettre en place au cours du second semestre 2013, répond directement aux besoins des entreprises et comble les principaux manques :

- Soit en participant immédiatement au financement des projets des entreprises :
 - en fonds propres, grâce à la création d'un fonds inter-régional d'amorçage, permettant de mieux soutenir les projets innovants,
 - en avances remboursables permettant d'accompagner le lancement de nouvelles productions, par la création d'une Aide à la Réindustrialisation adaptée aux enjeux de la Lorraine,
 - et par des outils de financement, notamment des prêts avantageux, accompagnés par *bpifrance* et/ou la Banque Européenne d'Investissement, et garantis grâce au soutien du Conseil Régional, pour les projets industriels innovants (nouveaux moyens de production, énergies renouvelables...)

- Soit en améliorant l'environnement des entreprises :
 - en finançant plus efficacement les projets des collectivités et acteurs d'intérêt général, par un partenariat renforcé entre la Caisse des Dépôts et Consignations (CDC) et la Banque Européenne d'Investissement (BEI) ;
 - en permettant à l'Etablissement Public Foncier de Lorraine (EPFL) de mieux accompagner la restructuration des friches ;
 - en préparant la mise en place d'un fonds d'investissement dans les énergies renouvelables et le développement durable ;
 - en préparant la mise en place d'un fonds d'investissement dans le domaine de l'économie sociale ;
 - et plus généralement en organisant le financement des projets du Pacte Lorraine 2014-2016 qui seront validés.



| | |
|---|------------|
| 1. Actions spécifiques de <i>bpifrance</i> pour le financement des entreprises grâce au programme d'investissements d'avenir : | 127 |
| a. Création d'une Aide à la Réindustrialisation adaptée à la Lorraine | 127 |
| b. Création d'un Fonds Régional d'Amorçage | 128 |
| 2. Renforcement de la mobilisation du groupe Banque Européenne d'Investissement et de la Caisse des Dépôts | 129 |
| a. Appui aux secteurs économiques d'avenir | 129 |
| b. Appui commun avec la Caisse des Dépôts et Consignations au financement des projets d'intérêt général | 129 |
| 3. Partenariat financier Etat-Lorraine | 131 |
| 4. Autres instruments de financement | 132 |
| a. Instruments de restructuration des friches portées par l'EPFL | 132 |
| b. Création d'outils d'investissement dans les énergies renouvelables et le développement durable | 132 |
| c. Création d'un fonds d'investissement dans le domaine de l'économie sociale et solidaire | 132 |

1. Actions spécifiques de *bpifrance* pour le financement des entreprises grâce au programme d'investissements d'avenir

Groupe public de financement et d'investissement, *bpifrance* agit en appui des politiques publiques conduites par l'État et les régions. Elle favorise par son action l'innovation, le développement et l'internationalisation des entreprises, en contribuant à leur financement en prêts et en fonds propres. Elle offre toute la palette d'outils nécessaires aux entreprises pour mener à bien leurs projets : financement de la trésorerie, financement de l'investissement, renforcement de leur structure financière notamment. Elle bénéficie du concours du programme des investissements d'avenir géré par le Commissariat général à l'investissement.

Dans le cadre d'un partenariat renforcé, *bpifrance* et le Conseil Régional de Lorraine déploient des dispositifs nouveaux adaptés aux besoins financiers des entreprises régionales afin d'assurer un service de proximité et de soutien aux entreprises, tout au long de leur cycle de vie, en focalisant prioritairement son action sur les TPE, les PME et les ETI.

Ancrée dans les territoires, *bpifrance* Lorraine mène son action au plus près de l'écosystème régional. En 2012, elle a ainsi accompagné les entreprises lorraines, en financement (531 M€), en garantie (257 M€), à l'innovation (42 M€ en 2012) et en investissement en fonds propres (une douzaine de prises de participations par an).

Dans le cadre du Pacte, le Commissariat général à l'investissement et *bpifrance* accompagnent la mise en place de deux outils spécifiques du programme d'investissements d'avenir permettant le financement en quasi-fonds-propres et en fonds-propres des entreprises : un dispositif d'avances remboursables en ouvrant une enveloppe d'Aides à la Réindustrialisation aux seuils abaissés et un fonds interrégional d'amorçage.

Ces deux outils, respectant tous les principes de bonne gestion du Commissariat général à l'investissement et de *bpifrance*, constituent des déclinaisons adaptées ou accélérées d'outils nationaux.

a. Création d'une Aide à la Réindustrialisation adaptée à la Lorraine

Au niveau national, l'Aide à la Réindustrialisation (ARI), mise en place dans le cadre du programme d'investissements d'avenir, est décidée par le Ministre du Redressement Productif sur rapport de la CIALA. Sa gestion est assurée par *bpifrance*. Elle est attribuée à des investissements de plus de 5 M€ générant plus de 25 emplois. Elle a pour vocation d'accompagner des investissements productifs créateurs d'emplois.

Or, si les projets sont nombreux en Lorraine, ils sont souvent de moindre ampleur. Le Commissariat général à l'investissement ouvrira une enveloppe de 20 M€ d'avances remboursables de type ARI, permettant aux entreprises, et notamment les entreprises lorraines, porteuses de projets d'investissement industriels créateurs d'emplois de faire levier sur des financements bancaires ou en fonds propres.

Les projets peuvent également viser un développement de l'activité, une diversification ou une évolution de la production, une modernisation du process industriel. Les projets peuvent enfin prendre la forme d'une reprise d'établissement pour autant que la reprise s'accompagne d'un plan d'investissement d'une ampleur conforme aux critères d'éligibilité :

- seules les PME et ETI seront concernées ;

- pour les projets relatifs à des investissements capacitaires et structurants créateurs d'emplois ou au lancement industriel de nouvelles activités manufacturières, les investissements devront être supérieurs à 1 M€ et générer au moins 10 emplois ;
- pour les projets concernant le retournement durable d'entreprises stratégiques à potentiel, les investissements devront être supérieurs à 2,5 M€ et assurer le maintien d'au moins 10 emplois.

L'octroi de cette ARI Lorraine peut être décidée par le Préfet de Région, après consultation du Président du Conseil Régional et du Commissariat général à l'investissement. L'instruction est assurée par une commission ad hoc dont le Conseil Régional est membre (transposition de la CIALA en Région), en cohérence avec la gouvernance de l'ARI. Les critères de sélection des projets sont les mêmes que ceux de l'ARI. Toute attribution de l'aide déclenche la mise en place d'un comité de suivi collégial.

b. Création d'un Fonds Inter-régional d'Amorçage

L'amorçage correspond au financement de la création d'une entreprise. Cette phase de lancement nécessite de lourds investissements (R&D, temps homme, équipements, immobilier...) sans chiffre d'affaires en contrepartie. Le retour sur investissement est donc plus difficile à appréhender et plus long à obtenir, s'agissant de sociétés qui construisent une activité et un marché tout en se structurant financièrement. Pour ces raisons, cette première phase dans la chaîne de financement des entreprises est la plus risquée et la plus complexe à mettre en œuvre. L'innovation devenant aujourd'hui le principal moteur de la croissance, le financement de l'amorçage est une priorité.

Dans le cadre du Pacte, la mise en place d'un fonds pouvant investir en fonds-propres dans les sociétés en amorçage sera accélérée, pour une mise en œuvre opérationnelle début 2014.

Les acteurs du capital investissement en Nord-Pas-de-Calais, Picardie, Champagne-Ardenne et Lorraine ont présenté au Fonds National d'Amorçage du programme d'investissements d'avenir, géré par *bpifrance* investissement, un projet commun en cours de finalisation.

Ce projet consiste en la création d'un GIE commun, qui sera chargé de la gestion du Fonds Interrégional d'Amorçage (FIRA). Ce GIE planifie l'embauche d'ici à septembre 2013 un directeur général.

Celui-ci boucle un premier tour de table du FIRA, de 30 M€, dont 60 % seront sollicités auprès du Fonds National d'Amorçage, d'ici à fin 2013. Le solde est recherché auprès des Conseils Régionaux et des partenaires privés (banques, établissements financiers, CCIT, groupes industriels pour au moins 10 %). Le fonds soutient des projets permettant la création et le développement en Lorraine d'entreprises particulièrement innovantes dans des secteurs mondialement porteurs.

Un directeur d'investissements sera recruté en Lorraine d'ici à la fin du premier semestre 2014 et sera hébergé dans les locaux de l'Institut Lorrain de Participation, à Metz.

Le Pacte renforce significativement la capacité de la Région Lorraine à innover et à passer du laboratoire à l'usine. L'instruction de ce projet de fonds d'amorçage sera donc traitée prioritairement par *bpifrance* investissement et le Commissariat général à l'investissement, pour permettre la tenue du calendrier.

2. Renforcement de la mobilisation du groupe Banque Européenne d'Investissement et la Caisse des Dépôts

Le groupe Banque européenne d'Investissement (BEI) intervient en France sur des projets de plus de 100 M€. En deçà, elle intervient par l'intermédiaire des banques commerciales. La BEI a ainsi distribué 4,6 Mds€ de financements en France en 2012, et projette de distribuer 7 Mds€ par an à partir de 2013.

Elle a financé en Lorraine plus de 1,5 Md€ d'investissements au cours des 20 dernières années et y étudie en 2013 plusieurs actions parallèles pour accélérer et amplifier cet effort.

Grâce à ses partenariats avec *bpifrance*, la Caisse des Dépôts et Consignations, et les banques commerciales, la BEI envisage une enveloppe significative de financements à taux très compétitifs pour la Lorraine. A titre indicatif, et sous réserve qu'un nombre suffisant de projets éligibles émergent, la BEI pourrait financer plusieurs centaines de millions d'euros doublant son niveau d'intervention en Lorraine sur la période 2014-2016.

a. Appui aux secteurs économiques d'avenir

La BEI se mobilise aux côtés de *bpifrance* : le 24/06/2013, ces deux institutions ont signé une déclaration ouvrant la porte à un partenariat renforcé. Cela ouvre la voie à un renforcement et une accélération des interventions de la BEI à destination des entreprises en Lorraine.

La BEI étudie dès 2013 l'initiative du Conseil régional de lancer en Lorraine deux programmes de prêts en partenariat *bpifrance* et d'autres banques implantées en région.

Le premier de ces programmes ciblerait spécifiquement les problématiques de développement durable et d'énergies renouvelables, sur le modèle de ce qui a pu être initié dans d'autres régions françaises et qui pourrait représenter une enveloppe allant de 100 à 200 M€.

Quant au second, il aurait pour objectif d'accompagner les projets d'innovation des entreprises en lien avec les banques partenaires, notamment *bpifrance*. Il constituerait une première nationale.

Certains de ces prêts bénéficieront de garanties spécifiques qui seront mises en place par le Conseil Régional de Lorraine, en collaboration avec *bpifrance*.

b. Appui commun avec la Caisse des Dépôts et Consignations au financement des projets d'intérêt général

La BEI et la Caisse des Dépôts et Consignations (CDC) poursuivent et renforcent leur soutien aux projets d'intérêt général en Lorraine.

En Lorraine et sur la seule année 2012, la CDC a investi en fonds propres plus de 13 M€ et contractualisé plus de 470 M€ de prêts. De 2013 à 2017, la CDC accompagne le secteur public local par une enveloppe de prêts de 20 Md€ pour financer des projets d'intérêt général sur le long terme.

Le 13 juin 2013, CDC et BEI ont signé une déclaration qui prévoit le renforcement de leur partenariat, pour optimiser leur complémentarité en faveur du financement du secteur public local. Parmi les pistes concrètes de travail retenues figure la volonté des deux partenaires



Cadre d'intervention du PACTE

d'instruire en commun des financements à destination du secteur public local, voire de confier au réseau de la Caisse des Dépôts un rôle d'interface avec les emprunteurs (un « guichet unique ») pour les dossiers susceptibles d'obtenir un financement de la part de ces institutions.

Ceux-ci concerneront prioritairement des thématiques clefs comme le très-haut débit, le secteur hospitalier, l'enseignement supérieur et la recherche et l'innovation, qui sont des sujets d'intervention communs aux deux institutions. Ils pourront être étendus à la prise en compte de la transition énergétique et environnementale, aux infrastructures de charge des véhicules électriques et à l'économie sociale et solidaire.

Ce partenariat renforcé permettra le financement des projets qui leur seront présentés, y compris les projets plus petits, les prêts sur fonds d'épargne pouvant financer des projets de tout montant.

Dans le cadre du Pacte, il est proposé de faire de la région Lorraine l'un des premiers territoires d'expérimentation de ce partenariat entre la CDC et la BEI, pour amplifier sur ce territoire les effets de l'enveloppe nationale de 20 Md€ de prêts sur fonds d'épargne distribuée par la CDC. En effet la BEI a marqué sa volonté d'instruire le financement de projets porteurs de croissance pour des montants significatifs sur la période 2014-2016, grâce aux moyens nouveaux donnés par le Pacte Européen pour la Croissance et l'Emploi du 28/06/2012.

Un accord opérationnel spécifique entre les deux structures sera très prochainement mis en œuvre pour fixer les modalités d'instruction des dossiers, dans l'optique d'une mobilisation rapide des crédits.

3. Partenariat financier Etat-Lorraine

Les actions retenues dans le Pacte donneront lieu à la sélection de projets au financement desquels, en complément des moyens existants et mentionnés dans cette partie, l'Etat et le Conseil Régional de Lorraine pourront participer dans le cadre d'un partenariat financier (engagement équivalent de l'Etat et de la région). Certaines actions tirent le meilleur parti de dispositifs de financement existants, dont la mobilisation sera privilégiée.

Ce partenariat Etat Région est engagé pour un montant global de 300 M€, partagé à parité entre l'Etat et la Région, sur la période de trois ans, soit 50 M€ par an en moyenne pour chacune des deux parties.

Ce partenariat consolide les moyens dégagés par l'Etat dans le cadre du Pacte et est calibré sur la base des actions référencées à ce titre. Il cible particulièrement le soutien à l'innovation et au développement économique des PME.

L'engagement de ces moyens est décidé au fur et à mesure de l'instruction et de la sélection des projets par le Comité d'Engagement présidé par le Préfet de Région et le Président du Conseil Régional, selon les modalités précisées dans la gouvernance du Pacte.

4. Autres instruments de financement

a. Instruments de restructuration des friches portées par l'EPFL

L'Etablissement Public Foncier de Lorraine (EPFL) participera à la création d'une ou plusieurs structures portées en commun avec les collectivités intéressées, qui lui permettront d'effectuer le portage à long terme de bâtiments industriels. Il aidera ainsi des entreprises à restructurer leur immobilier dans de bonnes conditions et à dégager ainsi des disponibilités financières.

Ces structures nouvelles et flexibles pourront porter pour plus de dix ans des friches militaires, industrielles ou hospitalières (les biens étant portés par l'EPFL lui-même en dessous de cette durée). Elles prendront chacune des formes adaptées et seront ciblées chacune sur un territoire en fonction des besoins, dont l'EPFL pourra prendre une part significative du capital, aux côtés d'une ou plusieurs SEM. L'ensemble des moyens financiers mobilisés pourra représenter un volume allant jusqu'à 60 M€.

La Caisse des Dépôts et Consignations pourra jouer un rôle particulier d'ingénierie la demande des collectivités concernées, et pourrait étudier une présence au capital des structures envisagées.

Cette action sera confortée par les études et conseils que porterait l'EPFL à destination des collectivités, entreprises ou autres établissements concernés.

b. Création d'outils d'investissement dans les énergies renouvelables et le développement durable

Plusieurs groupes privés ont indiqué leur intérêt pour la mise en place en Lorraine d'outils d'investissement dans le domaine du développement durable et des énergies renouvelables.

Ces groupes pourraient y investir, aux côtés de la Région Lorraine et éventuellement, sous réserve du respect de leur doctrine d'intervention, de la Caisse des Dépôts et Consignations ou de *bpifrance*, ainsi que de partenaires européens notamment transfrontaliers, avec comme objectif le développement en Lorraine de projets, aussi bien dans des moyens de production d'énergies renouvelables que dans des entreprises concevant et produisant ces moyens.

Ces outils financiers spécifiques permettraient d'accélérer la constitution de projets d'énergies renouvelables dans la région, en s'appuyant par ailleurs sur le programme de prêts que souhaite mettre en place la Banque Européenne d'Investissement.

Il permettrait aussi d'accompagner tous les projets innovants d'entreprises permettant d'attaquer ce grand défi du 21^{ème} siècle qu'est le développement et la croissance respectueuse de l'environnement.

c. Création d'un fonds d'investissement dans le domaine de l'économie sociale et solidaire

Bpifrance s'est mobilisée, en lien avec l'Etat, la CDC, le Commissariat général à l'investissement et les Conseils Régionaux, pour mettre en oeuvre le **fonds d'innovation sociale** annoncé par le Président de la République le 29 avril dernier, lors des Assises de l'entrepreneuriat, et précisé le 3 juillet par le Ministre chargé de l'économie sociale et solidaire.



Cadre d'intervention du PACTE

En partenariat avec le Conseil Régional, ce fonds conduira les premières opérations en Lorraine, en proposant des avances remboursables.

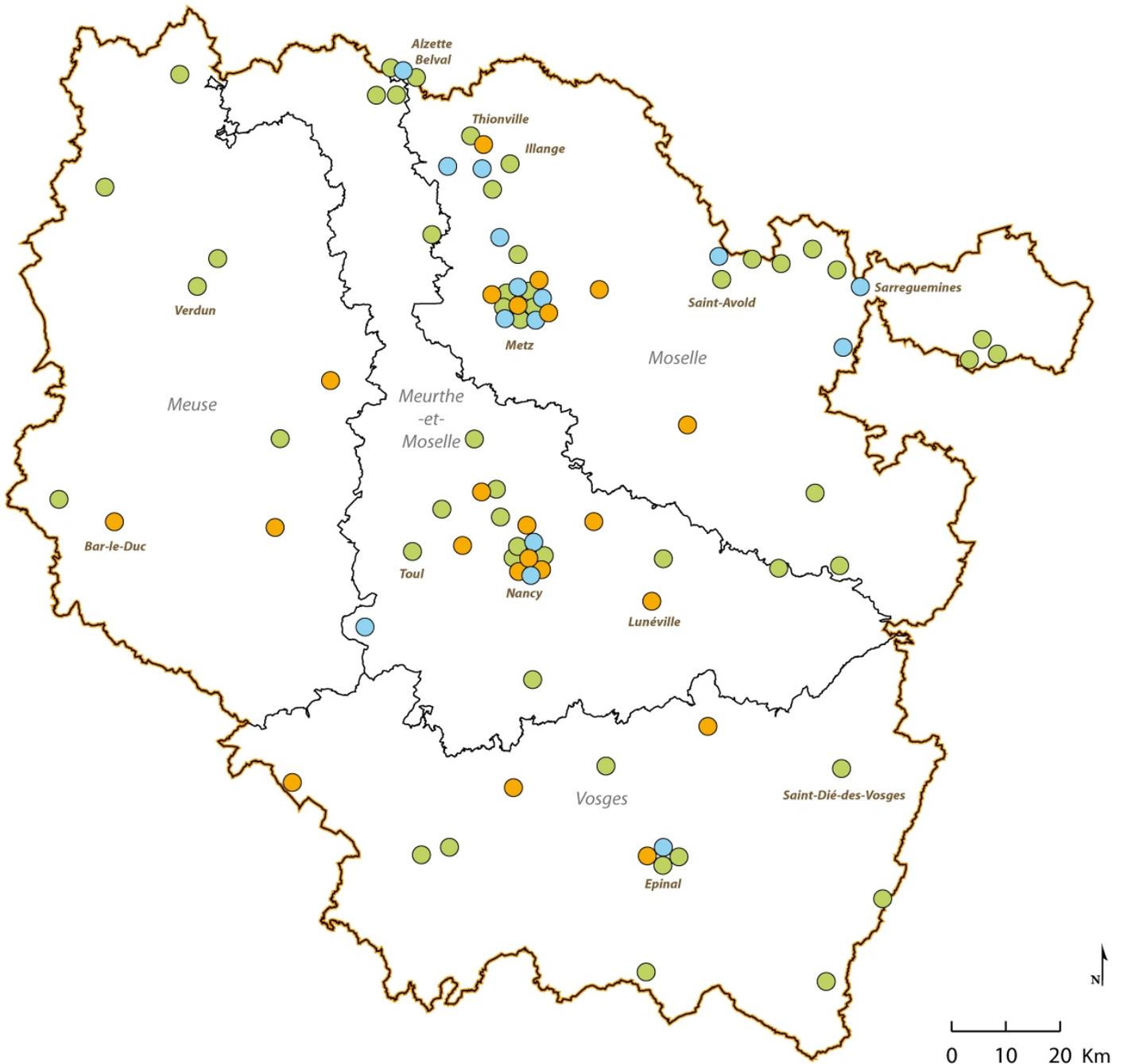
Sur le champ de l'économie sociale et solidaire, il existe différents types d'intervenants avec des outils de financement largement dotés par l'Etat, les collectivités et la CDC. L'accompagnement des petites et moyennes entreprises de l'Economie Sociale et Solidaire (ESS) n'est pas suffisant et correspond à une nécessité pour favoriser le développement économique régional. Les organisations et entreprises de l'ESS sont des moteurs pour l'emploi, mais aussi pour le développement économique et social des territoires, au service d'une plus grande cohésion sociale.

En s'inspirant des travaux en cours sur le soutien à la chaîne lorraine d'appui à la création-reprise d'entreprises, il serait intéressant d'accompagner et de participer à une meilleure cohérence et structuration de la chaîne de suivi des entreprises de l'ESS. La création d'un fonds d'aide au conseil dans le champ de l'ESS et dédié aux TPE pourrait être envisagé. Il paraît également nécessaire de structurer la phase amont et d'accompagner les potentiels entrepreneurs sur le montage et la finalisation de leur projet.

ANNEXES

PACTE LORRAINE

Juin 2013



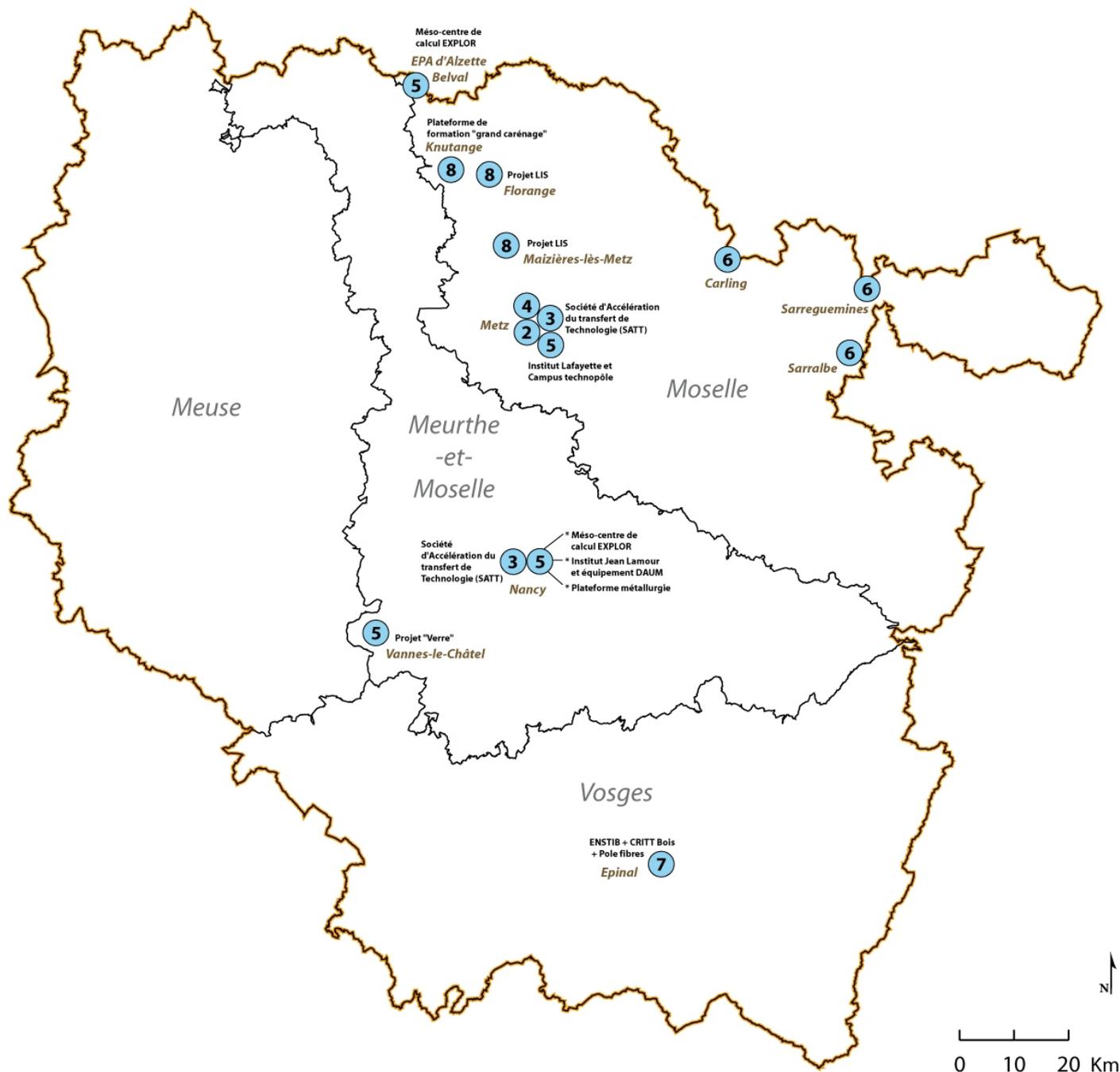
OBJECTIF 1 : ● Faire de la Lorraine le coeur d'une Vallée Européenne des Matériaux et de l'Energie

OBJECTIF 2 : ● Dynamiser les filières d'excellence, de tradition et d'avenir

OBJECTIF 3 : ● Promouvoir des démarches innovantes d'attractivité et d'aménagement des territoires

PACTE LORRAINE : Objectif 1

Juin 2013



Action 1 : organiser et mettre en réseau les acteurs du couplage industrie-recherche

Action 2 : Implanter en Lorraine une plateforme régionale de transfert de technologie du Commissariat à l'Energie Atomique et aux Energies Alternatives

Action 3 : Finaliser l'installation en Lorraine d'une antenne de la Société d'Accélération du Transfert de Technologie (SATT) Grand Est

Action 4 : Implanter en Lorraine un Institut de Recherche technologique, spécialisé dans les Matériaux, la métallurgie et les Procédés

Action 5 : Poursuivre la dynamique d'équipements et de laboratoires d'excellence

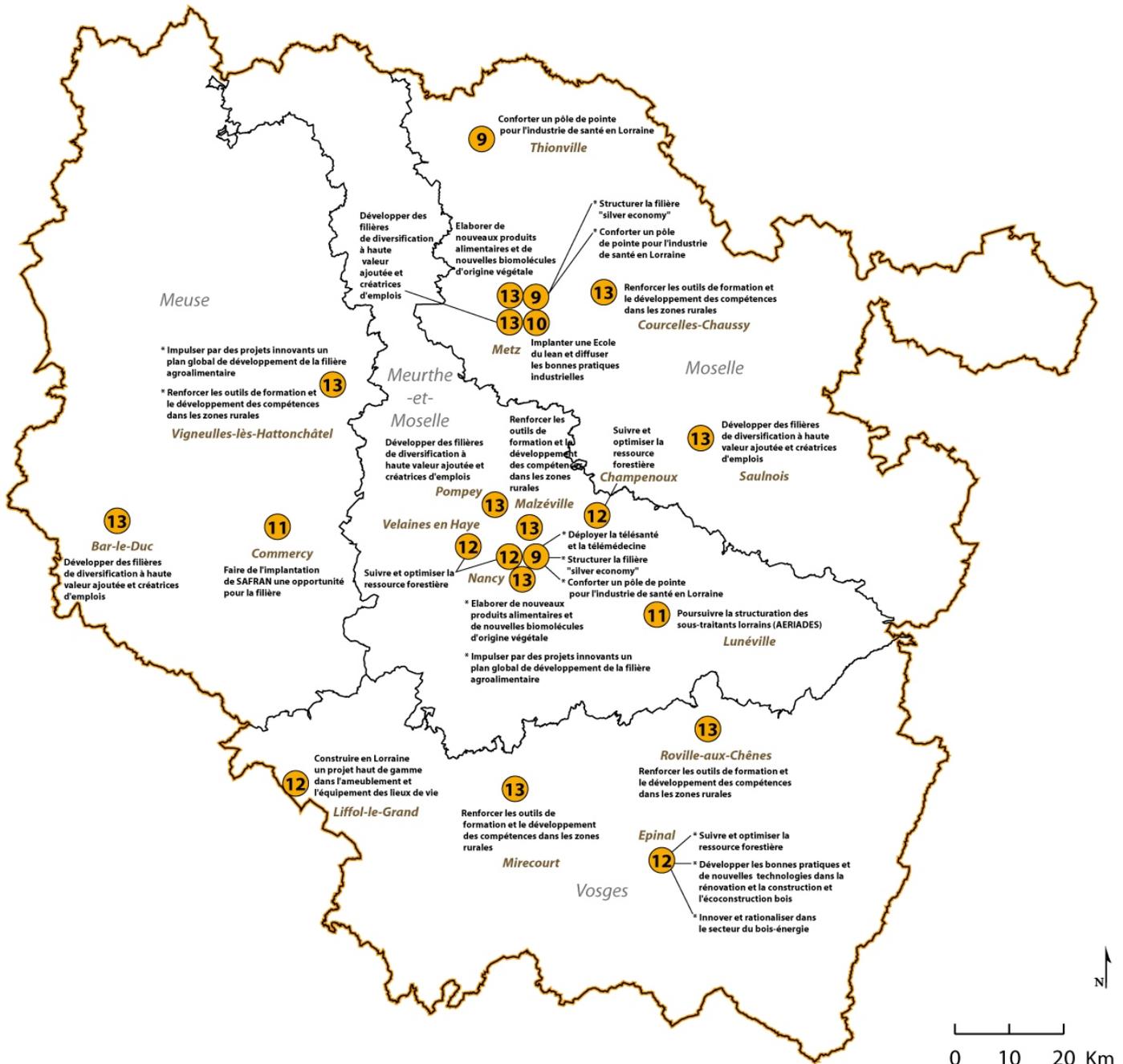
Action 6 : Déployer un pôle d'excellence Chimie et Hydrogène

Action 7 : Conforter un pôle de recherche et de transfert de technologie dans les domaines de la forêt, du bois et de l'écoconstruction

Action 8 : Renforcer l'ancrage lorrain des entreprises dans le domaine des matériaux et de l'énergie, dans une logique de partenariat public-privé

PACTE LORRAINE : Objectif 2

Juin 2013



Action 9 : Développer l'industrie de santé en Lorraine et en faire un territoire de référence dans l'e-santé et la "silver economy"

Action 10 : Préparer et accompagner les entreprises de la filière automobile pour anticiper les mutations et renforcer l'excellence

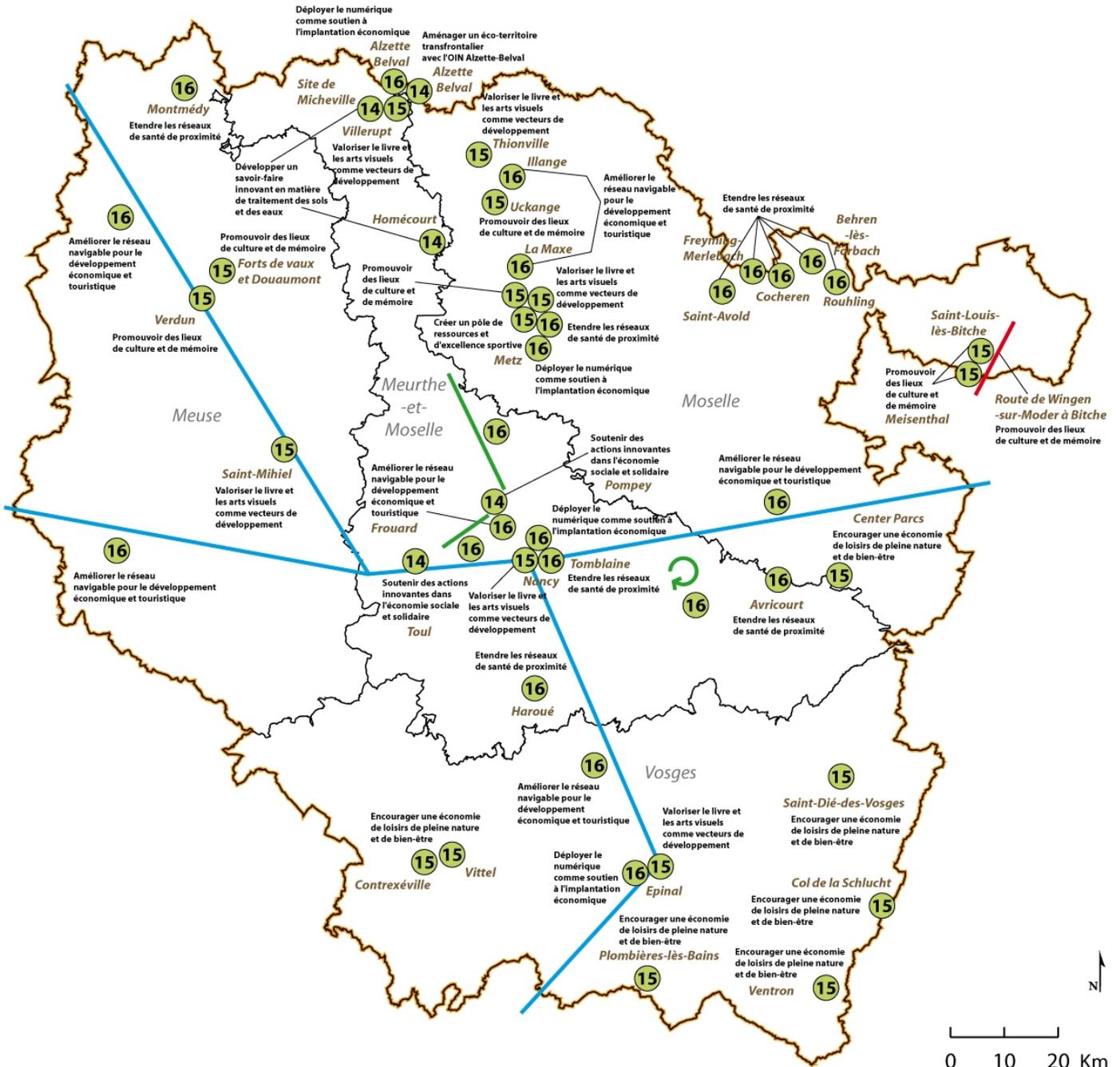
Action 11 : Consolider et développer une filière aéronautique compétitive

Action 12 : Accroître la compétitivité de la filière forêt-bois

Action 13 : Rendre la Lorraine agricole et agroalimentaire plus compétitive, innovante et diversifiée

PACTE LORRAINE : Objectif 3

Juin 2013



Action 14 : Construire des territoires pilotes de valorisation des ressources

Action 15 : Affirmer la vocation culturelle et touristique de la Lorraine

Action 16 : Tisser des réseaux pour promouvoir l'égalité des territoires



IMPACT FINANCIER PAR OBJECTIF

| Objectifs opérationnels et actions | Coût total (M€) |
|--|-----------------|
| Faire de la Lorraine le cœur d'une Vallée Européenne des Matériaux et de l'Energie | |
| Action 1 : Organiser et mettre en réseau les acteurs du couplage industrie-recherche | 0 |
| Action 2 : Installer en Lorraine une plateforme régionale de transfert de technologie du Commissariat à l'Energie Atomique et aux Energies Alternatives | 30 |
| Action 3 : Finaliser l'installation en Lorraine d'une antenne de la Société d'Accélération du Transfert de Technologie (SATT) Grand Est | 7 |
| Action 4 : Implanter en Lorraine un Institut de Recherche Technologique, spécialisé dans les Matériaux, la Métallurgie et les Procédés | 47 |
| Action 5 : Poursuivre la dynamique d'équipements et laboratoires d'excellence | 69,1 |
| Action 6 : Déployer un pôle d'excellence Chimie Hydrogène | 32 |
| Action 7 : Conforter un pôle d'excellence de recherche et de transfert de technologie dans les domaines de la forêt, du bois et de l'écoconstruction (comptabilisé dans l'objectif 2 - filière bois) | 12,3 |
| Action 8 : Renforcer l'ancrage lorrain des entreprises dans le domaine des matériaux et de l'énergie, dans une logique de partenariat public-privé | 52 |
| S/TOTAL (hors action n°7) | 237,1 |
| Dynamiser les filières d'excellence et d'avenir | |
| Action 9 : Développer l'industrie de santé en Lorraine et en faire un territoire de référence dans l'e-santé et la "silver economy" | 65,787 |
| • Déployer la télésanté et la télémedecine | 9,792 |
| • Structurer la filière "silver economy" | 7,05 |
| • Soutenir des projets de recherche en sciences et technologies du numérique pour la biologie, la santé et l'autonomie | 14,5 |
| • Conforter un pôle de pointe pour l'industrie de la santé en Lorraine | 34,445 |
| Action 10 : Préparer et accompagner les entreprises de la filière automobile dans l'excellence industrielle | 5,06 |
| • Définir une approche stratégique pour la diversification commerciale et l'animation de la filière | 3,7 |
| • Implanter une Ecole du Lean et diffuser les bonnes pratiques commerciales | 1,36 |
| • Transférer aux sous-traitants les procédés et outils de demain | |
| • Positionner la Lorraine dans les nouvelles mobilités | |
| Action 11 : Consolider une filière aéronautique d'excellence | 7,75 |
| • Poursuivre la structuration des sous-traitants lorrains | 3,75 |
| • Faire de l'implantation de SAFRAN une opportunité pour la filière | 4 |
| Action 12 : Accroître la compétitivité de la filière bois | 44,8 |
| • Structurer la filière bois lorraine par des actions transverse d'animation et de formation | 22,6 |
| • Suivre et optimiser la ressource forestière | 10,6 |

IMPACT FINANCIER PAR OBJECTIF

| Objectifs opérationnels et actions | Coût total (M€) |
|--|-----------------|
| • Développer les bonnes pratiques et de nouvelles technologies dans la rénovation et l'écoconstruction bois | 6,1 |
| • Construire en Lorraine un projet haut de gamme dans l'ameublement et l'équipement des lieux de vie | 2,2 |
| • Innover et rationaliser dans le secteur du bois-énergie | 3,3 |
| Action 13 : Rendre la Lorraine agricole et agroalimentaire plus compétitive, innovante et diversifiée | 78,66 |
| • Développer des filières de diversification à haute valeur ajoutée et créatrices d'emplois | 39,8 |
| • Impulser par des projets innovants un plan global de développement de la filière agroalimentaire en Lorraine | 2,16 |
| • Elaborer de nouveaux produits alimentaires et de nouvelles biomolécules d'origine végétale | 16,2 |
| • Renforcer les outils de formation et le développement des compétences dans les zones rurales | 20,5 |
| S/TOTAL | 202,057 |
| Promouvoir les démarches innovantes d'attractivité et d'aménagement des territoires | |
| Action 14 : Construire des territoires pilotes de valorisation des ressources | 788,326 |
| • Aménager un éco-territoire transfrontalier avec l'OIN Alztté-Belval | 60,5 |
| • Positionner la Lorraine en territoire pilote pour la transition énergétique | 624,26 |
| • Développer un savoir-faire innovant en matière de traitement des sols et des eaux | 96,931 |
| • Soutenir des actions innovantes dans l'économie sociale et solidaire | 6,635 |
| Action 15 : Affirmer la vocation culturelle et touristique de la Lorraine | 291,635 |
| • Promouvoir des lieux de culture et de mémoire | 42,301 |
| • Valoriser le livre et les arts visuels comme vecteurs de développement | 27,817 |
| • Encourager une économie de loisirs de pleine nature et de bien-être | 181,517 |
| • Créer un Pôle de ressources et d'excellence sportive | 40 |
| Action 16 : Tisser des réseaux pour promouvoir l'égalité des territoires | 95,16 |
| • Déployer le numérique comme soutien à l'implantation économique | 15,56 |
| • Etendre les réseaux de santé de proximité | 5,8 |
| • Améliorer le réseau navigable pour le développement économique et touristique | 73,8 |
| S/TOTAL | 1175,121 |
| TOTAL GENERAL | 1614,278 |

Le Premier Ministre

Paris, le **19 AVR. 2013**

Monsieur le Préfet de Région,

La région Lorraine est confrontée à des restructurations économiques majeures depuis plus de quarante ans, notamment celles de ses filières historiques, textile, minière, sidérurgique ou automobile.

Dans un contexte européen difficile, la Lorraine est aujourd'hui particulièrement mobilisée pour le redressement productif de notre pays. Elle jouit d'une position géographique privilégiée, au cœur de l'Europe et au sein de la Grande Région, d'une main d'œuvre hautement qualifiée, d'institutions de recherche et d'enseignement supérieur nombreuses et diversifiées, ainsi que d'infrastructures multimodales de qualité.

Elle peut, dans cette bataille, s'appuyer sur ses filières industrielles historiques. Le secteur des matériaux et de l'énergie y est particulièrement emblématique, et se déploie autour de grands sites chimiques et métallurgiques. L'automobile, avec trois grands constructeurs présents dans la région, et de très nombreux sous-traitants, compte pour une part significative de l'industrie régionale. Enfin, les filières de l'agroalimentaire et du bois sont porteuses d'avenir et seront amenées à se développer.

De plus, plusieurs équipements particulièrement structurants pour l'avenir de la région sont à l'étude ou en cours de réalisation en Lorraine. Ils devront bénéficier à son développement économique. Le projet CIGEO à Bure-Saudron est à même de conforter des solutions sécurisées et durables pour l'aval de la filière nucléaire, dans le cadre du débat sur la transition énergétique. L'EPA Alzette Belval, en lien avec le Grand-Duché du Luxembourg, doit créer une dynamique de développement transfrontalier. La plateforme CEA Tech, quant à elle, unira plus étroitement recherche, innovation et entreprises du territoire lorrain.

Conscient de ces enjeux, le Gouvernement souhaite faire de la Lorraine un territoire pilote, exemplaire d'un modèle de développement industriel et social durable, tourné vers l'avenir et appuyé sur un partenariat fort entre les entreprises, les salariés et les collectivités publiques.

C'est dans cet esprit que j'ai souhaité vous confier la mission d'élaborer avec le Conseil Régional de Lorraine, avant le 30 juin 2013, un plan d'actions en faveur du développement économique et social des territoires de Lorraine. Elaboré dans la concertation avec l'ensemble des parties prenantes, notamment les collectivités locales, dans un esprit de dialogue social et territorial, ce plan opérationnel sera mis en œuvre sur les années 2014-2016.

Monsieur Nacer MEIDDAH
Préfet de la Région Lorraine
Place de la Préfecture
BP 71014
57034 Metz Cedex 1

Vous vous attacherez dans cette mission à identifier des axes de consolidation des filières industrielles existantes dans la région. A cet effet vous pourrez vous appuyer sur les mesures déclinées au sein du Conseil National de l'Industrie, installé le 5 février dernier, pour identifier les meilleures pratiques et les transposer en Lorraine, ainsi que sur la feuille de route *Recherche et Innovation en appui au redressement de la Lorraine* en cours d'élaboration, à ma demande, par le ministère de l'enseignement supérieur et de la recherche. Vous travaillerez en lien avec les partenaires du développement économique, dans la perspective de pérenniser et de développer les emplois du territoire, avec une attention particulière aux publiés les plus fragiles. Je demande aux Ministres directement concernés par votre mission notamment ceux chargés de l'économie, de l'industrie, de l'emploi, de l'égalité des territoires, de la recherche, de l'agriculture et de l'énergie, de vous apporter le plein soutien des administrations centrales placées sous leurs autorités.

Afin de conforter les entreprises lorraines, d'accélérer le mouvement de diversification de l'économie régionale, et de créer de la valeur par une montée en gamme de leur production, vous expertiserez en lien avec le Conseil Régional de Lorraine les secteurs d'excellence régionaux sur lesquels pourront être bâties les filières industrielles de demain. Ce plan multipartenarial prendra appui sur un diagnostic déjà largement partagé et proposera des orientations stratégiques communes et sélectives.

Vous approfondirez notamment le projet en cours d'élaboration de Vallée Européenne des Matériaux et de l'Energie, ainsi que tout projet permettant de positionner la Lorraine sur des marchés durablement porteurs, tels ceux de l'énergie et des technologies vertes ou encore de la santé et de l'aide à la personne. Pour ce faire, vous mobiliserez les structures existantes (Pôles de Compétitivité, IRT M2P, ...) en encourageant, en liaison étroite avec la DGCIS et la DGR1, la mutualisation de leurs moyens et la mise en cohérence de leurs champs d'intervention. Vous pourrez aussi compter, dans le cadre des procédures qui la régissent, sur le soutien de la Banque Publique d'Investissement. Le plan d'actions que vous me proposerez pourra inclure toute proposition nouvelle permettant de conforter des grappes d'entreprises, des plateformes spécialisées ou des pôles technologies assurant une meilleure synergie entre industrie, recherche et formation. Vous présenterez, notamment les modalités précises d'implantation de CEA Tech en Lorraine.

Dans l'optique d'affirmer l'attractivité internationale de la Lorraine, vous vous appuierez, en lien avec le Conseil Régional de Lorraine, sur l'Agence Française pour les Investissements Internationaux.

Vous étudierez la manière avec laquelle les grands projets industriels nationaux décidés par le Gouvernement, dont ceux de « voiture très basse consommation » ou de « TGV du futur », pourraient associer les entreprises de Lorraine. Vous pourrez solliciter l'expertise des Ministères concernés, notamment au sein des conseils généraux qui leurs sont rattachés (CGAAER, CGEDD, CGEJET...), de la DATAR ou de toute personnalité qualifiée qui vous paraîtrait pertinente. Vous les associerez au sein du comité de pilotage que vous constituerez avec le Président du Conseil Régional de Lorraine.

Enfin, vous vous attacherez à tirer le meilleur parti des ressources dont la Lorraine bénéficie, et aurez toute latitude pour explorer les opportunités à long terme que peuvent constituer pour le territoire ses caractéristiques géologiques, ses réserves gazières et hydrauliques et ses atouts transfrontaliers.

Votre mission se traduira donc par l'élaboration, avec le Conseil Régional de Lorraine et les partenaires sociaux, économiques et territoriaux lorrains, d'un *Contrat particulier Etat - Lorraine 2016*, qui assurera la transition entre les programmes contractualisés Etat - Région qui s'achèvent actuellement et ceux à venir. Il s'articulera naturellement avec l'ensemble des contractualisations en cours.

Ce *Contrat particulier Etat - Lorraine 2016* aura vocation à mobiliser au mieux les acteurs publics et privés sur une feuille de route partagée en optimisant l'utilisation des ressources dans le contexte très contraint des finances publiques, et à cibler les territoires en développement comme ceux en décrochage dans une perspective, non de seule réparation des fractures du passé, même récent, mais de développement durable, fondé sur l'innovation, les technologies vertes, les filières fortes, les ressources humaines d'excellence dont dispose la Lorraine et qu'il convient de conforter avec volontarisme, confiance dans l'avenir et dans un esprit de coopération.

Vous rendrez compte à mi-parcours à mon cabinet de l'avancement de votre mission par un rapport particulier, et finaliserez au plus tard pour le 30 juin 2013, en liaison étroite avec le Conseil Régional de Lorraine, le projet de *Contrat particulier Etat - Lorraine 2016* que je soumettrai à validation interministérielle avant de vous donner un mandat de mise en œuvre.

Je sais pouvoir compter sur votre entier concours. Je vous prie de croire, Monsieur le Préfet, à l'assurance de mes sentiments les meilleurs.



Jean-Marc AYRAULT

LES CONTRIBUTEURS AU PACTE LORRAINE 2014-2016

Compte tenu du délai imparti pour élaborer le Pacte Lorraine 2014-2016, les acteurs publics et privés de la Lorraine se sont mobilisés pour être forces de proposition. Plus de 600 contributions ont été recueillies en quelques semaines.

Pour avoir répondu aux sollicitations adressées par courrier, ou fait part spontanément de propositions ou participé aux tours de table et échanges organisés, restés trop peu nombreux en raison des délais impartis, la Préfecture de Région et le Conseil Régional remercient :

- Mesdames et Messieurs les Sénateurs et Députés de Lorraine,
- Monsieur le Président du Conseil Economique Social et Environnemental de Lorraine,
- Messieurs les Présidents des Conseils Généraux des départements de Lorraine,
- Mesdames et Messieurs les Présidents des Etablissements Publics de Coopération Intercommunale,
- Mesdames et Messieurs les Maires,
- Messieurs les Présidents des Chambres Consulaires Régionales,
- Mesdames et Messieurs les Présidents des Syndicats Mixtes de Lorraine,
- Mesdames et Messieurs les Présidents d'Associations et Pays de Lorraine,
- Mesdames et Messieurs les Représentants des Organisations Professionnelles et Organismes Syndicaux de Lorraine,
- Mesdames et Messieurs les Présidents et Directeurs des Agences nationales et autres opérateurs de l'Etat,
- Mesdames et Messieurs les Présidents, Directeurs Généraux et Directeurs Régionaux d'entreprises ou établissements implantés en Lorraine,
- Messieurs les Présidents des Pôles de Compétitivité,
- Madame la Rectrice de l'Académie Nancy-Metz,
- Monsieur le Président de l'Université de Lorraine,
- Mesdames et Messieurs les Présidents, Directeurs et Délégués Régionaux des Etablissements Publics à caractère Scientifique et Technologique,
- Messieurs les Directeurs Généraux des Grandes Ecoles.

Cette liste n'est pas exhaustive.

Pour leur disponibilité et investissement, la Préfecture de Région et le Conseil Régional tiennent particulièrement à remercier les Ministères et les organismes financiers, notamment la *bpifrance*, la Banque Européenne d'Investissement et la Caisse des Dépôts et Consignations.

Les contributeurs au Pacte Lorraine 2014-2016 ont ainsi collectivement enrichi, par leurs réflexions et propositions, ce projet d'envergure, avec la volonté constante de dynamiser, moderniser et redessiner le paysage économique et social de la Lorraine d'aujourd'hui et de demain.

www.pacte-lorraine.fr